



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12951 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beauve-Méry Directeur : André Fontaine - JEUDI 18 SEPTEMBRE 1986

Morosité sur les places financières

En moins d'une semaine, les deux plus grandes Bourses mondiales, New-York et Tokyo, ont enregistré leurs plus fortes baisses historiques en valeur absolue. Partis des Etats-Unis le 11 septembre, le mouvement a secoué la place nipponne dès le lendemain, éparpillant momentanément les marchés européens. Mais, mardi 16 septembre, Tokyo subissait une deuxième succession d'une ampleur sans précédent qui se reflétait en cascade à Hongkong, Londres et Paris, en déclin de 3,21 %.

Cette correction est d'autant plus spectaculaire que ces mêmes places bénéficiaient encore à la fin d'août de situations florissantes. Là où certains voulaient voir un simple mouvement de consolidation, phénomène classique sur les marchés sursaturés qui cherchent un second souffle avant de remonter, d'autres, plus nombreux, perçoivent les signes d'une période de haute tension.

La doute, sentiment inconnu des opérateurs en juillet et en août, s'est installé. Comme si Wall Street, le Kabuto Cho nippon et le palais Brongniart représentaient sur les mêmes fondations, les propos contradictoires tenus entre-temps sur la situation économique américaine enflammaient l'esprit des investisseurs. L'inflation va-t-elle redémarrer et faire s'envoler les derniers espoirs d'une réduction des taux d'intérêt susceptible de relancer la croissance ? Autre sujet de préoccupation : l'administration Reagan sera-t-elle en mesure de comprimer suffisamment l'énorme déficit budgétaire des Etats-Unis et de faire admettre son projet de réforme fiscale ? L'absence de réponse nette incite les boursiers, terrés à eux-mêmes, à jouer la baisse.

Paris comme sur les autres marchés, la vérité se résume à ce que les opérateurs tiennent pour vrai à un moment donné. Faute de boules-sole ou de gourou infallibles, il régnait sous les lambris un climat de pessimisme diffus, alourdi par les attentats terroristes qui déprécient les titres des grands magasins.

Le palais Brongniart semble cependant avoir réagi avec succès aux à-coups des Bourses étrangères. Les analystes ont noté que la « cerise » de New-York avait été déclenchée par de fausses rumeurs concernant une forte augmentation des prix de gros et des ventes de détail en août aux Etats-Unis de nature à relancer l'inflation. Une fois ces bruits démentis par les chiffres, Wall Street s'est remis en route, mais le mal était déjà propagé.

Quant à la chute de Tokyo, elle devait intervenir tôt ou tard, tant ce marché avait explosé depuis le début de l'année, malgré le sensible réajustement du yen. Le retrait des gros investisseurs, associés de présence des comptes en ordre d'année fiscale japonaise s'achève le 30 septembre, a accéléré le mouvement, les petits porteurs cédant à la panique devant le vide créé.

Dans ces doutes, Paris a voulu tirer une leçon pour sa gouverne et a obéi au repli. Est-il stratégique ou durable ? A l'approche de la première privatisation, celle du groupe Saint-Gobain, la question se pose avec acuité. Un signe incertain est d'ores et déjà noté par les opérateurs sur graphiques : la Bourse est engagée sur un parcours balisé en forme de M.

Après la forte progression de mai, la gâchette de juin puis le raffermissement estival, la volatilité exposée à la rechute. Son sort, comme celui de l'ensemble des marchés mondiaux, reste suspendu aux incertitudes liées à l'évolution du dollar et des taux d'intérêt, en un moment où l'économie américaine est partagée entre la poursuite d'une croissance saine et l'annonce d'une récession.

(Lire pages 30 et 32.)

La cohabitation à l'épreuve des attentats

La lutte contre le terrorisme renforce le pouvoir du premier ministre

Devant la vague d'attentats terroristes, M. Chirac a décidé de reporter son voyage au Canada prévu pour le 24 septembre, alors que son entourage considère qu'il était « hautement souhaitable » que M. Mitterrand se rende en Indonésie. L'activité du premier ministre, l'absence de M. Mitterrand, accentuent le déséquilibre entre l'Elysée et l'Hôtel Matignon dans l'exercice du pouvoir.

M. Chirac est confronté d'autre part aux surenchères d'une partie de sa majorité et de l'extrême droite. Cette dernière juge que les institutions républicaines ne sont pas adaptées à la lutte contre le terrorisme.

A chacun son métier : la police enquête, le premier ministre dirige et coordonne la lutte antiterroriste, le président de la République manifeste que la Terre tourne malgré les bombes.

A Matignon et à l'Elysée, on s'efforce de développer, avec un bel ensemble, au mot près, cette analyse commune de la situation et des rôles respectifs du premier ministre et du président. « Je suis

libre en matière de lutte contre le terrorisme nous marchons la main dans la main », a dit M. Mitterrand à M. Chirac lors de l'entretien qui les a réunis une heure durant, lundi, avant que le chef de l'Etat quitte Paris pour l'Indonésie.

Le terrorisme frappe, la cohabitation continue. Mieux, elle s'impose. Avant que la France n'affronte cette nouvelle vague d'attentats, le chef de l'Etat, irrité par les analyses alarmistes répandues par certains de ses conseillers qui s'épouvaient sur la rupture prochaine de la cohabitation, avait transmis dans tous les bureaux de l'Elysée la mise au point et la consigne suivantes : « Il n'y a aucune raison pour que soit remise en cause la coexistence institutionnelle. »

Le message n'avait pas besoin d'être répété avec insistance : les faits, la violence, ont imposé l'union.

JEAN-YVES L'HOMEAU (Lire la suite page 8.)



Les négociations commerciales multilatérales

Notre avenir à Punta-del-Este

Les premières escarmouches ont eu lieu le mardi 16 septembre, à la conférence sur les négociations commerciales de Punta-del-Este, entre l'Europe et les Etats-Unis d'une part, les Français et leurs partenaires de la Communauté d'autre part. M. Michel Rocard, député (PS) des Yvelines, donne son point de vue sur l'enjeu de ces négociations.

par Michel Rocard

Notre avenir se joue à Punta-del-Este. Un nouveau « round » du GATT, qui durera plusieurs années. Différent des autres, tant par le climat de guerre commerciale et de crise économique qui l'environne que par l'enjeu qu'il représente pour l'Europe, il soulève trois questions.

Qu'en est-il en premier lieu de la signification même du lancement d'une nouvelle négociation ? Le principe en est bon mais les termes dans lesquels le débat est posé m'inquiètent.

A peine le « Tokyo round » achevé, et ses résolutions étant encore loin d'être toutes mises en œuvre, les Américains, dès 1981, voulaient recommencer. Leur déficit commercial considérable les expose aux pressions de l'opinion intérieure en faveur de mesures protectionnistes. C'est le message qu'ils agitent aux yeux de leurs partenaires, afin d'en obtenir des concessions nouvelles dans ces négociations.

Les refuser, c'était donc prendre le risque effectif de voir s'élever à nouveau des barrières douanières et s'intensifier la guerre commerciale. Des escarmouches, déjà, ont eu lieu, qui ont pris la forme d'une limitation des importations d'acier européen aux Etats-Unis ou de manœuvres de grande envergure sur le marché international des produits agricoles.

La question agricole est d'ailleurs au centre des préoccupations de Washington. La hausse du dollar a provoqué des difficultés telles que les agriculteurs américains que, d'une part,

l'administration Reagan a massivement subventionné ses exportations pour enlever à la Communauté certains de ses marchés traditionnels que, d'autre part, la question agricole est devenue prioritaire.

Telle est la coulisse. Telles sont les arrière-pensées. Le risque est donc certain de baptiser négociation ce qui ne sera que guerre de tranchées. Quelques évidences, susceptibles d'être reconnues par tous, pourraient cependant donner aux discussions un cadre intelligent.

Evident, l'intérêt de tous à des échanges internationaux ouverts : diffusion des progrès techniques, gains de productivité, élévation des niveaux de vie. Toute progression des mesures protectionnistes doit donc être écartée.

Evidente, la prudence nécessaire à l'ouverture des échanges. A s'appliquer sans scrupules, les règles du GATT entraîneraient des traumatismes. Evidente aussi, la nécessaire remise en ordre du système monétaire international. Comment commencer quand les variations quotidiennes des taux

de change peuvent absorber, et au-delà, les marges des entreprises ? Comment pourrait-on ouvrir les marchés de pays en développement étranglés par leur endettement, appauvris par la baisse continue des matières premières ?

Evident encore, le fait que l'agriculture n'est pas l'industrie, que les règles du libre-échange ne s'y peuvent appliquer de la même manière. Pour chaque pays, l'enjeu n'est pas seulement l'autosuffisance alimentaire, mais aussi la survie de la société rurale.

Evident enfin, le souci de soumettre au libre-échange les domaines nouveaux que sont les services, les investissements, la propriété intellectuelle, mais à condition toutefois de reconnaître qu'aucun pays ne peut se voir ôter la faculté de protéger temporairement des activités naissantes et de participer au développement des secteurs d'avenir. Pourquoi le Brésil n'aurait-il pas le droit de développer son industrie et ses services informatiques ? S'accorder sur ces principes de base, c'est conjurer pour nos économies le danger mortel du protectionnisme.

(Lire la suite page 30.)

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Catastrophe minière en Afrique du Sud

170 morts et 235 blessés dans un incendie.

PAGE 22

La dette publique mexicaine rééchelonnée

Une nouvelle étape dans le plan de sauvetage du pays.

PAGE 28

Les salaires des cheminots

La direction de la SNCF étudie un système de rémunération qui récompense les meilleurs.

PAGE 29

L'audiovisuel, la France et le Luxembourg

Après un entretien avec M. Chirac, M. Santer pense que la CLT est bien placée pour obtenir une chaîne privée de télévision.

PAGE 24

Le sommaire complet se trouve page 32.

Les athlètes-étudiants aux Etats-Unis

Têtes blanches et jambes noires

WASHINGTON correspondance

La mort de Len Bias, vedette de l'équipe de basket-ball de l'université du Maryland, victime d'un abus de cocaïne, n'a pas seulement déclenché une vaste campagne nationale de lutte contre la drogue. Sa disparition a également attiré l'attention du grand public sur l'exploitation à des fins commerciales des athlètes étudiants. Bias, comme cinq autres joueurs de son équipe, avait échoué et ne s'était même pas présenté aux examens. Son père accuse maintenant l'université d'avoir délibérément négligé son éducation, bref d'avoir fait à sa mission essentielle pour développer au maximum ses aptitudes athlétiques.

Bias n'est pas le seul auquel on a fait miroiter l'avenir très lucratif d'un joueur professionnel. A s'en tenir aux statistiques cependant, pour la grande majorité des étudiants, devenir professionnel est un rêve inaccessible. D'autres cas, certains étonnants, ont frappé le public, comme celui d'un autre joueur de basket-ball, admis seulement à l'université pour son gabarit.

N'ayant pas pu entrer dans l'équipe professionnelle des Harlem Globetrotters et sans le moindre diplôme, ce grand joueur jadis adulé balait maintenant les planchers d'une obscure institution d'enseignement.

Certaines grandes universités, comme Notre-Dame, Duke, Penn-State, Clemson ont un recrutement rigoureux. Elles n'acceptent que les élèves du secondaire pouvant produire une moyenne de notes satisfaisante. D'autres collèges sont beaucoup moins exigeants, acceptant des candidats intellectuellement moins doués mais suffisamment athlétiques. Pis encore, une fois admis, ces étudiants sont cantonnés dans des cours de seconde catégorie ne leur donnant aucune chance d'obtenir un diplôme.

Le « scandale national », selon plusieurs autorités universitaires, est d'admettre par la petite porte des jeunes inaptes aux études et dont on utilise au maximum les dons athlétiques avant de les renvoyer dans une société à laquelle ils seront encore moins préparés qu'au moment de leur entrée à l'université.

HENRI PIERRE (Lire la suite page 25.)

L'AVENIR EST-IL HEREDITAIRE?

EDITIONS ODILE JACOB SEUIL

FRANÇOIS GROS LES SECRETS DU GÈNE

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

- L'opéra chinois au Festival d'automne.
- « Phèdre » en japonais à Chaillot.
- Le duo Garfield-Crawford dans « Humoresque ».

(Pages 17 à 19.)

سكزامن الاصل

سكزنا الالجل

Etranger

M. Mitterrand en Indonésie Trois dossiers à la traîne

DIJAKARTA
de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand consacre la deuxième journée de son voyage officiel en Indonésie à visiter, ce mercredi 17 septembre, dans l'après-midi Djakarta, pour y tenir une conférence de presse suivie d'une réception de la communauté française. Son séjour se déroula donc jusqu'ici comme prévu et dans une atmosphère de cordialité, à l'instar de ce qu'il a souligné la porte-parole de l'Elysée, à l'issue du tête-à-tête de deux heures que le chef de l'Etat français et le président Suharto ont eu mardi après-midi.

Il reste que les discussions au niveau ministériel n'ont pas permis, apparemment, de faire avancer les dossiers pendents. Sans parler de l'achat par Djakarta de Mirage-2000, puisque trois semaines avant l'arrivée de M. Mitterrand les Indonésiens avaient choisi le F-16. Les Français auraient souhaité une ouverture sur trois autres dossiers : la deuxième phase de construction de l'aéroport de Djakarta (la première ayant été réalisée par des entreprises françaises) ; la participation française à la construction du métro du Grand Djakarta et un autre projet de télécommunications.

Formis peut-être l'extension de l'aéroport - à laquelle semble tenir M. Suharto - la réalisation de ces projets se heurte aux conditions de financement demandées par les Indonésiens. Ces derniers - conformément à une instruction présidentielle datant d'octobre 1984 -

n'acceptent plus les projets sur crédits mixtes, sauf à des conditions particulièrement avantageuses (vingt-cinq ans de durée, sept ans de grâce et 3,5 % de taux d'intérêt, soit un décaissement de l'équivalent de 45 %, ce qui revient à alourdir de 15 % environ la charge du Trésor français).

Sur ce point, aucun accord ne semble s'être dessiné mardi, au cours de négociations au niveau ministériel. Il en est de même en ce qui concerne le rôle des banques françaises en Indonésie. Mais, à moins d'un imprévu, Français et Indonésiens devraient reprendre ces dossiers en octobre, puisque Djakarta accueillera à cette date une conférence des ministres de la CEE et de leurs partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. En outre, une délégation indonésienne se rendra à la même époque à Paris.

Pour la rumeur, ce qui se son au cours de leur tête-à-tête ou à l'occasion de l'assise prononcée mardi soir à l'issue du banquet en l'honneur du couple présidentiel français, MM. Mitterrand et Suharto ont constaté que leurs points de vue ou leurs préoccupations se rejoignent sur de nombreux sujets, qu'il s'agisse du Cambodge, du dialogue Nord-Sud ou de la course aux armements.

Ce mercredi en fin d'après-midi, la conférence de presse de M. Mitterrand devrait marquer la fin de la phase officielle de son séjour puisque aucun communiqué conjoint n'est prévu et qu'il doit gagner l'est de Java, après avoir visité Yogyakarta et Borobudur.

J.-C. POMONTI.

Les orientations du budget de la coopération pour 1987 M. Aurillac veut favoriser les relations entre les entreprises françaises et africaines

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, est un ministre « technicien », « patron » d'une entreprise - la Rue Monsieur - forte d'un personnel de 7 900 agents disséminés à travers le monde, et qui fait de la politique sans vouloir en faire... Rigueur, compétence, précision, clarté dans les objectifs, absence d'idéologie, sont apparemment les traits de caractère de ce conseiller d'Etat, qui veut manifester une maîtrise de l'ordre dans la « boutique » que, si l'on comprend bien, son prédécesseur aurait laissé aller à vau-l'eau.

Reprise en main, dynamisation, réorganisation, modernisation, innovation, moralisation : tel est le travail « interne » que le ministre dit avoir accompli, depuis six mois, au sein de ce ministère, et qu'il a présenté, le mardi 16 septembre, au cours d'une conférence de presse. Finis « la dérive mondialiste et l'éparpillement mondialiste », finis aussi « les conglats de l'homme blanc et les complexes de la colonisation », au profit d'une coopération « sans complexes, dans l'égalité et la responsabilité ».

M. Aurillac a le souci de présenter un projet cohérent et volontariste, qui trace des perspectives pour la coopération entre la France et ses partenaires, à la fois ambitieuses et à très long terme. Foin des échéances électorales imprévisibles, M. Aurillac s'inscrit dans l'avenir. Secteur par secteur, thème après thème, tout est analysé, renoué et corrigé, replacé dans une certaine logique, libérale et « gaulliste ». Plus que tout, M. Aurillac veut remobiliser les différents secteurs de la coopération, parce qu'il faut « repousser la tentation du repliement ».

Petit à petit, la coopération est donc élargie, donc elle doit être plus efficace. « Mode d'emploi » : Economiser davantage sur la gestion pour dépenser davantage en interventions.

Si la plupart des grands axes de cette politique sont connus, la grande nouveauté est la création d'un « tissu industriel » en Afrique. Pour que des liens puissent se nouer entre les entreprises françaises et africaines, il faut recourir à des « coopérations inter-économiques associatives directes entre partenaires économiques, y compris les petites et moyennes entreprises ». Des moyens nouveaux vont être consacrés à cette tâche, qui consiste à recourir systématiquement aux initiatives du secteur privé. Un « guichet industriel » a ainsi été créé au ministère de la coopération, afin « de renseigner, orienter et aider tous les candidats au partenariat et à la promotion des PME en Afrique noire et à Madagascar ». Dans cet esprit, M. Aurillac préside, en janvier prochain à Libreville, des journées de travail sur le thème de la « coopération industrielle et [du] secteur privé ». Outre qu'il veut « mobiliser l'épargne africaine », M. Aurillac entend aussi développer la coopération décentralisée, en faisant davantage appel aux collectivités locales. Dans ce but, il envisage d'entreprendre « un tour de France des collectivités locales », afin que « toutes les forces vives de la nation s'impliquent dans le développement ».

Les moyens de ses ambitions

Encore faut-il, pour atteindre de tels objectifs, que l'« intendance » suive... M. Aurillac assure qu'il a les moyens budgétaires de ses ambitions : si, globalement, le budget pour 1987 doit être sensiblement égal à celui de 1986 (5,97 milliards de francs), la restructuration du ministère (économies de fonctionnement), les efforts de simplification et de rationalisation, « l'amélioration des conditions de travail » et « l'octroi, avec une vigilance renforcée, des subventions de toute nature » permettront, selon M. Aurillac, d'obtenir mieux, à la fois qualitativement et quantitativement. Ainsi, les crédits d'ajustement structurels, c'est-à-dire les aides budgétaires accordées aux pays qui suivent les recommandations du Fonds monétaire international (FMI), vont augmenter de 40 %, et les autorisations de programme du FAC vont être accrues de moitié. Bref, face à un « accroissement en trompe-l'œil » de l'aide publique au développement (APD) depuis 1981, en 1987, 0,54 % du produit national brut français sera consacré à l'APD. Le budget de la coopération met donc en œuvre de nouveaux moyens d'action l'année prochaine, notamment « en faisant une pause dans la déflation des effectifs de l'assistance technique, pratiquée de façon massive et systématique ces dernières années ». M. Aurillac, patron d'une coopération « plus moderne et plus active », ministre qui a enfin son autonomie - du moins financière - par rapport au Quai d'Orsay, semble satisfait.

L. Z.

NATIONS UNIES Premières escarmouches à l'Assemblée générale

La quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'est ouverte mardi 16 septembre à New-York (*Le Monde* du 17 septembre). Elle a été présidée par M. Humayun Rachid Choudhury, ministre des affaires étrangères du Bangladesh, qui succède à M. Jaime de Pinies (Espagne).

L'Assemblée a connu, dès cette première journée, un certain nombre de difficultés et de controverses. L'un des points les plus contestés, l'examen en assemblée plénière en commission des propositions de réformes préparées par un groupe d'experts internationaux, a été réglé in extremis par le président de l'Assemblée, après une heure de débats. Il a renvoyé d'autorité le dossier en séance plénière, comme le souhaitent les Occidentaux et le bloc de l'Est (à l'exception de Cuba). Mais le bureau de l'Assemblée a dû renvoyer à vendredi les discussions sur la réduction de trois semaines de ses travaux, comme l'a

proposé le secrétaire général de l'ONU par souci d'efficacité, ainsi que plusieurs mesures d'économie, comme la limitation du temps de parole dans les débats.

Au cours de l'examen de l'ordre du jour de l'Assemblée (qui compte 142 points), l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir John Thompson, a fait également ajourner à vendredi l'adoption du point portant sur la principale proposition soviétique devant l'Assemblée : l'établissement d'un « système de sécurité international global ».

Comme ils l'avaient laissé entendre ces derniers jours, les pays du Pacifique sud se sont abstenus de réclamer l'inscription de la Nouvelle-Calédonie à l'ordre du jour de l'Assemblée. Quant à la Libye, en dépit d'objections américaines, elle a obtenu sans difficulté que l'Assemblée aborde le raid aérien lancé par les Etats-Unis contre Tripoli et Benghazi en avril dernier.

Proche-Orient

Le sort des otages américains au Liban Le Jihad islamique dénonce les « mensonges » des Etats-Unis

Le Jihad islamique a adressé, mardi 16 septembre, un « message au peuple américain » et aux familles des Américains qu'il détient au Liban, dénonçant la politique « mensongère » du président Reagan, qui, selon cette organisation, s'occupe du cas du journaliste Nicholas Daniloff et se désintéresse du sort des otages. Le communiqué du Jihad est accompagné d'une photo de M. David Jacobson (enlevé le 28 mai 1985) et d'une lettre manuscrite de trois pages en anglais, signée de ce dernier, est parvenu au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth. Dans sa lettre, M. Jacobson affirme que lui-même et ses deux camarades, MM. Terry Anderson et Thomas Sutherland, sont « malades physiquement et psychologiquement » et ont « peur de la fin possible de cette affaire ».

Nouvelle attaque contre la FINUL

De son côté, un ancien otage, le révérend Benjamin Weir, libéré il y a quelques mois, a estimé que le gouvernement Reagan tenait « un double langage », négociant avec les Soviétiques pour obtenir la libération du journaliste Daniloff, tout en refusant de discuter pour l'élargissement des Américains détenus au Liban.

D'autre part, rapporte notre correspondant à Beyrouth, Lucien

George, une nouvelle attaque a eu lieu, mardi soir 16 septembre, contre le contingent français de la FINUL, à Dehail, près de Tyr, au sud du Liban : un fortin a essuyé des tirs de mitraillettes et de lance-roquettes sans qu'il y ait de victimes parmi les « casques bleus », qui ont riposté. Mais l'important est de constater que le harcèlement de la FINUL, singulièrement de son contingent français, continue. Celui-ci a d'ailleurs réduit le nombre de ses postes, démantelant les plus exposés.

La milice chiite Amal est venue ratifier la région dix minutes après l'attaque, manifestant ainsi le soutien qu'elle apporte à la FINUL, en particulier au contingent français. Il reste qu'Amal ne parvient pas à enrayer la vague d'opérations hostiles, dont la force de l'ONU est l'objet depuis que l'Iran et ses partisans au Liban ont rejeté, le mois dernier, la résolution 425 du Conseil de sécurité, fondement de la politique onusienne et la politique officielle libanaise concernant le Sud du pays. On note que la nouvelle attaque dont le contingent français a été la cible survient à la veille d'une journée de solidarité avec la FINUL, après que le chef d'Amal, M. Nabih Berri, ait déclaré : « Le retrait de la FINUL signifierait l'exode de la population du Sud et la subdivision de son territoire en une terre usurpée et une terre abandonnée ».

CORRESPONDANCE La France et Timor-Oriental

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Hugues-Jean de Dianous, conseiller des affaires étrangères (ER), membre de l'Association de soutien à Timor-Oriental.

An moment où M. François Mitterrand se rend en visite officielle en Indonésie, il me semble qu'il serait opportun de souligner combien est choquant, du point de vue du droit international, d'avoir à constater que la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, dont la France est l'un des membres permanents, tenu le 16 décembre 1975 a condamné l'occupation indonésienne, après une agression armée, de Timor-Oriental, et que, néanmoins, cette position de principe de la France n'a pas été soutenue par la suite. En effet, depuis 1976, et régulièrement depuis lors, chaque fois que la question du Timor-Oriental a été examinée par l'Assemblée générale des Nations unies, la France a pris une attitude d'abstention.

Cela est peu conforme aux déclarations d'ordre général favorables au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes de la France, socialiste, entre mai 1981 et mars 1986. Force est d'observer que le cas de Timor-Oriental, exemple caractéristique d'un territoire ex-colonial (portugais) qui devrait être indépendant et qui fut envahi, asservi et fort mal traité par un Etat agresseur voisin - l'Indonésie, - mériterait mieux l'attention de la France, qui pourrait et devrait s'employer à ce que, pour le moins, les droits de l'homme y soient préservés.

Ce n'est pas le cas : pays de population antiste et chrétienne, Timor-Oriental, qui a déjà, du fait de l'invasion indonésienne et des services subis à cause de la brutalité des militaires du régime de Suharto, perdu au moins le tiers de sa population, se voit soumis à la domination d'un voisin musulman. Le sort malheureux des Timoriens évoque quelque peu celui des chrétiens du Liban. Que l'on en ait conscience en France et en haut lieu !

Augmentation des crédits culturels du Quai d'Orsay L'arrêt de la « clochardisation »

Joli succès pour le ministre des affaires étrangères, M. Raimond, et pour son directeur général des relations culturelles, Frédéric Auzan, qui, à la fin de son mandat, M. Thierry de Beaucq, a part du budget total du Quai d'Orsay consacrée à l'action culturelle et linguistique de la France à travers le monde sera, en 1987, nettement augmentée.

La Rue de Rivoli, pour une fois, s'est laissé attendrir par les arguments des diplomates. Cette « part culturelle » qui, à bien des égards, constitue la spécificité de la présence extérieure française, représentait encore la moitié du budget annuel des affaires étrangères en 1970. Depuis lors, elle n'avait cessé de diminuer, ne représentant plus en 1986, malgré les aversissements des spécialistes, que 33 % du budget du Quai.

En 1987, le pourcentage des crédits globaux du ministère consacré à la culture et à la francophonie remontera à 37 % avec l'espoir d'une nouvelle amélioration en 1988, dans le but, semble-t-il, de revenir en quelques années au pourcentage de 1970.

En chiffres, ce sont 329 millions de francs d'argent frais pour des « entreprises nouvelles » qui, en 1987, seront mis à la disposition de la direction générale des relations culturelles, et donc des sections culturelles de nos ambassades à travers le monde (hors Afrique noire francophone, où les échanges culturels sont gérés et financés par le ministère de la coopération).

A cette somme s'ajoutant 44 millions de francs, représentant la participation française à la réalisation des projets adoptés début 1986, lors du premier

sommet francophone de Versailles et Paris.

Le budget total du Quai d'Orsay sera l'an prochain de 3,6 milliards de francs contre 3,2 cette année. La hausse du budget devrait à tout le moins permettre, selon l'expression d'un haut fonctionnaire, de « mettre un terme à la clochardisation du dispositif culturel et linguistique français sur la planète ».

Les nouveaux crédits, en principe, iront en priorité à l'augmentation du montant des bourses (entre 10 et 15 %) attribuées aux étudiants étrangers, aux séjours d'études en France de chercheurs étrangers de haut niveau, à l'information des lycées français à l'étranger (160 000 élèves dont 50 000 Français), à la formation d'étudiants francophones locaux, aux tournées de la Comédie-Française, etc.

Les crédits spécifiquement « francophones », au sens, essentiellement consacré à la création d'une agence internationale d'images en français, à l'extension du rayon d'action du satellite de télévision TV 5 au Canada oriental et à la Méditerranée méridionale, aux bourses scolaires d'enfants francophones étrangers, au premier Salon du livre francophone de Paris, à l'édition d'ouvrages de poche bon marché, etc.

L'inauguration prochaine de nouveaux centres culturels français, d'une dimension et avec des moyens sans précédent à Damas et à Marrakech, devrait coïncider avec le redémarrage d'une action culturelle à l'étranger qui s'était dangereusement essouffée.

J.-P. F.-M.

principes les dates des 2, 3 et 4 septembre 1987. Le premier sommet francophone a eu lieu à Versailles et à Paris en février 1986. - (AFP)

La guerre du Golfe

Reprise des bombardements contre Kharg Opération iranienne en territoire irakien

Pour la première fois depuis près de deux mois, l'aviation irakienne a repris, le mardi 16 septembre, ses raids contre l'île de Kharg, le plus important terminal pétrolier iranien. Plusieurs quais et jetées de chargement ont été bombardés lors de trois passages successifs des appareils irakiens, a annoncé l'état-major à Bagdad. Les Irakiens ont confirmé l'opération et assuré que la chasse irakienne avait perdu quatre appareils, touchés par la DCA au cours du bombardement.

A Bagdad, on explique la reprise des attaques contre Kharg par « la tentative de l'ennemi de réparer les installations [du terminal] en vue de les réutiliser pour exporter son brut et soutenir son effort de guerre ». Déjà bombardé plus d'une centaine de fois d'août 1985 à août 1986, le terminal est devenu tellement dangereux que fort peu de bâtiments se risquent encore à venir y charger, obligeant l'Iran à installer au sud du Golfe des « terminaux flottants » en principe situés hors de portée de l'aviation irakienne.

A Téhéran, un communiqué militaire annonce, d'autre part, que les forces iraniennes se sont emparées, dans la nuit de lundi à mardi, d'une « colline stratégique en territoire irakien », au nord de la ville de Méhran, dans le secteur centre du front. « La libération de la colline stratégique 207 et des hauteurs

avoisines au nord-ouest de la zone frontalière de Méhran permet aux forces iraniennes de dominer les localités irakiennes de Badreh et de Zorbatteh, insérées dans l'ennemi sous possibilité d'attaque dans la région », souligne le communiqué. Il assure que plusieurs centaines de soldats irakiens ont été tués ou blessés lors de cette opération. Celle-ci est catégoriquement démentie à Bagdad, où l'on affirme qu'« aucun combat important » ne s'est déroulé dans ce secteur. - (AFP)

Asie

Assassinat d'un attaché militaire soviétique

Islamabad, (AFP) - Un attaché militaire adjoint à l'ambassade soviétique au Pakistan, M. Figuevokov, a été assassiné, a rapporté mardi 16 septembre, l'agence officielle de presse pakistanaise AFP (nos dernières éditions datées 17 septembre). Le meurtrier, un « malade mental », a été arrêté, indique l'agence.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE 43 53 53 F
TÉLÉCOPIER (1) 45-23-06-51
TÉL. (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Bonroy-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bonroy-Méry, président.

Administrateur général : Bernard Woutas.

Rédacteur en chef : Daniel Veret.

Correspondant en chef : Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE

3, rue de Montessmy, 75007 PARIS
TÉL. (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télécopieur 206 136 F

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 855 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte d'Ivoire, 915 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 66 p. ; Grèce, 120 dr. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 6 000 L. ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 L. ; USA, 1,25 \$; USA (Wires Control), 1,50 \$.

© Deuxième sommet francophone en septembre 1987 à Québec. Les autorités québécoises et fédérales, les deux puissances invitantes, ont retenu en

Etranger

A Stockholm

La Conférence sur le désarmement en Europe devrait s'achever sur un accord Est-Ouest

Les négociations américano-soviétiques de Genève doivent reprendre le jeudi 18 septembre. On s'excite pas, à Washington, de parvenir à un accord sur la réduction des forces nucléaires intermédiaires (FNI), a indiqué, mardi, le directeur de l'Agence américaine pour le désarmement (ACDA), M. Kenneth Adelman. Les suites de l'affaire Daniloff pèsent toutefois sur la reprise de ces pourparlers, d'autant plus que le chef de la diplomatie américaine, M. George Shultz, vient de diriger le ton à ce sujet. Il doit rencontrer, vendredi et samedi, son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, qui est arrivé mardi soir à Washington. Moscou compte notamment

sur cette visite pour donner une nouvelle impulsion aux négociations de Genève; le principal négociateur soviétique, M. Viktor Karpov, accompagné d'ailleurs son ministre et sera remplacé, à la réouverture des pourparlers, par M. Alexei Oboukhov, ambassadeur, spécialiste des FNI.

Vendredi devrait, d'autre part, s'achever à Stockholm les travaux de la Conférence sur le désarmement en Europe, qui s'inscrit dans l'ensemble des discussions Est-Ouest lancées par la CSCE. On considère, du côté français, que la conférence a des chances sérieuses de déboucher sur un accord.

calendrier prévisionnel indiquant, entre autres choses, l'ampleur, la localisation et la durée des exercices prévus dans les douze mois à venir. Les manœuvres de grande envergure, engageant plus de 75 000 hommes, devront même être annulées deux ans à l'avance.

Les conditions de l'observation des manœuvres sont précises de façon que les missions des observateurs étrangers ne soient pas des « voyages de tourisme ». Les invités logeront, par exemple, sur le site de l'activité militaire à observer, et non dans la capitale du pays concerné.

Les travaux sont bien avancés dans les domaines de la notification, sur la base des propositions des neutres et o-o-alignés (NNA), et de la vérification des mesures de confiance et de sécurité.

Toutefois, le projet de texte qui circule dans les délégations comporte encore de nombreux points à discuter et à clarifier, qui devront être remplis avant le 19 septembre, date officielle de l'ajournement de la CDE. Et certains diplomates estiment que deux ou trois jours supplémentaires seront peut-être nécessaires pour mener à bien ce travail.

Pourtant, sur plusieurs chapitres, les négociations sont pratiquement terminées. Les Soviétiques, qui avaient insisté au début de la conférence, en janvier 1984, sur la nécessité d'accorder, voire de traiter, « politiquement » (non-recours à la force, non-agression, zones dénucléarisées), sans aucun rapport avec le mandat de la CDE, ont fait marche arrière et acceptent finalement, en principe, un texte général de quatre pages qui regroupe et réaffirme des grands principes déjà énoncés, notamment dans la Charte des Nations unies et l'Acte final d'Helsinki. Les Etats participants sont également d'accord pour échanger des informations militaires et pour présenter, le 15 novembre de chaque année, un

accord interviendra, probablement dans les toutes dernières heures de la conférence, et sur un seul intermédiaire. Les activités militaires concernées devront être notifiées quarante-deux jours à l'avance.

Le problème de l'inspection et des « zones interdites » paraît plus difficile à résoudre. Après le sommet Gorbatchev-Mitterrand, cet été à Moscou, les Soviétiques en ont accepté le principe, et cette mesure de vérification sera sans aucun doute l'un des principaux résultats de la conférence de Stockholm. Un Etat qui soupçonne, par exemple, que des activités non ootifiées, ou non conformes à la notification fournie, se déroulent dans un autre pays aura le droit de demander une inspection sur place. Les grandes lignes des modalités de l'inspection terrestre figurent déjà dans le projet de texte. En revanche, le contrôle par avion, en cas de doute, donne toujours matière à des discussions serrées.

La délégation soviétique approuve ce type d'inspections aériennes, à condition que le pays inspecté fournisse l'avion et le pilote. Elle ne veut pas entendre parler du survol du territoire de l'URSS par un appareil étranger, qui pourrait être truffé d'équipements électroniques. Après avoir soutenu la thèse diamétralement opposée, les Etats-Unis penchent maintenant pour les propositions des NNA. La Suisse et l'Autriche ont suggéré qu'un avion et un équipage neutres assurent cette opération, et transportent l'équipe de contrôleurs venant du pays ayant réclamé l'inspection.

Bien que les Soviétiques aient rejeté cette formule, la Suède a réitéré et développé la même proposition lundi 15 septembre. Cela risque de poser de sérieux problèmes au cours des deux journées de négociation à venir, car tous les textes doivent être adoptés par consensus.

ALAIN DEBOVE.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Les Douze se mettent d'accord pour des sanctions économiques limitées

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté économique européenne, réunis, le mardi 16 septembre, à Bruxelles, ont décidé la mise en œuvre de sanctions économiques communes limitées contre l'Afrique du Sud, (nos dernières éditions du 17 septembre). Celles-ci consistent à interdire de nouveaux investissements et les importations de fer, d'acier et de pièces d'or provenant d'Afrique du Sud. Selon un communiqué des Douze, « la majorité des partenaires européens souhaitent l'interdiction des importations de charbon, si un consensus sur ce point avait pu être trouvé ». Sur ce sujet, la présidence (britannique) de la Communauté continuera à « rechercher un consensus » sur la base de la déclaration faite, à La Haye, par le Conseil européen, en juin dernier. Ces mesures, ont précisé les Douze, ont été prises « au vu de l'échec du gouvernement sud-africain à répondre aux demandes du sommet de La Haye et « après consultation avec les ministres des autres pays industrialisés ».

C'est l'Allemagne fédérale qui s'est refusée à l'interdiction des importations de charbon sud-africain. Le ministre ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, s'est opposé, sur ce point, à ses collègues des Pays-Bas, de l'Irlande et du Danemark, selon lesquels les sanc-

tions perdraient toute crédibilité, dès lors que le charbon — qui représente le volume d'importation le plus important — serait exclu.

Le ministre danois des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen (libéral) s'est déclaré « très déçu » de ce résultat. La déception de Copenhague, nous indique notre correspondant, Camille Olsen, doit être relativisée, pour des raisons de politique intérieure. Le Danemark est le seul Etat occidental à avoir imposé, d'ici à la fin de l'année, un embargo commercial avec Pretoria, « total et obligatoire », comprenant également les transports maritimes. Cette décision avait été acquise, avant l'été, par un vote au Folketing, le Parlement danois, grâce à l'opposition, qui est majoritaire à la Chambre, et qui regroupe les sociaux-démocrates, l'extrême-gauche et les radicaux. Le premier ministre (conservateur), M. Schlüter, avait vainement mis en garde les parlementaires contre une décision, à son avis précipitée, qui risquait d'isoler le Danemark par rapport à ses partenaires de la CEE. M. Ellemann-Jensen avait donc pour tâche de défendre avec zèle, à La Haye, une position à laquelle il était hostile, tout comme l'ensemble du gouvernement minoritaire de centre droit.

Soulagement et mobilisation à Pretoria

Johannesburg de notre correspondant

Le grand quotidien anglophone de Johannesburg, *The Star* (libéral), a donné le ton des réactions sud-africaines au « paquet » de sanctions communautaires décidé le jour même à Bruxelles, en publiant cette manchette à la « une » de son édition du mardi 16 septembre : « Brûle-bas de combat contre les sanctions de la CEE ».

L'adoption de ces sanctions — boycottage du fer, de l'acier et des pièces d'or en provenance d'Afrique du Sud — a pas vraiment surpris Pretoria, ni les milieux d'affaires. Le fait que l'interdiction des importations de charbon n'ait pas fait l'unanimité des Douze a même fourni à ces milieux l'occasion de pousser un soupir de soulagement. Quant à la décision de proscrire tout nouvel investissement, même si elle a été prise, elle est vaine de tous les jours dans le contexte actuel : depuis plus d'un an, rares sont ceux qui investissent dans une Afrique du Sud en proie à l'agitation et à la violence politique.

Le boycottage communautaire du fer et de l'acier sud-africain risque d'entraîner la suppression d'environ cinquante mille emplois, a estimé mardi le patron de la fédération locale des industries mécaniques et de l'acier (SEIFSA), M. Sam Van Coller. Si les Douze y avaient ajouté le charbon, la facture serait double. Le mérite de ne l'avoir pas fait revient à M. Hans-Dietrich Genscher, le ministre ouest-allemand, a

estimé de son côté un commentateur de la télévision sud-africaine, qui y a vu une « victoire morale » pour la RFA.

Il n'empêche que les mesures annoncées à Bruxelles ne sont que la première salve d'une guerre commerciale dans laquelle les Etats-Unis s'apprêtent à entrer dans les semaines qui viennent.



Pretoria, qui s'y prépare depuis longtemps, a fait savoir que ses stocks de matières stratégiques montaient à vue d'œil. L'expression « économie de siège » est maintenant sur toutes les lèvres, et, lundi, sans même attendre l'annonce des sanctions communautaires, le président Pieter Botha a lancé une

contre-offensive en convoquant pour le 7 novembre une conférence réunissant gouvernement et secteur privé, afin d'élaborer une « stratégie de développement économique », capable de neutraliser les effets du prochain raz de marée des sanctions internationales.

Mais qui, en Afrique du Sud même, fera les frais de cette guerre ? La majorité noire, répond aussitôt le gouvernement, qui ne cesse de dénoncer « l'hypocrisie » des promoteurs sud-africains et étrangers d'une campagne anti-apartheid, que le président Botha vient de qualifier de « stupide et incensée », car elle « profitera aux seuls révolutionnaires ».

Son ministre des affaires étrangères, M. P. Botha, a réagi au « consensus » de Bruxelles en assurant que l'Afrique du Sud ne se vengera pas sur ses voisins noirs — les pays de la « ligne du front », notamment — en décidant à son tour des sanctions, mais il a laissé planer l'éventualité de « contre-mesures appropriées » pour défendre « les secteurs de l'économie nationale qui seraient affectés ». Dès 1985, M. Botha avait averti que son gouvernement pourrait se voir obligé, pour protéger l'emploi des nationaux, de rapatrier des centaines de milliers de travailleurs immigrés, en commençant par les illégaux. Or, pour un petit pays comme le Lesotho, par exemple, le revenu de ses ressortissants employés dans les mines d'Afrique du Sud représente près de la moitié de son PNB.

(Interim.)

Les milieux conservateurs américains invitent M. Reagan à plus de fermeté dans l'affaire Daniloff

Alors que M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé, le mardi 16 septembre, à Washington pour s'y entretenir vendredi et samedi avec le secrétaire d'Etat, M. Shultz, l'affaire Daniloff continue d'empêcher les relations américano-soviétiques. D'aucuns ont même dit que M. Shultz a désiré que la conduite de Moscou en Occurrence était « inacceptable » au même titre que l'invasion de l'Afghanistan ou l'épisode du Boeing sud-coréen abattu en 1983 par la chasse soviétique.

Sans dire que l'absence d'un règlement définitif du cas du journaliste américain menaçait la préparation d'un sommet entre MM. Reagan et Gorbatchev, le secrétaire d'Etat a laissé entendre que Washington ne se contenterait pas de simples protestations verbales. « Nous avons notre plan d'action », a-t-il dit. Selon des sources proches des milieux officiels à Washington, la Maison Blanche envisagerait des mesures de représailles.

Le cas Daniloff pourrait peser sur les discussions portant sur la réduction des armes nucléaires et spatiales, qui doivent reprendre jeudi à Genève. Qualifiant l'attitude soviétique envers le journaliste américain de « prise d'otage », M. Kampelman a appelé les autorités du Kremlin à l'autoriser à quitter l'URSS. Les relations américano-soviétiques ont été « affectées de façon grave » par cette affaire, a-t-il ajouté.

Aux Etats-Unis, l'appareil mollesse du gouvernement Reagan pour régler l'incident fait l'objet de critiques croissantes de la part des milieux conservateurs. M. Jack Kemp, un républicain conservateur aux ambitions présidentielles affi-

chées, a estimé qu'un sommet n'était « pas aussi important » que le principe de ne pas céder à « une prise d'otage ». M. Kemp a demandé à M. Shultz de ne pas rencontrer son homologue, M. Chevardnadze, si Nicholas Daniloff ne pouvait pas quitter librement Moscou. Le quotidien conservateur *Washington Times* a exhorté, mardi, à se montrer « plus dur » vis-à-vis du Kremlin et de ne plus envisager de réunion au sommet tant que M. Daniloff serait retenu en URSS.

En dépit de ces critiques, M. Reagan n'a pas exclu, mardi, qu'il puisse rencontrer le ministre soviétique des affaires étrangères pendant son séjour à Washington. Un porte-parole soviétique a affirmé, de son côté, à Moscou, que l'URSS souhaitait que cette affaire soit « réglée le plus vite possible ».

A New-York, M. Gueoadi Zakharov, le fonctionnaire soviétique de l'ONU, dont l'arrestation pour espionnage avait sans doute provoqué l'interpellation à Moscou de Nicholas Daniloff, a protesté mardi de son innocence. Au cours d'une conférence de presse, il a affirmé avoir été victime d'« o coup monté » par le FBI. Arrêté le 23 août, M. Zakharov a été remis en liberté le 12 septembre dans l'attente de son procès, en même temps que M. Daniloff.

Conséquence de la dégradation du climat entre Washington et Moscou : des spécialistes soviétiques de début de semaine à une conférence de l'université du Colorado, à Boulder, faute d'avoir reçu à temps leurs visas. L'objet de cette conférence portait sur la vérification des expériences nucléaires. — (AFP, AP).

A Bruxelles La réunion Turquie-CEE est restée formelle et protocolaire

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères des Douze et M. Vahit Haliloglu, leur collègue turc, se sont livrés, mardi 16 septembre, à d'étranges exercices, lors de la première session du conseil d'association entre la CEE et la Turquie, depuis le coup d'Etat militaire d'Ankara de septembre 1980 (le Monde du 17 septembre). Décidée depuis février dernier, la conférence s'est limitée à une simple réunion formelle et protocolaire.

Tout au long des travaux préparatoires de ces derniers mois, les représentants grecs ont empêché la Communauté d'adopter une position commune, en raison des différents contentieux entre Athènes et Ankara (Chypre, discriminations des ressortissants grecs d'Istanbul, plateau continental en mer Egée, etc.).

La réactivation des relations entre la CEE et la Turquie, qui lui est associée depuis 1963, reste pour l'instant au niveau diplomatique et empêche donc les discussions de dossiers concrets, comme l'aide financière de la Communauté et la libre circulation des travailleurs turcs. L'Allemagne fédérale est préoccupée par des dispositions actuelles de l'accord d'association, qui prévoit le libre accès des ressortissants turcs au marché du travail communautaire, à compter du 1^{er} décembre 1986. Une réelle relance de la coopération avec Ankara permettrait à la CEE, estime Bonn, de renégocier le texte initial.

M. S.

TUNISIE Une procédure judiciaire est engagée contre M. Mzali

Tunis (AP, AFP, Reuter). — La presse nationale du mardi 16 septembre annonce que la justice a commencé l'instruction du dossier de M. Mohamed Mzali, l'ancien premier ministre destitué le 8 juillet.

Au moins quatre accusations figurent dans ce dossier : franchissement illégal de la frontière; mauvaise gestion du ministère; latitude laissée à M. Rifaat Dali, gendre de M. Mzali, de constituer un réseau de police parallèle avec une « milice recrutée parmi des amateurs de karaté »; utilisation des fonds d'Etat pour la publication de la revue *El Firk* (la Pensée) dont le rédacteur en chef, M. Béchar Ben Slama, ancien ministre des affaires culturelles, aurait reçu notification d'avoir à se tenir à la disposition du juge d'instruction.

Quant à l'affaire de ceux qui ont aidé M. Mzali à quitter clandestinement le pays, son instruction est terminée, a-t-on appris mardi de source bien informée. Le juge d'instruction a délivré des mandats d'arrêt contre sept personnes, qui ont été arrêtées et écrouées. On estime, dans les milieux judiciaires, que leur comparution devant le tribunal compétent aura lieu incessamment.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356

SOUDAN : la situation dans le Sud. — Le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé, le mardi 16 septembre à Rome, qu'un pont aérien allait être incessamment mis en place pour acheminer une aide alimentaire d'urgence dans cette région où la

famine menace des millions de personnes. Cependant, l'Armée populaire de libération du sud du Soudan — les rebelles du sud du Soudan — a averti que sa défense antérieure avait été mise en « état d'alerte maximum » pour s'opposer à tout survol de la région. — (AFP.)

Jean-Denis BREDIN

L'absence

roman

L'absence est un de ces livres qui réstent fichés dans le cœur ?

Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde

GALLIMARD *urf*

سكزا من الاجل

حکومتنا من الاجل

Amériques

La Communauté européenne réclame la levée de l'état de siège

Les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis le mardi 16 septembre à Bruxelles, ont réclamé la levée immédiate de l'état de siège au Chili et la fin des activités des « bandes armées » dans ce pays. Ils ont protesté « de la façon la plus vive »

contre les arrestations d'étudiants qui se travaient en compagnie du chargé d'affaires des Pays-Bas.

Les ministres réclament aussi la « libération immédiate des dirigeants de l'Opposi-

tion et des autres personnes sommairement détenues ». Au Chili, un évêque, Mgr Francisco Cox, a déclaré mardi que le voyage du pape Jean-Paul II, prévu au printemps 1987, n'aurait pas lieu si l'état de siège n'était pas levé.

La carotte et le bâton

SANTIAGO de notre envoyé spécial

Devant une porte grise en fer, gardée par deux carabinieri, se pressent une dizaine de personnes. Des gens âgés, mais aussi des enfants, et deux bébés portés par leurs mères. Ils attendent. De temps en temps, le regard caché par des lunettes de soleil, vient calmer l'attente dans la petite rue Saint-Martin, non loin du centre-ville. C'est le siège du troisième commissariat, où sont détenus actuellement quelques-uns des opposants les plus connus, arrêtés à la suite de la proclamation de l'état de siège. L'un d'entre eux, le communiste et ancien ministre de Salvador Allende, Pascual Barrera, âgé de quatre-vingt ans, a été libéré le lundi 15 septembre.

— des matches de football sont organisés l'après-midi contre les carabinieri et ils apprennent à danser la cueca, une danse typique — serait, selon plusieurs sources, le résultat d'une « guerre des policiers », versim chilienne, entre le service des enquêtes, qui circule dans des voitures d'importation, et celui de la police politique. La CNI a beaucoup plus secrets, comme l'a montré l'arrestation manu militari de quatre jeunes qui s'étaient réfugiés à l'ambassade des Pays-Bas. Ils n'ont été sortis de la voiture d'un diplomate sans aucun ménagement ; l'un de ces jeunes serait blessé, et, malgré l'émotion provoquée dans les milieux diplomatiques par cette arrestation, ils sont toujours incarcérés.

Les opposants craignent un affrontement de plus en plus direct entre les extrêmes. D'un côté, le Front Manuel Rodriguez, le mouvement de guérilla lié au PC ; de l'autre, les forces de police secrètes et le mystérieux commando du 11 septembre qui a déjà revendiqué l'assassinat de quatre opposants. Que ce commando émane d'un groupe privé, type « escadron de la mort », ou soit lié à l'ancienne police politique, la DINA, dont l'ancien chef est aujourd'hui recouvert dans la direction d'une société de vigiles privées, ne change pas grand-chose, disent les opposants encore en

liberté. Seulement, cette « guerre contre le terrorisme marxiste », ainsi dénommée par le général Pinochet, passe par la neutralisation des opposants favorables au dialogue. L'état de siège permettant l'incarcération de quiconque pendant une période indéterminée. Pour le moment, la vie au Chili se poursuit au rythme d'un balancier. L'agence Reuters a de nouveau été autorisée à fonctionner. L'étudiante Carmen Gloria Quintana, brillante vive par une patrouille militaire, a pu quitter le pays pour le Canada, afin de poursuivre les soins que nécessite son état. Mais, dans la soirée de mardi, Enrique Paris, a été arrêté sur ordre du ministre de l'Intérieur. Dirigeant de la Fédération des étudiants de l'université catholique, fils d'un historien réputé au Chili et de l'ancien médecin du président Allende, il a été appréhendé par des hommes armés en civil.

A Santiago, la politique du bâton et de la carotte est une nouvelle fois à l'ordre du jour, avec une nette prédominance du bâton. Sous toutes ses formes.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(1) Selon le secrétaire d'Etat, trente-trois personnes sont actuellement détenues depuis l'entrée en vigueur de l'état de siège.

Europe

RFA : les polémiques autour de Cattenom

Les responsables d'EDF n'ont pas rassuré les adversaires de la centrale

MAYENCE de notre envoyé spécial

Experts français et ouest-allemands du nucléaire sont intervenus pour la première fois publiquement en RFA pour tenter de rassurer l'opinion publique sur la sécurité de la centrale nucléaire de Cattenom, en Lorraine. A l'issue d'une rencontre avec le ministre-président chrétien-démocrate de Rhénanie-Palatinat, M. Bernhard Vogel, les responsables de la sécurité des installations nucléaires des deux pays, M.M. Cogne et Birkhofer, ont tenu, le mardi 16 septembre, à la demande du chancelier Kohl et du premier ministre français, M. Chirac, une conférence de presse conjointe au siège du parlement de Mayence.

Présentant les conclusions du rapport qu'ils viennent de remettre à leurs gouvernements respectifs (le *Monde* du 16 septembre), M. Cogne a souligné que les récents incidents intervenus à Cattenom (fuite dans le système d'arrivée des eaux de refroidissement, surchauffe d'un câble) étaient normaux dans la phase d'essais actuels et n'auraient pas provoqué de conséquences si la centrale avait été en service. Sans pouvoir exclure des accidents de ce genre, M. Cogne a assuré que tout avait été prévu pour qu'une panne n'entraîne pas de conséquences graves sur l'environnement.

Ansai bien M. Cogne que M. Birkhofer se sont déclarés convaincus que la sécurité des centrales en France et en RFA, contrairement à une idée répandue par les militants anti-nucléaires, était comparable, de moins globalement. Les deux experts ont cependant dû reconnaître que des différences de détail, concernant notamment les solutions techniques retenues de part et d'autre, ou des réglementations nationales différentes, empêchaient de faire une comparaison absolue.

A n'en pas douter, ces différences, utilisées avec plus ou moins de bonne foi, vont continuer à alimenter la polémique. Le ministre-président de Rhénanie-Palatinat, qui, contrairement à son collègue de Sarre, M. Oskar Lafontaine, a préféré aborder le problème de Cattenom par la voie des négociations, a

indiqué au cours de la conférence de presse qu'il continuait de tenir pour souhaitable un engagement écrit du gouvernement français pour assurer à Cattenom une même sécurité que les centrales ouest-allemandes en matière de radioactivité dans les rochers fluides. Soit dit en passant de se heurter du côté français à une profonde réticence. M. Cogne n'a cessé de souligner qu'il s'agit d'une question purement technique et que les limites imposées par la législation ouest-allemande (3 curies par réacteur et par an, contre 15 curies en France) ne seront pas dépassées à Cattenom.

Les adversaires de la centrale française sont en tout cas plus décidés que jamais à se servir de cette ambiguïté pour tenter de retarder sa mise en service. Réagissant à l'opération de relation publique des deux gouvernements, l'Okto-Institut de Fribourg-en-Brisgau, proche des Verts, et le ministre de l'environnement social-démocrate de Sarre, M. Jo Leinen, ont également convoqué des conférences de presse mardi à Mayence pour exposer leurs points de vue.

Tourant en dérision les « certitudes » de M. Cogne, le ministre sarrois s'est prévalé des récents incidents survenus à Cattenom et des attendus du jugement rendu le 8 septembre par le tribunal administratif de Strasbourg pour exiger que le gouvernement fédéral demande à Paris la fermeture de la centrale française. En réclamant ces derniers jours la démission du responsable de la sécurité des installations nucléaires en RFA, M. Birkhofer, coupable à ses yeux d'avoir apporté sa caution aux experts français, M. Leinen a cependant bien montré quel était le véritable enjeu de Cattenom. Même si l'on joue en l'occurrence sur l'inquiétude des populations frontalières, en ce qui concerne les installations antinucléaires, c'est bien en effet l'ensemble de la politique nucléaire du gouvernement fédéral qui est visée. On expliquerait difficilement, sinon, l'indifférence qui accompagne les projets soviétiques de remettre en service les deux derniers réacteurs de la centrale de Tchernobyl. Contrairement à ce qu'affirment les antinucléaires ouest-allemands, Cattenom n'est pas Tchernobyl.

HENRI DE BRESSON.

ETATS-UNIS : élections primaires

Victoire de « Joe » Kennedy dans le Massachusetts

WASHINGTON de notre correspondant

« Quand ma famille était au pouvoir... », e, un jour, laissez échapper en public Joseph Kennedy, neveu de John et fils de Robert. Cette phrase trop vraie aura été la plus mémorable de sa campagne électorale, mais il n'en est pas moins déjà sûr d'aller représenter le Massachusetts à la Chambre car dans cette histoire de circonscription où il se présente, la vraie dette de victoire n'est pas comme ailleurs la 4 novembre.

Dans cette circonscription-là, à cheval sur Boston et Cambridge, celui qui remporte le primaire démocrate a, en effet, définitivement gagné son titre de congressman, et Joseph Kennedy, trente-trois ans, carrure d'athlète et cheveux frisés, l'a remportée haut la main, le mardi 16 septembre, contra neuf autres candidats.

Un piètre orateur

Entre les ouvriers d'origine irlandaise et italienne, la communauté américaine, les jeunes cadres libéraux et les enseignants, employés et étudiants des campus environnants, même Ronald Reagan n'avait pu, en 1954, faire mieux que 38 % des voix de ce demi-million d'électeurs — l'un de ses plus mauvais pourcentages, notablement plus élevé pourtant que le petit 9 % de républicains déclarés. C'est libas que John Kennedy, en 1948, avait reçu son premier mandat. Le siège était tenu, depuis 1952, par M. Thomas O'Neill, le vieux chef bourru de la majorité démocrate à la Chambre, qui part à la retraite. C'est également dans le Massachusetts que se fait régulièrement rééire le sénateur Edward Kennedy, chef du clan depuis l'assassinat de ses deux frères, et en l'honneur démocrate est en fait tellement acquis aux Kennedy qu'Edward junior, fils aîné du sénateur, avait, lui aussi, pensé s'y présenter.

« Joe » n'en a pas moins eu une campagne difficile. Son physique frêle, encore que quelques électrices âgées aient déclaré sur les ondes que « Jack (John) avait meilleure allure ». Les succès financiers de la Citizans Energy Corp., la petite société pétrolière qu'il a fondée il y a sept ans pour fournir aux plus démunis de quoi se chauffer bon marché, ont fait oublier la scolarité tumultueuse du candidat et l'accident de voiture qu'il avait, en 1973, laissé un passager para-

lysis. Le mariage heureux de Joe et ses deux fils jumeaux de cinq ans, enfin, ont plu. Mais le futur député est malheureusement piètre orateur. Trop d'hésitations coupent ses phrases d'onomatopées traînantes. Pire, il lui arrive de s'emporter dans des débats et manque de tact pour tout aussi les auteurs de l'incident contre le chef de l'Etat. Le fait qu'il soit dans une situation relativement « confortable » pour une privation de liberté

Même un Kennedy dans le Massachusetts a, enfin, à tenir compte aujourd'hui de l'écartabilité du Parti démocrate entre les différents groupes qu'il convoitait de représenter. Joe a donc dû tenter de faire plaisir à tout le monde, aux jeunes cadres — en se déclarant hostile aux impôts et aux dépenses fédérales — et aux milieux modestes et catholiques — en se disant partisan de la peine de mort en marquant de fortes réticences personnelles vis-à-vis de l'avortement. Ajouté au côté héritier, le cocktail n'a pas plus eu libéraux les plus à gauche et il a irrité les électeurs de convictions solides sans pour autant menacer réellement les chances de succès du candidat.

Le prochain Congrès comptera donc deux Kennedy, un dans chaque Chambre, et le très brillante eour aînée de Joe, Kathleen Kennedy Townsend, pourrait bien les rejoindre en 1988. Elle vient, à trente-cinq ans, de remporter des primaires dans le Maryland, et si ses chances sont minces cette année, elles sont bonnes pour dans deux ans — et pour la présidence un jour, jure avec conviction son entourage.

La deuxième génération est en marche. La restauration aussi ?

BERNARD GUETTA.

• Première candidature à l'investiture présidentielle chez les républicains. — M. Pierre du Pont, ancien gouverneur du Delaware, a annoncé, mardi 16 septembre, qu'il briguerait l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre 1988. Il est le premier candidat officiel des deux grands partis pour cette consultation. Héritier d'une grande famille de l'industrie chimique américaine, il défendra une plate-forme électorale très conservatrice. — (AFP.)

NICARAGUA

Le ministre de l'intérieur admet que 3910 personnes sont détenues pour raisons politiques

Managua (AFP). — Il y a actuellement trois mille neuf cent dix personnes politiques et quatre mille deux cent cinquante de droit commun au Nicaragua, a révélé, mardi 16 septembre, le ministre nicaraguayen de l'intérieur, M. Tomas Borge.

Inaugurant un séminaire sur les systèmes carcéraux en Amérique, M. Borge a précisé qu'il avait en moyenne deux cent quarante personnes incarcérées pour cent mille habitants, « chiffre pratiquement similaire » à ce qui est enregistré aux Etats-Unis, « pays qui n'est pas en guerre ».

Attaquant Washington pour sa « campagne d'accusations, de messages déshonorés et de demi-vérités » sur la situation pénitentiaire au Nicaragua, le ministre a affirmé que

les mauvais traitements infligés aux prisonniers « avaient pratiquement disparu » dans son pays.

A déclaré que si de nouvelles prisons étaient en construction au Nicaragua, ce n'était pas parce que le nombre de prisonniers avait augmenté, mais pour mettre fin aux « brutales conditions pénitentiaires héritées du socialisme ».

M. Borge a, en outre, révélé que 34 % de la population carcérale au Nicaragua avait pu en de procès en raison des « retards et des limitations que nous connaissons » dans le secteur juridique. Il a annoncé que le gouvernement s'apprête à étudier la possibilité de mettre au point un système « populaire » juridique qui aura un caractère essentiellement « anti-bureaucratique ».

LOGISYS
Création de LOGICIELS personnalisés et tous matériels informatiques pour PME et PMI
LOGISYS, 19 bis, av. Edouard-Lafontaine 91440 BUREZ-SUR-YVETTE
TÉL. : 937-22-13

LE MONDE diplomatique
SEPTEMBRE 1986
AFRIQUE : éviter le naufrage
par M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO
DOSSIER Afrique du Sud : le dialogue ou le bain de sang
En vente chez tous les marchands de journaux

URSS : un concert de « jazz écologique » à Moscou Chanter avec les baleines et les loups

MOSCOU de notre correspondant

Tous les billets étaient vendus depuis longtemps et il avait fallu mettre un rubicon devant le guichet pour éviter un marché noir trop voyant... Certains Moscovites achetant en effet un paquet de placards qu'ils revendent plusieurs fois leur prix le soir du spectacle. Un millier peut-être de spectateurs potentiels étaient encore, mardi soir, à la recherche d'un billet devant l'immense auditorium de l'Hotel Rossia, près de la place Rouge.

A l'heure des critiques soviétiques, l'unique récit, le mardi 16 septembre, du saxophoniste américain Paul Winter et de son groupe de « jazz écologique » a donc été un succès. Le genre est incontestablement nouveau en URSS et le public était conquis par ces morceaux lents et répétitifs qui mêlent le son des instruments à des enregistrements de cris de baleines ou de hurlements de loups. Le tout était entrecoupé de poèmes d'Evtouchenko que le poète psalmodiait sur quelques accordés de musique.

Pour des Occidentaux, le groupe lui-même, avec ses musiciens barbues et mystiques vêtus de velours ocre, est légèrement rigard. Mais Paul Winter est persuasif. Il a d'entrée séduit l'auditoire malgré l'obstacle de la traduction, en partant de « notre mère la planète Terre » et de cette musique qu'on y entend « depuis cinquante millions d'années, le chant des baleines ». S'élevaient alors un fond d'eau rempli des génériques des océans. La mélodie venue de l'Idaho, la plainte de l'Ontario, le bassiste californien et le batteur texan leur faisaient peu à peu écho. Le saxo de Paul Winter donnait enfin de la mesure à un thème au début presque informe.

Paul Winter sait aussi très bien parler des loups. Le groupe revenait de Sibérie, où il a passé deux semaines et donné un concert à Irkoutsk. Evidemment, ce sont les loups qui ont peur des hommes... Le musicien a parlé de la sagesse qu'il a entrevue dans

leurs yeux : « Si nous faisons le paix avec les animaux, peut-être la farions-nous entra les hommes ». La soirée a été insensiblement des heures de la morte rétro sous la lune, au saxophone.

L'Hyvne au Balkan était bien fait pour captiver les écologistes soviétiques, une espèce en voie d'extinction. C'est le cas de cet homme, le saxophoniste américain Paul Winter et de son groupe de « jazz écologique » a donc été un succès. Le genre est incontestablement nouveau en URSS et le public était conquis par ces morceaux lents et répétitifs qui mêlent le son des instruments à des enregistrements de cris de baleines ou de hurlements de loups. Le tout était entrecoupé de poèmes d'Evtouchenko que le poète psalmodiait sur quelques accordés de musique.

Pour des Occidentaux, le groupe lui-même, avec ses musiciens barbues et mystiques vêtus de velours ocre, est légèrement rigard. Mais Paul Winter est persuasif. Il a d'entrée séduit l'auditoire malgré l'obstacle de la traduction, en partant de « notre mère la planète Terre » et de cette musique qu'on y entend « depuis cinquante millions d'années, le chant des baleines ». S'élevaient alors un fond d'eau rempli des génériques des océans. La mélodie venue de l'Idaho, la plainte de l'Ontario, le bassiste californien et le batteur texan leur faisaient peu à peu écho. Le saxo de Paul Winter donnait enfin de la mesure à un thème au début presque informe.

Paul Winter sait aussi très bien parler des loups. Le groupe revenait de Sibérie, où il a passé deux semaines et donné un concert à Irkoutsk. Evidemment, ce sont les loups qui ont peur des hommes... Le musicien a parlé de la sagesse qu'il a entrevue dans

Euro

Wash

Europe

POLOGNE

Tous les prisonniers politiques n'ont pas été amnistiés

Varsovie (AFP). — Des prisonniers politiques polonais, considérés comme droits communs par les autorités, n'ont pas bénéficié de l'amnistie qui a entraîné la sortie de prison de tous les dirigeants de Solidarité détenus, a-t-on indiqué le mardi 16 septembre dans les milieux de l'opposition.

L'opposition sait ainsi d'ores et déjà que quatre détenus qu'elle considère comme politiques resteront en prison. Il s'agit de deux policiers de Gdansk arrêtés en octobre 1984, MM. Adam Hodyz, quarante-quatre ans, et Piotr Siedlinski, trente-trois ans, condamnés respectivement à six ans et quatre ans de prison pour « participation à une association criminelle » et « trahison d'un secret d'Etat ». Les deux policiers avaient été accusés par les médias polonais de collaborer avec les structures clandestines de Solidarité. Leurs avocats ont été avisés par la justice que l'amnistie ne les concernerait pas.

Les deux autres cas sont ceux de jeunes Polonais qui ont refusé de prêter le serment militaire, faisant référence à l'alliance des armées polonaise et soviétique. Le premier, M. Wojciech Jankowski, vingt-deux ans, purge trois ans et demi de prison depuis novembre 1985. Le second, M. Jaroslaw Nakielski, un étudiant de Varsovie de vingt ans, a été arrêté lundi 15 septembre dans la capitale, au moment où il venait de se livrer à la justice pour bénéficier de l'amnistie. Arrêté en avril dernier, il avait été transféré de sa prison à un hôpital psychiatrique d'où il s'était enfui.

L'opposition a établi une liste d'une quarantaine de militants politiques emprisonnés et considérés par la justice polonaise comme des droits communs. Certains d'entre eux, notamment ceux accusés de « vol » de matériel d'imprimerie, ont été libérés dans le cadre de l'amnistie. On ignorait encore mardi le sort des autres.

TURQUIE

Après l'attentat contre la synagogue d'Istanbul La politique proche-orientale de la Turquie en équilibre instable

ISTANBUL
correspondance

La politique proche-orientale suivie, depuis 1983, par le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, est-elle encore possible? L'escalade récente du terrorisme risque de rendre plus difficile une diplomatie fondée à la fois sur l'attachement de la Turquie à ses alliances occidentales, la volonté de maintenir des équilibres subtils avec ses voisins et partenaires arabes et islamiques et les besoins de sa propre sécurité.

« Ni face à l'Arabie, ni douceur de Damas... » l'adage en dit long sur l'estime portée en Turquie aux voisins arabes, ces anciens sujets ottomans. Les nécessités économiques pèsent lourd dans le rapprochement entrepris. De l'autre côté de la frontière, il fallait effacer le souvenir de la position farouche pro-occidentale qui fut celle d'Ankara lors des batailles historiques du monde arabe, perçues comme le prolongement de la trahison fondamentaliste : l'instauration de la laïcité.

En réponse à la proclamation par Israël de Jérusalem comme capitale en 1980, Ankara réduisit sa représentation diplomatique à Tel-Aviv au niveau du deuxième secrétaire. Le raid israélien sur Tunis, le 1^{er} octobre 1985, vigoureusement condamné par la Turquie, fournit le prétexte rêvé pour annuler une rencontre prévue et souhaitée par Washington entre M. Ozal et M. Shamir. Cette rencontre aurait pu compromettre les bonnes relations établies avec l'OLP, dont le chef, Yasser Arafat, a séjourné fin février dans la capitale turque. La nomination récente par Ankara d'un diplomate de renom à Tel-Aviv, sans promotion du poste, n'a été vue comme une amorce timide de rapprochement que les auteurs de l'attentat ne pouvaient ignorer.

Cette politique très prudente a incontestablement porté ses fruits, tant en ce qui concerne les besoins du pays en devises — 40 % des capitaux étrangers investis en Turquie durant les six premiers mois de 1986 sont d'origine saoudienne — que les échanges commerciaux. Dans les premières années de la guerre du Golfe, la Turquie a développé ses ventes aux belligères avec lesquels elle s'efforce de maintenir une politique de neutralité. Mais le prolongement des hostilités, joint à la baisse du prix du brut, a compromis ces succès commerciaux et alimenté le contentieux : l'Iran, devenu le deuxième partenaire de la Turquie après la République fédérale, a annulé les importations de viande

sur lesquelles comptait la Turquie pour financer ses importations d'hydrocarbures. Le volume des échanges devrait se situer en 1986 bien en deçà des 3 milliards de dollars initialement prévus.

La question kurde

Les questions politiques n'en prennent que plus d'importance : la récente crise entre la Turquie et l'Iran, provoquée par le raid de l'armée turque le 15 août contre des bases du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) situées en territoire irakien, n'a pas été réglée par la visite à Téhéran du ministre des Affaires étrangères, M. Halesoglu. L'Iran affirme qu'il ne s'agit pas du PKK, mais uniquement les Kurdes des frères Barzani, ennemis jurés du régime de Bagdad. Pour tant, au moment où l'offensive irakienne reprenait avec succès, Ankara a signifié qu'il ne resterait pas indifférent au sort de l'Irak du Nord, a fortiori s'il risque de passer sous contrôle des « exportateurs de révolution ». Des pamphlets islamiques d'origine irakienne sont fréquemment saisis par la police turque.

Le rationnement de l'électricité que connaissent depuis l'année dernière les villes de Syrie n'est pas pour rien dans l'amélioration, très relative, des relations entre Damas et Ankara. Les revendications irédentistes syriennes sur le dandjak d'Alexandrette, devenu sous le mandat français la province turque du Hatay, s'ajoutent au différend sur la question des eaux de l'Euphrate retenues par les Turcs en amont du barrage de Tapqa et vitales pour la Syrie. La pression turque vise à dissuader Damas de laisser sa frontière ouverte aux séparatistes du PKK, soupçonnés de s'entraîner dans la Bekaa libanaise sous contrôle syrien.

Les relations avec la Libye, où travaillent de nombreux Turcs, sont, de leur côté, en détérioration accélérée. La proclamation répétée par Tripoli de son soutien au « mouvement national arabe » et les invectives du colonel Kadhafi contre la Turquie et l'Égypte, « pantins des Etats-Unis », ont soulevé un tollé général dans la presse turque, qui avait pourtant réproposé le raid américain contre la Libye. C'est qu'elles avaient été précédées d'un passage à l'acte : des diplomates libyens ont été impliqués dans l'attentat perpétré contre le club des officiers américains à Ankara au mois d'avril.

MICHEL FARRÈRE.

SOCIÉTÉ

12 H 30 – 13 H 30 FAITES UN APPEL AU CALME !

STERN
GRAVEUR
depuis 1840
Cartes de visite
Invitations
Papiers à lettres
de prestige
pour Sociétés
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
TEL : 42.36.94.48 - 45.08.85.45

Le château
en France

EN SOUSCRIPTION

LE CHATEAU EN FRANCE, le premier livre de synthèse retraçant l'histoire du château des origines à nos jours. Une co-édition BERGER-LEVRULT/C.N.M.H.S., les 30 meilleurs spécialistes français et étrangers sous la direction de J.P. BABELON, Inspecteur Général des Archives de France.

Format : 210 x 297, 440 pages, 350 ill. noir et couleurs

En souscription chez votre libraire habituel et au prix de 595 F au lieu de 680 F.

EDITIONS BERGER-LEVRULT (1) 46.34.12.35

POLITIQUE

CHANGEMENT DE DIRECTION, ON PREND LE BON CAP.

Washington est aussi sur nos billets.

Vol quotidien de Paris CDG 1 pour 4 655 F jusqu'au 30 septembre, et 4 385 F à partir du 1^{er} octobre* Sans oublier que TWA dessert plus de 60 villes à l'intérieur des Etats-Unis. Contactez TWA au 47.20.62. Il ou votre agence de voyages.

TWA ouvre la voie vers les USA.

Tarif loisir A/R 14 jours - 2 mois *Valable jusqu'au 31 octobre.

TWA

سكنا من الامم

سكنا من الاجل

La lutte contre le terrorisme après

Primes et affiches

Le ministre de l'intérieur a pris, mardi 16 septembre, deux décisions d'ordre psychologique : l'annonce qu'une prime d'un million de francs était offerte à toute personne susceptible de fournir des renseignements valables sur les auteurs des attentats ; l'affichage dans la rue et les lieux publics des photos de Maurice et Robert Ibrahim Abdallah, deux des frères du chef présumé des FARL qui est actuellement le principal enjeu du chantage terroriste (1).

Par ces décisions sans équivalent depuis la seconde guerre mondiale, le gouvernement entend d'abord manifester à l'opinion sa détermination politique. Les spécialistes policiers sont, en effet, réservés sur l'efficacité de telles dispositions pour l'aboutissement de leurs investigations. Le précédent ouest-allemand — affichage des portraits des membres recherchés de la Fraction armée rouge et primes pouvant aller jusqu'à 50 000 DM (environ 160 000 francs) — ne leur paraît pas probant, et ils font plus confiance aux techniques policières traditionnelles.

Cet appel à la population est une arme à double tranchant : tout en sensibilisant l'opinion, il accroît le travail des services de police, qui devront trier dans une masse de renseignements imprécis, les

vérifier et les recouper pour, ose-t-on pronostiquer, un résultat maigre. Au-delà, ces décisions symboliques — qui ne furent pas prises pendant la guerre d'Algérie — suscitent inévitablement un débat politique.

Cette initiative gouvernementale est aussi un message envoyé aux amis de Georges Ibrahim Abdallah, qui se sont à nouveau manifestés mardi. Dans un communiqué manuscrit en arabe parvenu à une agence occidentale à Beyrouth, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) assure qu'il va « continuer à frapper » : « Chiroc doit savoir que nous sommes plus puissants que ses services et sommes partout pratiqués par les masses opprimées et déshéritées. Que le chef des services de sécurité, son ministre de la défense et ceux que cela intéresse sachent que nous détruirons bientôt le mur d'enceinte du palais du roi Mitterrand. »

Le CSPPA s'en prend surtout au président de la République qu'il accuse « d'être totalement soumis aux décisions des services de renseignement israéliens ». Pour le CSPPA, « une nouvelle fois, le régime bicéphale français connaît un conflit entre

deux absurdités, en raison de sa soumission aux ordres de son maître américain et de son insistance à séquestrer nos militants ». Les « partisans du droit et de la liberté » (PDL), qui se livrent à une surenchère de communiqués avec le CSPPA mais paraissent moins crédibles, ont, de leur côté, diffusé, mardi, à Beyrouth, un nouveau message, laissant « une dernière chance au gouvernement français avant de reprendre la lutte ».

Du côté de la police française, la riposte se poursuit sur deux fronts. Outre l'appel aux témoignages de la population. D'une part, des expulsions d'étrangers résidant depuis longtemps en France et venus du Proche-Orient. Un étudiant libanais, de confession chiite, âgé de vingt ans, Walid Charara, a été expulsé, mardi, vers Beyrouth. Neuf autres étrangers sont toujours en attente de leur expulsion à Paris, en raison des difficultés pour leur trouver un pays d'accueil qui recueille leur agrément. Quatre autres sont dans la même situation à Lyon, le recours déposé par leur avocat ayant été rejeté.

L'autre volet, c'est l'enquête menée, dans le cours des informations judiciaires sur les attentats, parmi la communauté libanaise à Paris. Comme prévu (le Monde du 17 septembre), les dix-neuf personnes interpellées, lundi, dans ce cadre, ont été

relâchées à l'expiration de leur garde à vue. Ces interrogatoires n'ont néanmoins pas été inutiles, selon les enquêteurs, qui tirent toujours le fil retrouvé après la mort de Nabil Dagher, un familier d'Abdallah, dans l'attentat du 20 mars, à la galerie Point Show des Champs-Élysées. Le juge d'instruction chargé de ces dossiers s'est d'ailleurs rendu dans la cellule de Georges Ibrahim Abdallah — dont les conditions de détention ont été renforcées — pour l'interroger.

Enfin, les policiers continuent d'étudier les méthodes des poseurs de bombes. Après avoir souligné le court délai séparant la mise à feu des explosifs de leur pose par les terroristes, ils remarquent le parcours utilisé par ceux-ci : tous les attentats — à l'exception de celui, manqué, à la tour Eiffel en février — ont été réalisés dans des lieux proches des stations de la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye-Boissy-Saint-Léger).

E. P.

(1) Voici les numéros de téléphone diffusés par la police judiciaire pour l'appel à témoins : 42-65-10-58, 43-54-81-43, 43-54-13-32.

Maurice et Robert Abdallah, deux frères sous influence

Maurice, né le 5 mars 1963, et Robert, né le 13 janvier 1966, sont les deux plus jeunes frères de Georges Ibrahim Abdallah. Les deux aînés sont Joseph, né le 31 janvier 1948 — sur lequel on sait peu de choses, — et Fakim, né le 26 novembre 1945, naturalisé français, qui est décédé en France en 1983. Né le 2 avril 1951 à Tripoli, Georges, le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), a aujourd'hui trente-cinq ans.

Salon les services de renseignement, c'est sur ses deux plus jeunes frères que son influence fut réelle ; notamment sur Maurice, contra qui a été lancé en 15 mars 1985 et sur lequel la DST a accumulé de nombreux renseignements. Robert serait, lui, moins scoté. Il n'en était pas moins avec Maurice et aux côtés de Salim El Khoury et Jacqueline Esber, en mars 1985. L'un des quatre ravisseurs de Gilles Peyrolles à Tripoli qui, au nom des FARL, réclamant la libération de leurs deux amis condamnés en Italie et l'assurance que Georges ne serait pas livré aux Phalanges chrétiennes libanaises.

E. P.

Alors et venues qu'il, recoups avec celles de Georges Ibrahim, illustrant, selon les enquêteurs, l'activité des FARL. La Belgique est aussi connue pour être l'une des filières européennes d'approvisionnement en armes. De plus, la photocopie du passeport de Maurice sera retrouvée, à Paris, dans le studio de la rue Lacroix, où seront saisis des explosifs et des armes (dont celle utilisée pour les assassinats, par les FARL, de Charles Rey et Yacov Barsimantov).

Quant à Robert, sa présence est signalée, en 1984, à Lyon et à Bruxelles en compagnie de Maurice. Mais la justice française devait reconnaître qu'il n'est pas prouvé qu'il ait manifesté son appui à des actes matériels précis. C'est pourquoi aucun mandat ne fut lancé contre lui. Aujourd'hui, les services spécialisés sont convaincus du contraire et de sa implication dans le surachète terroriste de « elan Abdallah » pour la libération de son chef.

Signée par des personnalités d'origine maghrébine

Une lettre ouverte à Georges Ibrahim Abdallah

Une cinquantaine de jeunes « Beurs » et de personnalités d'origine maghrébine, parmi lesquelles on relève les noms d'Ali Ahmed, l'un des « chefs historiques » de la révolution algérienne et de deux anciens dirigeants du FLN, Mohammed Harbi et Bachir Boumazza, viennent d'adresser à Georges Ibrahim Abdallah une lettre ouverte dans laquelle ils demandent au responsable des Fractions armées révolutionnaires libanaises que « les attentats cessent immédiatement » (nos dernières éditions). Voici le texte de cette lettre :

« Une bombe dans le RER qui aurait pu tuer des dizaines de personnes, puis trois bombes (Hôtel de Ville, la Défense et le Pub Renauld) qui ont tué des innocents qui n'avaient peut-être pas la moindre opinion sur la guerre qui ravage votre pays depuis maintenant onze longues années, ni sur la présence de casques bleus français au Liban.

« A qui ferez-vous croire que les attentats-massacres de ces derniers jours soient l'unique et seule réponse au différend qui vous oppose au gou-

vernement français ? Nous qui avons toujours condamné le terrorisme d'Etat « made in Israël », comment pourrions-nous décemment fermer les yeux sur des actes qui relèvent de la même barbarie.

« Peut-être avez-vous les moyens de faire arrêter le sang qui coule... Si oui, faites-le... La haine se nourrit de la haine et tout peut arriver. Demain, il ne sera pas improbable que d'autres fous se vengent sur des immigrés maghrébains tout aussi innocents. Déjà, les attentats sont prétextes à une remise en cause du droit d'asile sans parler des expulsions arbitraires.

« Issus d'une communauté qui souffre du racisme et du terrorisme de l'extrême droite française, les considérations qui nous animent sont strictement humanitaires. Il n'est nullement question, en ce qui nous concerne, de porter un jugement sur votre action et celle des autres milices au Liban. Quelle que soit la justice de votre combat, vous n'avez pas le droit — et vous n'aurez jamais notre assentiment — de semer la terreur et répandre la mort. Le conflit du Moyen-Orient ne peut se régler sur les berges de la Seine. Si par malheur, demain, la haine devait se retourner contre la com-

THIONVILLE de notre envoyé spécial

En rase campagne et sous une pluie battante, deux jeunes engagés en treillis de combat postés à côté de leur jeep surveillent l'opération de contrôle de frontière menée par un fonctionnaire de la police de l'air et des frontières (PAF). Le pistolet mitrailleur à la hanche, les deux soldats ne bronchent pas. Le visage de l'automobiliste soumis à vérification reste tout à fait impassible. La scène laisse pantois les voyageurs, qui l'acceptent plutôt bien : « Si c'est la guerre... ». « ... Mais on n'est pas en guerre. »

Cela se passe, mardi 16 septembre, quand commence l'application des nouvelles mesures anti-terroristes, près de Contz-les-Bains, sur la Moselle. Au-delà, à quelques kilomètres, on est en Allemagne ou encore au grand-duché de Luxembourg.

A Contz, sur cette départementale, pas de barrière douanière. Un gros arbre abrite la petite équipe entre deux passages de véhicules. « Les militaires ne sont pas des policiers. Adressez-vous au responsable de la PAF, c'est lui qui commande », libèrent les deux fantasmes. Ces engagés du 1^{er} Régiment d'infanterie de Sarrebourg sont temporairement affectés au service de la PAF, pour le district de Thionville. Ce dernier, fort de quatre-vingts personnes, est dirigé par le commissaire principal Roger Bernard, un homme du terrain.

On patrouille donc, avec le commissaire Bernard, sur les routes de Moselle, à deux pas de la centrale de Cattenom où manifestent presque chaque semaine les antinucléaires français et allemands.

E. P.

Les contrôles à la frontière ouest-allemande Avec les militaires, en Moselle

qui est un fonctionnaire de la PAF — au lieu de deux précédemment — assisté d'un sous-officier et de deux hommes de rang. Ainsi double-t-on ces brigades qui se promènent entre deux frontières, effectuant des contrôles à des passages non gardés ou des postes intermittents. « Il faut resserrer les mailles du filet, terroristes et adresses est toujours à la PAF car la sécurité commence aux frontières ».

Le rêve des passeurs

Le commissaire Bernard connaît son terrain : 130 kilomètres à surveiller, entre quatre pays, cent vingt chemins de traversée libres coupant forêts et collines, autant de « points noirs » qui sont le rêve des passeurs et des trafiquants. Des villages comme Leidingen que la rue principale coupe en deux États. Telle est la « frontière verte », selon l'expression locale, impossible à tenir.

Du territoire de Belfort aux Ardennes, sur dix-huit départements, la Moselle à elle seule laisse passer, affirme-t-on à la préfecture, près de 60% de l'immigration clandestine. A 30 kilomètres de Thionville — mais en Allemagne de l'Ouest, à Lebach — se trouve un camp groupant, en transit, environ mille étrangers. Pas besoin d'être fin limier pour saisir l'origine de certaines arrivées discrètes en Moselle.

Le commissaire Bernard n'en dira pas davantage. Il continue sa tournée à Apiceli, où est installé un des trois postes permanents et informatisés du district. Barrière, douaniers et un fonctionnaire de la PAF qui, depuis le matin, distribue les visas après vérification au fichier central des personnes recherchées. Le voyageur sans histoire peut continuer sa route, tel ce retraité suédois résidant en Espagne et transitant par la France, surpris par la nouvelle... et déjà rassuré par le visa vite obtenu.

A peine a-t-il eu le temps de comprendre ce qui se passe...

Non loin de là, au poste de Zoaffingen, sur l'autoroute Thionville-Luxembourg, les premières heures de la matinée ont été chandies. Ordinairement, le trafic quotidien est important, jusqu'à dix mille passages. Ce matin, il y a une certaine agitation : un seul tampon administratif et cent vingt visas pour deux mille six cents passages entre 8 heures et 11 heures.

Les automobilistes, dont de nombreux Américains et Canadiens travaillant pour l'OTAN, avaient le choix entre attendre une heure ou repartir au consulat de France à Luxembourg. Vers 11 heures, la circulation redouvait fluidité ; seuls sont contrôlés quelques écoles et de nombreux frontaliers connus des fonctionnaires qui passent rapidement après avoir fait le plein d'essence en RFA ou au Luxembourg, là où le carburant est moins cher.

An même moment, la gare de Thionville connaît un certain émoi. Le train Luxembourg-Milan a pris un retard de trente minutes ; deux cent soixante-dix passagers, dix-neuf vérifications plus poussées et autant de visas. Ce retard va-t-il se généraliser ? « A cause de ces imbéciles qui mettent des bombes, on va nous fouiller », maugre une vieille dame. Mais non : on n'est pas là. Les trains sont à l'heure... ou presque.

Le rodage de la nouvelle réglementation se fait ce 16 septembre sans trop de grimaces : « Les autorités ont mis des aéroports partout sur la terre », ironisent fonctionnaires et voyageurs. Chacun a d'ailleurs lui-même déclaré devant la presse régionale : « On prendra tout ce qui tombe dans le filet. »

Dans deux semaines, la PAF pourra souffler, les visas enont regagné l'autorité consulaire, mais les militaires en renfort, eux, restent aux côtés des gendarmes et des policiers. Ils sont venus « pour une durée indéterminée ».

DANIELLE ROUARD.

Une explosion place Clichy

Psychose

Une explosion accidentelle, provoquée, mardi soir 16 septembre, par un court-circuit électrique, a dévasté le sous-sol de la brasserie « La Champagne », 10 bis, place Clichy à Paris (9^e). Dans l'incendie qui a suivi, un serveur de l'établissement a été blessé. Cependant, la psychose de l'attentat et les doutes sur l'origine précise du sinistre ont suscité l'inquiétude pendant une heure.

D'autant plus qu'un correspondant anonyme a revendiqué, dans la soirée, auprès d'une agence de presse occidentale à Beyrouth, cette explosion au nom des « Partisans du droit et de la liberté » (PDL).

Les PDL, depuis leur apparition récente, mènent une guerre de communiqués sur les attentats parisiens avec le CSPPA, dont les revendications sont jugées plus crédibles par les spécialistes.

Le sans-faute des sauveteurs

Cinquante-sept minutes, pas une de plus, c'est ce qu'il a fallu aux sauveteurs, dans l'après-midi du lundi 15 septembre, pour secourir et évacuer vers des hôpitaux les cinquante-deux personnes blessées à la suite de l'attentat perpétré à la préfecture de police.

Ce temps record illustre parfaitement le sans-faute accompli conjointement depuis le début de la vague d'attentats, par les pompiers et la SAMU de Paris.

Compta tant des circonstances, tout le monde s'est mobilisé : outre la SAMU de Paris, les trois autres SAMU de l'Assistance publique (92, 93, 94) sont prêtes à intervenir en cas de coup dur ; les sapeurs-pompiers aussi ; bien sûr, mais également des ambulanciers privés et des médecins libéraux qui, spontanément, proposent leur aide. Un réflexe de solidarité dont se félicite le professeur Geneviève Barrier, directrice du SAMU de Paris.

Dès que la nouvelle d'un attentat est connue, SAMU et pompiers accourent sur les lieux. A chaque fois, il ne se passe guère plus de quatre minutes entre le premier appel téléphonique et l'arrivée des premiers véhicules de secours. Aussitôt, les pompiers mettent en place ce que l'on appelle un centre de tri, de manière à établir un rapide bilan des blessés. Pendant ce temps, les médecins du SAMU s'occupent de trouver des lits dans les hôpitaux les plus proches.

« Brûlures

et traumatismes divers

En fait, le principal problème consiste à établir un diagnostic exact d'emblée. « L'état des blessés traumatés par l'effet de souffle peut évoluer très vite dans un sens ou dans l'autre », explique le professeur Barrier. « D'où la difficulté de choisir l'hôpital et le service spécialisé le plus approprié. »

Les bombes utilisées par les terroristes, outre les brûlures et traumatismes divers qu'elles entraînent, provoquent un violent effet de souffle, responsable d'œdèmes sévères en particulier au niveau pulmonaire, cérébral et tympanique.

Il e'ensuit l'apparition de toutes sortes de pathologies, allant de l'explosion des tympans à l'apparition de troubles graves de la conscience, mais il arrive que des lésions que, dans un premier temps, on peut croire très graves finissent par disparaître spontanément dans les heures qui suivent du fait de la forme de l'œdème.

A l'inverse, les complications graves peuvent ne survenir que plusieurs heures après l'explosion de la bombe. Autant de pièges de diagnostic qui compliquent la tâche des sauveteurs chargés de l'évacuation des blessés.

« On tient le coup », raconte, les traits tirés, un médecin du SAMU qui ajoute, avec un brin d'ironie : « On commence à être bien entraîné maintenant. »

FRANK NOUËRE.

le après

la vague d'attentats à Paris

La nouvelle réglementation sur les visas

Réactions mitigées à l'étranger

Les autorités françaises ont décidé, afin d'éviter le prévisible engorgement des consulats de France à l'étranger, de prolonger jusqu'au 1^{er} octobre la période durant laquelle il sera possible d'obtenir un visa à l'arrivée dans l'Hexagone. Passé ce délai, il devra strictement indispensable d'obtenir les démarches nécessaires avant de se présenter à la frontière, ou à l'embarquement de l'avion ou du bateau.

La première journée d'application de cette nouvelle réglementation sur les visas - qui a pris effet mardi 16 septembre à 0 heure - a donné lieu à un certain nombre de difficultés, mais l'attente des postulants est restée d'une durée supportable, semble-t-il, bien que des files impressionnantes se soient formées devant certains consulats de France à l'étranger. Il semble en fait que l'annonce de la prorogation du délai pendant lequel des « visas de régularisation » pouvaient être délivrés à l'arrivée en France ait incité bon nombre de visiteurs à s'en remettre à cette procédure.

Une procédure en principe exceptionnelle, mais qui a fonctionné avec, elle aussi, des délais à peu près raisonnables, grâce aux renforts administratifs envoyés dans les grands aéroports. On redoute en revanche, chez les spécialistes, que la « thrombose » des consulats ne se produise après le 1^{er} octobre, lorsque ces établissements auront à faire face à de très nombreuses demandes, au moins dans certaines capitales et autres grandes villes étrangères.

Pour les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc), avec lesquels la France entretient des liens particuliers, et en provenance desquels les flux migratoires sont importants, des conversations ont actuellement lieu pour concilier les nouvelles dispositions et le régime particulier qui était jusqu'à présent leur au regard de la législation française sur les passeports et les visas. Ce régime est caractérisé par l'existence d'un document spécial en deux volets, le dyptique, dont l'un doit être remis à l'entrée en France et l'autre à la sortie, afin de lutter contre l'immigration clandestine.

Le ministre chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud, s'est rendu dans la soirée du mardi 16 septembre à Alger pour se concerter à ce sujet avec les autorités locales, comme l'avait promis, samedi, M. Chirac, lors de son passage dans la capitale algérienne. La presse marocaine, de son côté, commente

favorablement les mesures adoptées par la France pour lutter contre le terrorisme.

Toutes les réactions enregistrées à l'étranger ne sont pas aussi positives. Il s'en faut même de beaucoup. Si l'opinion américaine semble comprendre la nécessité de l'établissement d'un visa d'entrée en France (procédure qui est ancienne et générale pour l'entrée aux Etats-Unis), M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, a exprimé des doutes sur l'efficacité réelle de cette mesure; mais la Maison Blanche et le département d'Etat avaient approuvé, lundi, le plan français de lutte contre le terrorisme.

Le Brésil a répliqué, lui, par une mesure de rétorsion symétrique: les Français qui souhaitent s'y rendre devront eux aussi demander au préalable un visa. On fait valoir, à Brasilia, que les deux pays avaient signé en 1984 un accord supprimant l'obligation de visa et que cette convention prévoyait un préavis de deux mois en cas de dénonciation unilatérale.

Un délai de six mois

Les pays scandinaves (en dehors du Danemark, non concerné puisqu'il est membre de la Communauté européenne) admettent eux aussi assez mal, tout comme l'Australie, d'être soumis à cette obligation, d'ailleurs contradictoire avec les engagements de la France au Conseil de l'Europe, auquel ils appartiennent également, et au secrétaire général d'inviter Paris à diffuser sa décision. La Suède a ainsi décidé d'appeler à une réunion des pays nordiques pour « adopter d'éventuelles mesures communes », et l'opinion publique, à Stockholm, se montre sévère à l'égard de la France, que plusieurs quotidiens critiquent vivement ce mercredi.

C'est notamment pour désamorcer, ou au moins limiter, les réactions de cette nature que l'on met l'accent, au Quai d'Orsay, sur le caractère en principe provisoire - un délai de six mois est prévu, au terme duquel on « fera le point » - de ces mesures, et aussi sur le fait qu'il ne s'agit que d'un retour, pour un certain nombre de pays, au *status quo ante*. Ces pays sont, selon le document des affaires étrangères, au nombre de trente-neuf, soit pratiquement tous ceux avec lesquels l'obligation du visa n'existe plus, hors la CEE, M. Suisse, Monaco, Andorre et le Liechtenstein.

Dans la police parisienne : tous consignés !

Parvenu dans les services de police, lundi 15 septembre, dans la soirée, le télégramme n° 39 émanant de M. Georges Le Corre, directeur de la sécurité publique à la préfecture de police, suspend « jusqu'à nouvel ordre » les permissions des sous-directeurs, commissaires, commandants et officiers de la police parisienne. Seuls les directeurs échappent à cette consigne draconienne.

La raison de ce télégramme, le *Canard enchaîné* le donne dans son dernier numéro : lors de l'attentat contre le pub Renault, diman-

che 14 septembre, il n'y avait qu'un seul commissaire de sécurité publique de service à Paris. Il effectuait, comme c'est l'usage durant les week-ends, une permanence à son domicile. Ce même jour, dans le huitième arrondissement, quartier « sensible » entre tous, le commissariat central situé à deux pas de l'Élysée n'était dirigé que par un brigadier-chef.

Cette absence d'encadrement en pleine période d'attentats n'a pas manqué de surprendre les responsables du ministère de l'Intérieur.

étonnés que la situation exceptionnelle que connaît la capitale depuis deux semaines n'ait pas autrement bousculé les vieilles habitudes de la hiérarchie de la police parisienne. Le rappel à l'ordre télégraphique de M. Pandraud ne suffit sans doute pas à les supprimer mais c'était bien le moins que le ministre pouvait faire, alors que M. Jacques Chirac s'indigne des vacances que prend, en plein regain de tension, le général finlandais commandant la FINUL.

GEORGES MARION.

POLITIQUE INTERNATIONALE

EN 6 MINUTES, ON REFAIT LE MONDE.

Au répondeur téléphonique des policiers indépendants

« Des Barbaresques haineux et meurtriers »

Face au « terrorisme cosmopolite » des « ennemis de la nation », il faut instaurer « l'état d'urgence ». Qui sont-ils à dire ? « Les terroristes, les pérorateurs de jour comme de nuit, les assignés à résidence des étrangers suspects, le rétablissement de la peine de mort, le droit de tir après sommation » (pour les policiers). Airement dit : il faut « répondre au coup par coup (...) même si cela ne s'inscrit pas dans la sacro-sainte tradition démocratique ».

Telles sont les injonctions que l'on pouvait entendre, mardi 18 septembre, en appelant le 42-71-11-38, qui est le répondeur téléphonique de la Fédération professionnelle d'indépendants de la police (FFIP). Syndicat policier d'extrême droite, la FFIP est connue pour la virulence de ses propos, qui sont à la mesure de son influence minoritaire (elle a obtenu 5 % des suffrages aux élections professionnelles de 1985). Elle a dénoncé récemment « l'inefficacité républicaine » (Le Monde du 10 septembre).

Or, depuis sa création à la fin des années 70, l'influence de la FFIP progresse, et ses nouvelles distorsions vont au-delà de ses succès professionnels, sans pour autant ébranler les pouvoirs publics. Ses derniers écrits et déclarations révèlent une propagande explicitement antidémocratique à l'adresse des forces de police. Selon le « volonte de réponse » de M. Jacques Chirac, le même message téléphonique ajoute que le premier ministre « n'ose pas pousser son raisonnement à fond ». La FFIP, elle, ose, assurant que « notre pays est soumis, depuis des décennies, à l'invasion de Barbaresques haineux et meurtriers ».

Dans une toute nouvelle livraison de son bulletin *Police et sécurité*, le Jean-Luc Bretteau, adjoint de la FFIP assure que, face au « terrorisme cosmopolite », il faut « répondre au coup par coup (...) même si cela ne s'inscrit pas dans la sacro-sainte tradition démocratique ».

M. Serge Lecanu, inspecteur principal et secrétaire général, va plus loin : « En démocratie, l'on ne peut qu'utiliser des moyens démocratiques. Or ce système, tout comme le marxisme, ne peut empêcher le terrorisme et la pègre d'importation car il ne sécurise pas le volonte prioritaire de sauvegarder notre identité ethnique et nationale. Seul un régime fort fondé sur les concepts d'ordre et de nation et faisant fi de toutes les théories humanitaristes décadentes sera notre salut ».

Un autre article du même bulletin assure que M. Pasqua a « raison au fond » quand il suggère de « terroriser les terroristes » et traduit cette recommandation en ces termes : « pratiquer le terrorisme contre les terroristes », montrer à leur rencontre « une cruauté au moins égale à celle qui est la leur », recourir à des « moyens radicaux, violents et parfois amoraux, qui n'ont, hélas, qu'un très lointain rapport avec les grands principes édictés dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ».

Une déclaration qui est pourtant affichée dans les commissariats de police depuis janvier.

E. P.

● Report du colloque Identité et dialogue. - Prévu du 21 au 23 septembre, le colloque international organisé par le mouvement Identité et dialogue, qui célèbre ses dix ans, a été reporté sine die, après avis des autorités françaises, en raison des événements à Paris. Identité et dialogue, créé par des représentants du judaïsme marocain, avait invité pour ce colloque préparé de longue date nombre de participants français, marocains, palestiniens, Israéliens.

● Le brigadier Jean-Louis Bretteau cité à l'ordre de la nation. - Le brigadier Jean-Louis Bretteau, vingt-quatre ans, décédé dimanche 14 septembre après l'attentat du pub Renault, sur les Champs-Élysées, à Paris, a été cité à l'ordre de la nation. La citation souligne qu'il était « un jeune policier dynamique, courageux, d'une haute conscience professionnelle ».

ODOUL AGENT DE DÉTACHEMENT
Garde-meubles
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

PHOTOCOPIE COULEUR
SUR PAPIER ORDINAIRE / PAPIER PHOTO - RÉDUCTION / AGRANDISSEMENT
DIABOLO
75, RUE BAYEN 75017 PARIS - TEL. 45.72.41.46 +

BOURSE

L'UNITÉ BAISSE, LA MAJORITÉ APPROUVE !

سكزا من الاموال

Quand on regarde bien, l'écart de prix entre Victor et ~~son concurrent~~ est absolument terrifiant.



Ça commence comme un conte de fées : les matériels que propose ~~son concurrent~~ utilisent les mêmes éléments, les mêmes composants que ceux de VICTOR. Mêmes micro-processeurs Intel*, mêmes systèmes d'exploitation Microsoft** : on s'attendrait logiquement à des prix tout à fait comparables. Mais quand on découvre que le VICTOR PC2, avec ses 640 K Ram en standard, plus compact, plus puissant que le cher vieux PC de ~~son concurrent~~,

ne coûte que 11.900 F*** en version deux disquettes 360 Ko, et 18.900 F*** en version disque dur 20 Mo, on se demande ce qui peut justifier de tels écarts de prix.

Écarts que l'on retrouve avec le VICTOR V 286, proposé à 18.900 F*** en version disquette, à 24.900 F*** en version disque dur 20 Mo et 34.900 F*** en version disque dur 40 Mo. Pour une puissance de 512 Ko et un écran graphique 14 pouces en standard.

Écarts que les professionnels les plus endurcis ne peuvent que trouver terrifiants.

VICTOR Technologies. Tour Horizon, 52, quai de Dion Bouton. 92800 Puteaux.
Tél. : (1) 47.78.14.50.
Lyon : 72.34.12.45.
Montpellier : 67.64.71.72.
Nantes : 40.89.24.28.



*Marque déposée de Intel Corp. **Marque déposée de Microsoft Corp. ***Prix public H.T. conseillé.

VICTOR

Comme ~~son concurrent~~ moins cher que ~~son concurrent~~

صكنا من الالعمل

هكذا من الاجل

Politique

La préparation des élections sénatoriales

Désordres au RPR

Parti centralisé, le RPR a parfois du mal à faire prévaloir des choix faits à Paris, en fonction d'éléments liés à l'objectif présidentiel du mouvement, au détriment des considérations locales, qui pèsent lourd lors d'élections sénatoriales. Il arrive qu'un « parachutage » — celui de

M^{me} Hélène Missoffe dans l'Essonne — soit mal accepté, surtout lorsqu'il s'accompagne d'un accord avec l'un des adversaires les plus anciens du mouvement gaulliste, M. Michel Poniatowski. Ailleurs — dans l'Essonne (voir Le Monde daté 14-15 septembre) et dans la Sarthe, — ce sont des

élus plus récemment engagés dans ce parti qui contestent les générations précédentes. A Flers, dans le Rhône, c'est un ancien élu, M. Pierre-Bernard Costé, appartenant au groupe de l'Assemblée nationale de 1963 à 1986, qui reproche à son cadet, M. Michel Noir, de ne pas

lui assurer un siège au Palais du Luxembourg. Ces conflits peuvent gêner, dans certains cas, un RPR dont les ambitions sénatoriales sont grandes. Ils peuvent donner à la gauche, dans l'Essonne et le Val-d'Oise, quelque espoir de limiter son recul.

SARTHE : l'enfant terrible

LE MANS de notre correspondant

Avant l'été, la droite sarthoise regardait l'horizon des sénatoriales avec sérénité. Les trois mousquetaires sarthois du palais du Luxembourg avaient mis un point d'honneur à annoncer leur candidature début juillet : élus il y a neuf ans, MM. Michel d'Aillières (PR), aujourd'hui président du conseil général, Roland du Luart (PR) et Jacques Chaumont (RPR) voulaient miser sur l'image de la continuité d'une équipe soudée. Et de se multiplier dans les comices cantonniers, pour répéter quelle efficacité ils avaient au tir de leur complémentarité, chacun se partageant les grands dossiers selon sa spécialité, et quel crédit ils s'étaient ainsi acquis dans les cabinets parisiens.

Bref, on ne change pas une équipe qui gagne... surtout lorsqu'elle permet un tel équilibre dans la représentation parlementaire (le RPR compte deux députés et l'UDF un seul, c'est l'inverse chez les sénateurs).

C'était sans compter avec l'enfant terrible de la famille, celui qui refuse de se laisser soumettre par les appareils, M. Pierre-Etienne Gascher, ancien député gaulliste. Un seul mandat lui a suffi pour se faire un nom dans le sérail politique fermé du département, sans tapage excessif, mais à force de travail.

L'éclat de l'ancien professeur d'histoire de Paris III, chassant, en décembre 1984, la porte du RPR parce qu'il se sentait plus proche d'un Edgard Pisani essayant de dénouer l'imbroglio néo-caldésien, que des positions de son parti, l'a sans doute privé d'un second mandat en mars dernier. Il a un mois suscité l'essime, aussi bien dans les rangs de sa famille politique qu'à gauche, pour son esprit indépendant. Un scrutin de circonscription lui aurait sans doute permis de retrouver son siège de député. Le scrutin proportionnel l'a écarté de la liste officielle législative. Toutefois, il s'est retrouvé en deuxième position de la liste régionale, derrière M. du Luart : ultime « cadeau » dont on espérait bien quelque reconnaissance à droite. Il a même été élu vice-président du conseil régional des Pays de la Loire. Mais on ne neutralise pas ainsi M. Gascher.

« Je me suis trouvé écarté de la consultation législative, alors qu'il ne m'avait semblé avoir nullement démenti. Il appartient aux électeurs et à eux seuls de décider si l'un de leurs concitoyens peut ou non avoir l'honneur de les représenter. Pas aux appareils parisiens », dit-il.

Bien malin qui peut dire aujourd'hui de MM. d'Aillières, du Luart, Chaumont ou Gascher, celui qui restera sur la touche au soir du 28 septembre.

ALAIN MACHEFER.

VENDEE : hors du contrôle parisien

LA ROCHE-SUR-YON de notre correspondant

Depuis les élections législatives de mars 1986, le RPR, en Vendée, est profondément divisé et les tendances se manifestent au grand jour, sans que la direction parisienne puisse, semble-t-il, contrôler les militants. Les sénatoriales ajoutent à cette confusion.

A côté de la liste unique de la majorité, composée de deux sortants (1), MM. Michel Crucis (PR), soixante-quatre ans, et Louis Caiveau (CDS), soixante-deux ans et de M. Vincent Anquer, député RPR, ancien ministre, un conseiller général RPR a décidé de faire cavalier seul. Il s'agit de M. Jacques Oudin, quarante-sept ans, conseiller référendaire à la Cour des comptes, non élu lors des dernières régionales sur la liste unique RPR-UDF, qui, cette fois, part seul à la bataille pour, dit-il, « mettre toutes les chances de son côté ».

Egalement stricte de la liste unique de l'opposition RPR-UDF aux dernières législatives, M. Oudin, conseiller général de Noirmoutier, ne pourra briguer la succession de M. Anquer au Palais-Bourbon s'il advenait que ce dernier (soixante et un ans) soit élu le 28 septembre au Sénat. C'est sans doute M. Louis Guédon (UDF), maire des Sables-d'Olonne, cinquième de liste, qui

succèdera à l'ancien ministre gaulliste. A moins que M. Philippe de Villiers (UDF-PR), secrétaire d'Etat à la culture et à la communication, quatrième de la liste, ne choisisse — hypothèse improbable — de quitter le gouvernement pour exercer un mandat législatif.

M. Oudin, non élu aux régionales, sans espoir de succéder à M. Anquer à l'Assemblée nationale, joue aujourd'hui son va-tout. Il ne cache à personne qu'en cas d'insuccès le 28 septembre il abandonnera bon nombre de ses responsabilités vendéennes, à commencer par la présidence du très puissant comité d'expansion économique départemental.

De son côté, M. Anquer ironise sur les appétits de son jeune collègue, qu'il accuse au passage de passer le plus clair de son temps (Cour des comptes oblige) à Paris. « Nous, nous sommes Vendéens et nous entendons le rester, c'est là toute la différence », dit-il.

Qui l'emportera ? Les deux peuvent être, si le centriste Louis Caiveau faisait les frais de cette campagne. M. Crucis, président du conseil général de la Vendée, n'ayant pas de souci à se faire.

HERVÉ LOUBOUTIN.

(1) Le troisième, M. Yves Durand (mod.) ne se représente pas.

VAL-D'OISE : M^{me} Missoffe et M. Poniatowski font des mécontents

« Alors que Michel Poniatowski a eu les mois les plus durs de l'encontre du RPR, lorsqu'il évoquait la « République des copains et des coquins », on demande, aujourd'hui, à ces « copains et coquins » de s'aller aux princes d'Empire. L'humour de M. Michel Buttard, élu RPR du Val-d'Oise, cache mal son amertume. Conseiller municipal depuis 1983 à Montigny-La-Cornuilles, conseiller général, conseiller régional sortant, écarté en mars dernier, il vient grossir le flot des mécontents, nombreux déjà, dans le Val-d'Oise, à dénoncer la composition de la liste d'union UDF-RPR pour les élections sénatoriales, conduite par M. Pierre Salvi, sénateur (CDS) sortant et seul candidat incontesté.

Cinq listes sont en présence, dont deux dissidentes à droite. Les 1889 grands électeurs n'auront que l'embarras du choix pour désigner les quatre sénateurs du département, ces sièges étant occupés, jusqu'à maintenant, par deux CDS, M. Pierre Salvi, président du conseil général, et M. Adolphe Chauvin, qui a décidé de passer la main ; M. Louis Perrin (PS) ; M^{me} Marie-Claude Beaudou (PC).

Motif du mécontentement dans les rangs de la majorité : l'absence totale de concertation avec la base pour le choix des deuxième et troisième places, attribuées à deux anciens ministres : M^{me} Hélène Missoffe (RPR), député du Val-d'Oise depuis mars dernier, et M. Michel Poniatowski (UDF-RPR), maire de l'Isle-Adam, représentant à l'Assemblée européenne. Pris par les seuls états-majors nationaux, cette décision, qui a mis un terme à de nombreuses conviètes et à autant de promesses, n'a pu qu'être entendue le mardi 16 septembre, par le comité départemental du RPR, réuni à Denli-la-Barre, malgré la « grogne » au sein du mouvement. Tandis que les non-inscrits se plaignent d'avoir été oubliés, alors qu'ils estiment représenter un tiers des électeurs, certains membres du RPR ressentent comme une gifle, pour les élus locaux, la désignation de M^{me} Missoffe, « parachutée » pour les élections législatives et, à présent, invoquée pour les sénatoriales.

M. Buttard, mais aussi M. Raymond Lamontagne, maire de Sarcelles, vice-président du conseil général, jugent que « la liste UDF-RPR est méprisante à l'égard des élus locaux ». M. Jean Bardet, président de la fédération du RPR, est, au contraire, satisfait du choix de M^{me} Missoffe, à laquelle il succédera à l'Assemblée nationale si elle est élue au Sénat.

Le choix de M. Poniatowski en troisième position est loin, lui aussi, de recueillir tous les suffrages : les non-inscrits lui reprochent son absentisme dans la vie politique locale, les élus RPR, sa personnalité, en même temps qu'ils auraient préféré voir cette troisième place revenir à un des leurs en raison des progrès du mouvement chrétien dans le département. Tous reprochent à M. Salvi de s'être laissé imposer l'ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Deux listes dissidentes se sont fait connaître. La première, composée de non-inscrits, est menée par M. Bernard Février, maire de Gonesse, vice-président du conseil général (Le Monde du 1^{er} août). La seconde sera conduite par M. Bernard Leclerc, maire de Margency, exclu du RPR en mars dernier pour avoir présenté sa propre liste aux élections régionales. En deuxième position, M. Buttard ne craint pas, lui non plus, l'exclusion : « Il y en aura donc un de plus », dit-il. Le RPR perd, ainsi, sa position de rassemblement. En dépit de ses griefs contre la direction du mouvement, l'objectif de cette dissidence est de donner un deuxième siège au RPR, même si, en l'occurrence, il ne s'agit que d'un apparenté. M. Février espère rassembler autour de son nom de nombreux élus non inscrits, principalement des grandes villes du département, tandis que M. Leclerc compte sur son crédit dans le monde rural (110 communes sur 185).

Si, à droite, nombreux sont ceux qui se pressent au portillon des sénatoriales, à gauche, pas de suspense : M. Perrin, maire de Villiers-le-Bel, conseiller général, et M^{me} Marie-Claire Beaudou, conseiller général de Sarcelles dont l'élection a été invalidée et qui devrait repasser devant les électeurs au mois d'octobre, se battent pour conserver leur siège. A droite, où l'on est persuadé d'obtenir trois sièges, les calculs vont bon train pour savoir qui, du PS ou du PCF, conserverait le sien. L'éparpillement des voix de la majorité pourrait aussi être bénéfique aux deux partis de gauche.

JACQUELINE MEILLON.

FINISTÈRE : semi-dissidence pour un siège d'ancien dissident

BREST de notre correspondant

« Nous partons sur la même ligne de départ, nous ne nous plaçons pas l'un contre l'autre. » M. Michel Briant, conseiller général adjoint au maire de Gulpivas, membre du RPR résume ainsi la course qui s'engage entre lui-même et le candidat officiel de son parti, M. Alain Gérard, conseiller régional, conseiller général, premier adjoint au maire de Quimper, pour le siège de sénateur laissé libre par la démission de M. Marc Becam. M. Briant fait figure de franc-tireur, mais, fort de « vingt et un ans de vie publique » et ayant « ses mandats bien en main », il estime qu'il a « le profil » pour succéder à M. Becam, maire de Quimper, appartenant au groupe RPR de l'Assemblée nationale, où il avait été élu, en mars dernier, à la tête d'une liste dissidente. « J'avais prévu que je serai candidat », dit M. Briant, et j'ai écrit à M. Becam pour lui faire part de ma candidature. On n'a rien fait pour m'en décourager. »

Le RPR doit donc assurer une « primauté », bien que M. Briant se pare de l'étiquette « majorité nationale ». Pour autant, il n'y a pas le feu dans la maison. « On regrette », dit M. René Baron, secrétaire départemental du mouvement chrétien, « que Michel ait maintenu sa candidature, mais aucune procédure d'exclusion n'a été engagée contre lui. »

Le RPR rechigne, d'ailleurs, à employer le mot de « dissidence »,

pendant que M. Briant souligne les « bonnes relations » qu'il entretient avec son parti.

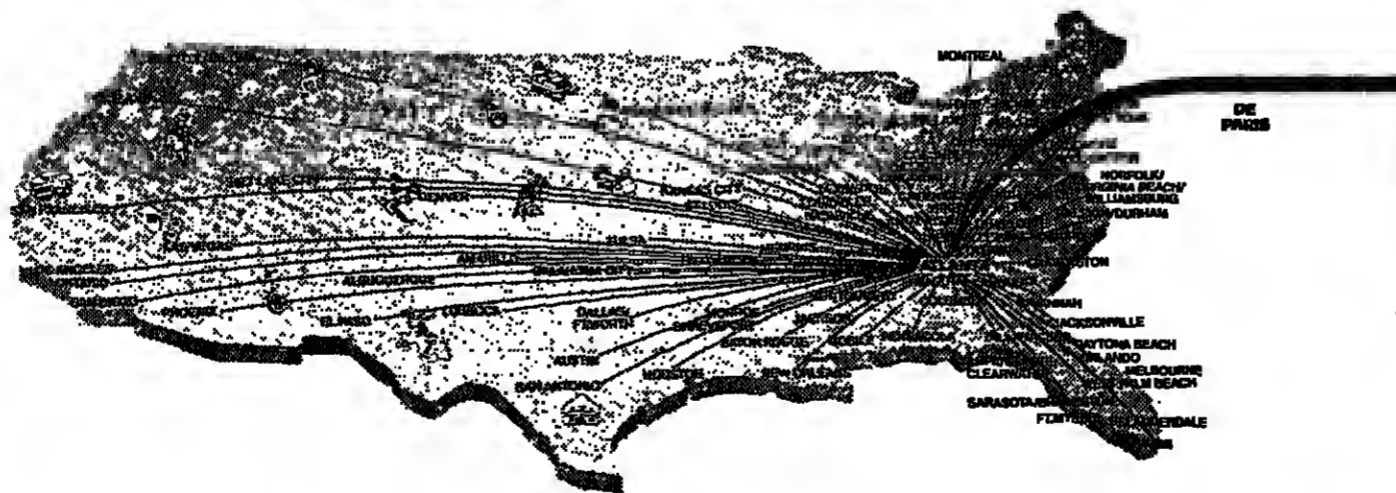
Ces deux candidatures ne risquent pas d'obscurcir les chances du RPR de conserver ce siège puisqu'il n'y a pas de candidat UDF et que la gauche ne fera, au mieux, que 30 à 35 % des voix des grands électeurs. Les pronostics donnent plusieurs points d'avance à M. Gérard, qui part avec l'avantage du soutien de l'appareil RPR, obtenu en juin par 40 voix contre 2 à M. Briant et écarté par M. Jacques Toulon, secrétaire général du mouvement.

En mars dernier, en raison des tractations entre le RPR et l'UDF, M. Gérard avait dû se contenter de la cinquième place sur la liste commune aux élections législatives. La constitution d'une liste dissidente par M. Becam l'avait privé — de même que M. Ambroise Guéloc (CDS), secrétaire d'Etat à la mer — de députation. Le Sénat est-il une compensation ? « Il n'y a pas de dé. dit M. Gérard. Le poste du sud est libre, il est normal que ce soit un sudiste qui l'occupe. »

Officiellement, l'UDF n'a pas donné de consigne de vote, mais M. Jean-Yves Cozan, député (CDS), président départemental de la Confédération, fait campagne pour M. Gérard. Le responsable du RPR, M. Baron, estime que la logique unitaire de mars devrait jouer, mais M. Briant se dit fort du soutien des trois quarts des conseillers généraux de la majorité.

GABRIEL SIMON.

DELTA, AU DÉPART DE PARIS, VOUS OUVRE LE CHEMIN VERS 100 GRANDES VILLES AMÉRICAINES.



Delta propose des vols non-stop vers Atlanta, la « porte d'entrée » la plus pratique des États-Unis. Avec 370 départs par jour, Delta assure plus de liaisons au départ d'Atlanta que toute autre compagnie aérienne opérant à partir de la côte Est. En effet, le réseau « Delta Connection » propose des vols vers plus de 160 villes américaines, couvrant les États-Unis de long en large et desservant des villes telles que San Francisco, Los Angeles, la Nouvelle-Orléans, Miami, ainsi qu'Orlando, le site de l'EPCOT Center et de Disney World.

Delta vous propose deux formules économiques pour découvrir les États-Unis de long en large. Le Delta Standby Travel U.S.A., à partir de \$379, et le Delta Discover America Fare, à partir de \$399 (voyage de la France aux États-Unis non compris). Pour des informations plus détaillées sur les réservations, la durée du séjour et les autres conditions de voyage, renseignez-vous auprès de Delta. Tous les tarifs sont donnés sous réserve de modification sans avis préalable. Ces tarifs n'incluent pas la taxe de douane équivalente à 5 \$ U.S.



DELTA GETS YOU THERE

Pour de plus amples renseignements, contactez votre agence de voyages ou appelez au (1) 43.35.40.80. Notre agence est située : 24, boulevard des Capucines, 75009 Paris.

RENAULT CHANGE? RENAULT CHANGE.

**LA DÉTERMINATION DE TOUS SE
RETROUVE AUJOURD'HUI DANS NOS
PREMIERS RÉSULTATS. NOUS SOMMES
SUR LE BON CHEMIN. MAIS NOUS SOM-
MES LOIN ENCORE D'ÊTRE ARRIVÉS.**

Notre gamme est aujourd'hui la plus jeune d'Europe. Elle se vend bien. Nous avons atteint 31% du marché français.

Nous avons modernisé nos usines, révisé nos méthodes de travail et nous sommes devenus plus productifs: 13,6 voitures par salarié cette année, contre 10,9 l'année dernière. L'an prochain nous voulons 15.

Nous avons fait un effort considérable pour améliorer la qualité: celle de nos voitures, celle du service que nous apportons à nos clients. Nous nous rapprochons aujourd'hui de nos meilleurs concurrents. Nous voulons devenir l'égal des meilleurs.

Nous avons économisé partout, appris à fabriquer moins cher, à vendre mieux et nous avons réduit sensiblement le montant de nos pertes. C'est encore loin de ce que nous voulons: gagner de l'argent.

La mutation est immense. Dans le corps de l'entreprise. Et dans la tête des hommes. Ouvrier, chercheur, cadre, concessionnaire, chacun d'entre nous participe en toute responsabilité de ce changement avec un souci majeur: vouloir et faire mieux chaque jour pour que Renault gagne sur un marché qui est lui-même en train de changer.

RENAULT. DÉTERMINÉS.



سكنا من الاميل

Société

سكوتنا العليل

L'affaire du Carrefour du développement

Deux gérants de sociétés sont inculpés et écroués

Pour la première fois depuis l'ouverture de l'information judiciaire, dans l'affaire dite du Carrefour du développement, deux inculpations ont été notifiées, assorties l'une et l'autre d'un mandat de dépôt.

Elles visent M. Philippe Leroy, quarante-sept ans, gérant de la Société de courtages et de transit (Socotra), dont le nom est apparu dans le dossier depuis déjà plusieurs mois, et M. André Arnault, trente-quatre ans, gérant de la Best Transport International. L'un et l'autre sont inculpés de faux en écritures de commerce et usage. M. Leroy l'était en outre d'abus de confiance et M. Arnault de recel et d'abus de confiance.

M. Jean-Pierre Michau, premier juge d'instruction à Paris, chargé du dossier, à qui les deux hommes avaient été amenés, le mardi 16 septembre, en fin de journée, par des inspecteurs de la brigade financière, leur a signifié les charges retenues contre eux au l'état des éléments dont il dispose. Ces charges sont de deux ordres.

Il est d'abord reproché à MM. Leroy et Arnault d'avoir facturé, à la demande de M. Yves Chalier, à l'époque trésorier du Carrefour du développement et chef de cabinet de M. Christian Nacci au

ministère de la coopération, des prestations de transport qui ne furent jamais effectuées, pour une somme de 3 011 500 francs, lors de la préparation du sommet africain de Bujumbura, en décembre 1984.

Mais, si les transports furent fictifs, les factures furent effectivement réglées aux deux sociétés par des chèques qu'émit alors l'association Carrefour du développement. Après quoi, comme ça se passe dans les affaires de fausses factures, la totalité des 3 011 500 francs fut retirée en espèces de la banque et la majeure partie devait être remise, toujours en espèces, à M. Chalier dans les locaux mêmes du cabinet du ministre de la coopération.

On relèvera à ce sujet que M. Philippe Leroy, gérant de la Socotra, avait déjà admis ce genre d'opération dans une interview qu'il avait publiée au mois de juillet le *Matin de Paris*. « Le ministre, affirmait-il alors, savait parfaitement que je remettais du liquide à Chalier... Mais, ajoutait-il, on m'avait dit que c'était pour des fonds spéciaux, et j'ai appris que c'était pour des châteaux et des appartements. Je ne suis plus d'accord... »

Du coup, la Socotra, dont le siège est à Paris mais dont les installations se trouvent à Roissy, avait annoncé qu'elle déposait une plainte contre MM. Nucci et Chalier (le *Monde* du 18 juillet). Il apparaît pourtant que MM. Leroy et Arnault, dans ces opérations, ont, eux-mêmes, touché les commissions rituelles.

On remarquera que le montant des fausses factures - environ 6 millions de francs - repris aujourd'hui au gérant de la Socotra correspond à celui des chèques émis par le Carrefour du développement, à l'ordre de sa société, et dont la Cour des comptes avait elle-même découvert l'existence.

M. Philippe Leroy a été écroué à la prison de la Santé et M. André Arnault à Fleury-Mérogis. Ces inculpations portent donc à six le nombre des personnes judiciairement en cause dans cette affaire.

Auparavant, M. Jean-Pierre Michau avait successivement inculpé, le 27 juin, M^{me} Marie-Danièle Bahison, secrétaire générale de la Promotion française, le 28 juin, M^{me} Lucette Norbert, trésorière de cette même association, le 2 juillet, M^{me} Joëlle Jaglain, une amie de M. Chalier, bénéficiaire de libéralités de l'ancien chef de cabinet, et, enfin, le 4 septembre, M. Daniel Ronjat, l'imprimeur de Beaurepaire, qui, lui aussi, fut payé par des fonds provenant de la Promotion française, ou indirectement du Carrefour du développement. Mais ces quatre personnes demeurent toutes en liberté.

J.-M. Th.

Saisie de la Commission Informatique et Libertés

Un questionnaire « inquisitorial » de la ville d'Orléans

ORLÉANS
de notre correspondant

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) vient d'interpeller la ville d'Orléans - dont le maire est M. Jacques Doufflaque, ministre des transports (UDF-PR) - à propos d'un questionnaire distribué aux parents désireux de bénéficier de réductions pour la cantine scolaire et d'autres prestations sociales. Ce formulaire, en plus des classiques feuilles de paie ou d'imposition, réclame, notamment, le détail des dettes éventuelles ou des « aides du Secours catholique », justificatifs à l'appui, ou des précisions sur « le dernier voyage à l'étranger ».

Son contenu a été jugé « inquisitorial » et contraire à l'article 9 du Code civil sur le respect de la vie privée, par M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste et conseiller municipal d'Orléans, qui a saisi la CNIL. Cette dernière a décidé que « la diffusion du questionnaire devra être interrompue et que les questionnaires déjà collectés seront stockés et non exploités jusqu'à ce que la Commission se soit prononcée sur la demande d'avis dont la mairie d'Orléans saisira la Commission ».

R. G.

REPÈRES

Espace

Nouveau contrat pour Ariane-4

L'organisation internationale de télécommunications par satellites (Intelsat) vient de signer un contrat de 84,1 millions de dollars avec la société européenne Arianespace pour le lancement, en novembre-décembre 1989, d'un satellite de télécommunications Intelsat-VI. Cet engin est le troisième d'une série de satellites de grosses capacités construits par la firme américaine Hughes dont les deux premiers vols doivent également être mis en orbite par Ariane en janvier et juin 1989.

Médecine

Record pour les bébés finlandais

Selon une étude des Nations unies publiée le 16 septembre à Washington, c'est la Finlande qui a le taux de mortalité infantile le plus bas du monde : dans ce pays, sur 1 000 naissances, 6 enfants sont morts avant d'avoir un an. Viennent ensuite le Japon (8,6 pour 1 000), la Suède (8,8), la Suisse (7,7), la Norvège (8,1), le Danemark (8,2), les Pays-Bas (8,3), Taiwan (8,9), le Canada (9,1) et la France (9,3). L'Espagne

(9,6 pour 1 000) fait mieux que la RFA (10,9), la Grande-Bretagne (11,1), la RDA (11,4) ou encore les Etats-Unis, qui n'arrivent qu'en dix-septième position, avec un taux de mortalité infantile de 11,5 décès pour 1 000 naissances.

A noter qu'aux Etats-Unis, 7 % des bébés pèsent moins de 2,5 kilos à la naissance (contre 4 % en Suède) et que la mortalité infantile est nettement plus élevée chez les Noirs (19,8 pour 1 000) que chez les Blancs (10,1). — (AFP, AP.)

Nucléaire

Sellafield indemnisé les familles des victimes

Un communiqué conjoint de la British Nuclear Fuels Limited (BNFL), la société d'Etat qui gère les centrales nucléaires de Grande-Bretagne, et des syndicats de l'usine de retraitement de Sellafield, a révélé, le mardi 16 septembre, que les familles de deux employés de l'usine avaient touché une indemnité d'un montant de plus de 100 000 livres (1 million de francs environ). L'un des employés était mort d'un cancer des poumons en 1959, et l'autre d'un cancer du foie en 1973.

Une douzaine de familles ont ainsi été indemnisées depuis un accord passé en 1982 entre les syndicats et la BNFL (AFP.)

M. Michel Aurillac : on va de nouveau en entendre parler

Au cours d'une conférence de presse pour la présentation des activités de ses services, le mardi 16 septembre, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, a déclaré que « dans quelques jours » on « entendrait parler » de nouveau de l'affaire du Carrefour du développement.

« Ce n'est pas une affaire du ministère de la coopération, ni une affaire pour le ministère de la coopération », a souligné M. Aurillac. « Ne confondons pas en effet le travail remarquable - mais trop peu remarqué - de toute une administration et de sept mille neuf cents coopérants à travers le monde, avec les agissements malhonnêtes de quelques-uns. En découvrant le scandale que vous savez, j'ai eu le sentiment d'un mauvais coup, j'ai été outré que la réputation de ce ministère pourrait en souffrir (...). La justice est saisie. A elle de trancher. Elle a les moyens de connaître toute la vérité et d'en tirer les conséquences. Les responsables de cette triste affaire doivent en tout cas savoir qu'ils ont encouru le déshonneur et porté préjudice à leur pays ».

Un coût réel surfacturé

A cette première série de faits, s'en ajoute une autre touchant à un transport de matériel médical en Afrique, pour le compte de l'association humanitaire Institut de formation et de promotion de la femme, que présidait M^{me} Marthe Mercadier.

En cette circonstance, le transport ne fut pas totalement fictif. Mais les documents saisis ont fait apparaître que son coût réel fut surfacturé de façon considérable, entraînant le règlement, toujours par l'association Carrefour du développement, d'une somme atteignant encore 3 millions de francs. Ensuite, comme dans l'opération précédente, l'argent fut returé en espèces, une partie revint alors à M. Chalier, une autre ayant été transférée par MM. Leroy et Arnault vers une société d'études genevoise et le solde ayant été conservé tout aussi indélicat par la Socotra.

A Ajaccio

Deux membres du FLNC écroués Un mineur inculpé de tentative d'attentat

BASTIA
de notre correspondant

Le service régional de police judiciaire d'Ajaccio n'a pas attendu plus de quelques heures pour appliquer le nouveau décret gouvernemental paru vendredi dernier en matière de garde à vue antiterroriste.

Vendredi 12 septembre : onze attentats visés, en Haute-Corse, notamment des biens appartenant, en particulier, à des rapatriés. Parmi eux, le cabinet d'architectes d'André Béguin est visé une nouvelle fois à Bonifacio. Les policiers comptent deux autres tentatives dans cette ville.

Interpellation en flagrant délit

Dès 9 heures du matin, on apprend que deux personnes interpellées dans la nuit du 12 au 13 septembre sont gardées à vue. Depuis le mois de juin les policiers étaient persuadés que Dominique Gros, dit-buit ans, un étudiant demeurant à Bonifacio, n'était pas étranger à ces attentats et, pendant la nuit de jeudi à vendredi derniers, les policiers l'ont surpris en compagnie d'un mineur en train de poser les charges qui devaient exploser quelques minutes plus tard. Interpellé en flagrant délit à 6 heures du matin, Dominique Gros a reconnu immédiatement son appartenance à l'ex-FLNC et sa responsabilité dans les attentats de la nuit, ainsi que pour les précédents.

Les policiers étaient aussi sur la piste de Marc Papi, un boulanger de Porto-Vecchio, trente-trois ans, responsable local du MCA (Mouvement cors pour l'autodétermination) et de l'ex-FLNC. C'est lui qui a avoué avoir recruté Dominique Gros et le mineur avant de faire leur instruction en matière d'explosifs.

Dominique Gros a été inculpé pour quatre attentats, deux tentatives d'attentat, détention d'armes et d'explosifs. Marc Papi, de complicité d'attentats par fourniture de moyens, détention d'explosifs et reconstitution de liège dissout. L'un et l'autre ont été écroués. Le mineur inculpé de complicité de tentative d'attentat a été laissé en liberté.

Le préfet de police, M. François Leblond, a annoncé en outre, mardi 16 septembre, qu'un certain nombre de dispositions avaient été prises en Corse pour lutter contre le terrorisme : « Dans tous les lieux administratifs des contrôles seront effectués à l'entrée. Des contacts ont été pris hier après-midi avec les gérants des supermarchés pour leur demander que leurs services de sécurité en fassent autant. Dans tous les aéroports et les lignes maritimes le système des visas pour les étrangers concernés a été appliqué dès mardi ».

NOEL FANTONI.

Une réunion à Strasbourg Urbanisme et sécurité

STRASBOURG
de notre correspondant

Quelque deux cent cinquante experts et élus des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe ont participé à une « audition publique » sur la violence et l'insécurité urbaine. Présidée par M. Gilbert Bonemaizon, ancien vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance en France, ces travaux, sur l'initiative de la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, ont recueilli les différentes réponses à la délinquance urbaine.

Ainsi M. Bonnaemaizon a-t-il plaidé pour une plus grande concertation entre magistrats, policiers, travailleurs sociaux et enseignants. A ses yeux, c'est à la base que doivent se faire ces rencontres, et notamment dans le conseil communal de prévention de la délinquance. M. Bonnaemaizon a appelé « plutôt au pragmatisme qu'à l'idéologie » en prônant les « contrats d'action de prévention pour la sécurité dans les villes ».

signés entre l'Etat et les collectivités locales.

Accusant les politiques d'urbanisme menées par les grandes villes européennes, M^{me} Alice Colman, directrice d'une unité de recherche du King's College de Londres, a présenté un tableau chiffuré des « seuils » dans la conception de l'habitat : ainsi serait-il dangereux de dépasser douze appartements par immeuble, six appartements par entrée, ou trois étages par immeuble. Les passerelles couvertes entre les immeubles seraient facteurs de troubles, tandis qu'une entrée face à la rue, visible des étages, éviterait de nombreux incidents.

Les représentants de plusieurs villes françaises, comme Marseille, Lille, Valence ou Villeurbanne, assistaient à cette réunion, dont l'objectif principal consistait de confronter des points de vue et des expériences - à permis de vérifier un souci commun : au-delà de la répression, provoquer la coordination des services concernés et, par là, mieux assurer l'intégration des jeunes délinquants dans le tissu social.

J. F.

LA BIBLIOTHÈQUE DES ARTS

Les Flacons du parfum de la Séduction
L'art au XVIII^e siècle

Relié pleine toile, 24 x 31 cm, 168 p. 200 reproductions dont plus de 150 en couleurs - 450 F.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
Gestion et politiques de l'environnement

- Cours et conférences de formation supérieure hors temps ouvrable (jeudi de 18 h 15 à 20 h 30, salle 9.B.20, à partir du 9 octobre).
- Cet enseignement est intitulé : « Environnement et technologie : politiques et gestion » (durée : 50 heures).
- Connaissance des institutions qui gèrent l'environnement en France ; Législation et réglementation ; économie de l'environnement ; Méthodes d'analyse des systèmes écologiques ; Gestion des milieux physiques (eau, air...) ; Rôle des collectivités locales ; Activités industrielles et évaluation des risques technologiques.
- Inscriptions : de 12 h 30 à 18 heures, au CNAM, 1, rue Vaucaumont, 75003 PARIS, jusqu'au 27 septembre 1986.
- Le cours est ouvert aux auditeurs libres.
- Cours enseigné aussi au CNAM, à Besançon et à Montpellier.

CNAM DÉPARTEMENT ÉCONOMIE ET GESTION
292, RUE SAINT-MARTIN, 75003 PARIS
Tél. : (1) 46 33 18 18

ministère de l'Agriculture... M. Carignon a confié au commandant Costeau, venu intercéder le 10 septembre auprès du ministre, le soin de lui faire un rapport complet sur « les solutions à dégager pour préserver et garantir l'équilibre écologique de l'île », rapport qui devra lui être remis avant le 20 octobre. Si la « DUP » n'est pas signée avant le 24 octobre, en effet, c'est toute la procédure qui devra reprendre à zéro.

Or, le classement du nord de l'île - la partie la moins vulnérable car la plus éloignée du continent - est toujours en cours d'examen au Conseil d'Etat. Et les communes du canton sud ne sont pas d'accord pour le classement, souhaité par le ministre de l'Environnement.

Quant au remembrement des parcelles achetées par des particuliers pour le camping-caravaning, il n'en est qu'au stade des consultations, forcément laborieuses. Le dynamisme du maire de La Flotte a rallié à lui trois autres maires de l'île (sur dix), mais il reste bien seul au conseil général où ses cinquante collègues approuvent le projet de pont ou s'abstiennent (au total).

La population rhénoise, en revanche, commence à douter, les « pontistes », qui gagnaient chaque jour du terrain jusqu'à l'an dernier, parce que le service des bacs se dégrade et que les files d'attente s'allongent, se rendent compte aujourd'hui que non seulement le pont ne règle pas tout, mais qu'il va induire de nouvelles nuisances.

« On va être cavalés »

« La queue au bac va simplement être transférée dans l'île », craint M^{me} Neveu, épouse du maire de La Courade. « Je suis très partagée », avoue une saulnaise d'Arz, M^{me} Paulette Babeuf. « Le bac, c'est emmener si on est malade la nuit et ça nous éloigne de nos enfants sur le continent. Mais avec le pont, on va sans doute être envahis... »

« Si les ostréiculteurs se déclarent « à fond pour le pont », c'est que « la marée n'attend pas ». Mais les cultivateurs sont sceptiques. « A La Rochelle, j'y vais seulement quand ça va pas, dit un viticulteur planteur d'asperges : pour aller à l'hôpital ou à la perception ! Le pont, c'est pour les Rochellais... »

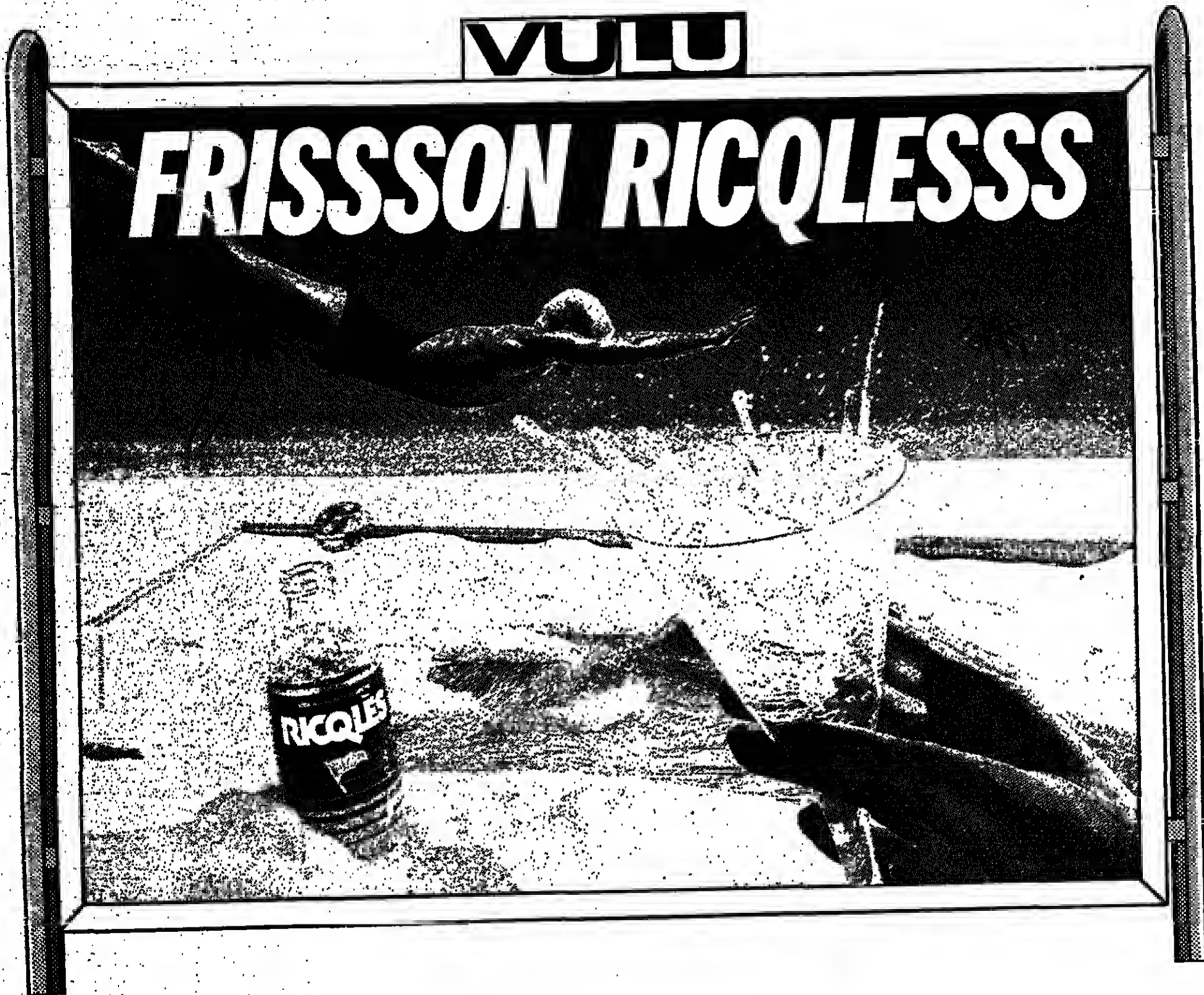
On assiste ces dernières semaines à un étouffant rapprochement des positions. Echauffés par la nouvelle enquête sur Rivedoux, les « pontistes » disent toujours « oui » au pont, mais... Convaincus que la décision de construire le pont est irréversible, puisque même le maître d'œuvre - Booygues - a été désigné, les « anti-pontistes » s'efforcent de retarder les travaux pour obtenir des garanties de protection de l'île. « Oui, mais... » Un « oui » contraint, dans tous les cas, puisque la décision appartient à l'Etat et au département, mais pas à eux.

ROGER CANS.

● Aide de la CEE aux ministères de la Côte d'Azur. - La Commission européenne a décidé d'accorder une aide d'urgence de 250 000 ECU (1,7 million de francs) aux familles les plus sinistrées par les incendies qui ont ravagé la Côte d'Azur en juillet et août derniers. — (AFP.)

DE BONNEVILLE ORLANDINI

VU, LU... BU.



Créé voici 2 ans, VULU est reconnu comme l'un des réseaux nationaux les plus performants dans le domaine de l'affichage 4 x 3. Il s'étend à la région parisienne et aux agglomérations d'une population supérieure à 300.000 habitants. Les 1.500 panneaux qui le forment sont affichés en 24h pour une durée d'une semaine. Les plus grands annonceurs, tel Vitel pour Ricqlès, le retiennent dans leur plan média. Appelez Monsieur Geeroms chez Giraudy au 47.66.51.33, ou Monsieur Henri Rion chez Marignan au 47.24.46.77.

VULU
GIRAUDY, MARIGNAN.

L'affichage des grandes campagnes.

صكنا من الاجل

TÉMOIGNAGE

Education
ou
garderie ?

J'AVAIS demandé une mise à disposition pour l'année scolaire 1986-1987 afin de travailler à la réalisation d'expositions scénographiques ou techniques à dominante mathématique (ce qui est ma spécialité). Ce travail culturel aurait bénéficié à toute l'Alsace puisque je devais collaborer aussi bien avec le pôle technique de Mulhouse qu'avec le pôle scientifique de Strasbourg, mettant ainsi mieux en valeur la complémentarité des deux métropoles alsaciennes.

Ma demande a été refusée et la décision de M. Monory de supprimer désormais les « mises à disposition » d'enseignants ne me permet pas d'envisager une évolution favorable pour l'an prochain.

Ca qui me paraît intéressant, ce sont les motifs que l'on trouve dans la lettre de refus : l'éducation est assimilée à l'enseignement et l'enseignement à l'accueil des jeunes dans les établissements scolaires. Avons-nous un ministère de l'éducation nationale, un ministère de l'enseignement national ou un ministère de la garderie nationale ?

Je pense naïvement que l'éducation impliquait une formation culturelle importante. La mise à disposition à temps partiel d'enseignants auprès de musées ou d'associations (équivalent de 73 heures hebdomadaires d'enseignement pour la présente année scolaire dans l'académie) me paraissait une action à encourager ; la présence de nombreux enseignants au musée de La Villette me semblait indispensable et aurait dû entraîner un effort analogue en province.

L'effort financier sera, certes, le même. On sait trop que les subventions évoluent comme peau de chagrin au fil des années, sans compter les difficultés de carrière que cela pose aux enseignants qui risquent, à la longue, d'être remplacés par des personnes moins au fait des problèmes de l'école en général.

Il est regrettable qu'une fois de plus un ministre sacrifie le long terme (la formation culturelle de la nation) au court terme (l'encadrement des jeunes).

JEAN LEFORT
(Witzschheim).

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BUCHÉ
8, rue de Solf - 75008 Paris

Le Monde CAMPUS
Supplément gratuit sur l'enseignement supérieur
Prochain numéro :
24 SEPTEMBRE 1986
(avec Le Monde daté du 25 sept.)

MINITEL
n°7
ÉCOLE :
les devoirs sur minitel

LIVRES

« A ce soir... »

Les conseils
d'un pédiatre américain
pour concilier
l'éducation d'un bébé
et la vie
professionnelle.

CONCILIER l'éducation d'un bébé et une vie professionnelle accaparante n'est pas impossible ; telle est la thèse défendue par le pédiatre américain T. Barry Brazelton dans son livre *A ce soir...*. Les expériences de trois familles-types — un couple aisé de professions libérales, une mère célibataire et un couple d'employés modestes — illustrent les difficultés auxquelles les parents sont confrontés. L'objectif de T. B. Brazelton est d'abord de dispenser des conseils. Quelle part le père peut-il et doit-il prendre à l'éducation de l'enfant ? Comment la mère peut-elle se résoudre à confier son bébé à une ou plusieurs personnes pour reprendre son travail ? A quel moment peut-elle le faire sans dommages pour

T. B. Brazelton accompagne ces recommandations de considérations d'ordre général. « Il ne devrait jamais y avoir plus de quatre nourrissons par personne dans une crèche », estime-t-il par exemple. Les entreprises devraient accorder des facilités en matière de congés de maternité et de paternité. Elles devraient avoir leurs propres crèches.

C'est peut-être là que se trouvent les limites d'un livre d'auteur part très utile : les conseils pédagogiques perdent de leur rigueur en étant mêlés à ce qui risque d'apparaître comme des vœux pieux.

V. M.S.

* *A CE SOIR... CONCILIER TRAVAIL ET VIE DE FAMILLE*, par T. Barry Brazelton, Stock/Laurence Perrotel, 247 p., 95 F.

Expériences pédagogiques

● *La résurrection de Miloud.* — « L'année dernière, j'étais mort... Maintenant, je suis vivant. » Ainsi s'exprime Miloud, enfant psychotique après son passage dans un cours préparatoire de la banlieue qui pratique la « pédagogie institutionnelle », une classe organisée comme une petite démocratie, où l'on parle, produit, échange et vit. Le livre de Catherine Pochet — l'institutrice de Miloud, — Fernand et Jean Oury raconte comment Miloud, « l'enfant fou », a pu être intégré dans une classe « normale » transformée par les techniques de la pédagogie Freinet, et qui l'a à son tour transformé.

● *L'année dernière, j'étais mort*, par Catherine Pochet, Fernand Oury et Jean Oury, Éditions Matric, 71, rue des Camélias, 91270 Vigneux, 202 pages, 80 F.

● *Nouvelles technologies éducatives.* — Comment les nouvelles technologies de l'information sont-elles introduites et mises en

place dans les systèmes éducatifs des pays de l'OCDE : telle est la question centrale de ce rapport qui s'appuie sur les expériences menées dans la plupart des grands pays industriels. Au-delà des particularités nationales, les scénarios obéissent à des mécanismes semblables : pression des lobbies commerciaux et industriels, initiatives gouvernementales, réticences des enseignants et inquiétudes des pédagogues.

● *Nouvelles technologies de l'information : un défi pour l'éducation*, OCDE, 138 pages, 80 F.

● *L'école de Vitruve.* — L'histoire de l'expérience éducative menée à l'école communale de la rue Vitruve, à Paris. Le récit quotidien d'une aventure pédagogique, raconté par ceux qui en ont été les principaux acteurs.

● *Vitruve-Blouse*, par Patricia Agostini, Michel Bonnard, Bernard Chneiweiss, Liliane Dayot, Laurent Gallice, Éditions Syros, 282 pages, 95 F.

● *Mamel d'autoformation.* — Un guide d'autoformation à l'usage des enseignants. L'auteur y présente les principaux objectifs de l'enseignement, ses différentes méthodes et techniques utilisables pour la réalisation de ces buts.

● *Se former pour enseigner*, par Patrice Pelpel, Éditions Bords, 166 pages, 78 F.

● *Jouer avec des dictées.* — Se divertir en apprenant. Cinquante dictées imprimées deux fois : une fois, le texte est volontairement truffé de fautes ; au verso, il n'en contient plus. Chacun peut ainsi choisir son jeu.

● *Le Jeu de la dictée*, par Victor Sorin, Éditions Hatier, 125 pages, 69,50 F.

● *Maîtres et écoliers d'hier.* — Les événements, les querelles, qui ont marqué l'histoire de l'école primaire. La vie quotidienne des maîtres de Charlemagne à Jules Ferry.

● *Abécédaire et Féria. Maîtres et écoliers de Charlemagne à Jules Ferry*, par Pierre Giolito, Éditions Imago, 419 pages, 149 F.

Cycle de Formation au
Journalisme audiovisuel
(DURÉE 1 AN)
Admission : BAC + 2 + entretien
Renseignements : Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle
ESRA : 137, Avenue Félix Faure, 75015 Paris. Tél. 45.54.56.58.

COMMERCE INTERNATIONAL
Formation franco-américaine
aux techniques
du commerce international
DIPLOME D'ETAT EN 2 ANS
BTS DE COMMERCE INTERNATIONAL
BTS D'ACTION COMMERCIALE

3^e ANNÉE
EUROPÉEN
en association avec le centre de management aux affaires
GENEVE
Siège en Europe dans nos centres associés : Bruxelles, Luxembourg, Stuttgart, Madrid et aux États-Unis. Pratique intensive des langues.

INTERNATIONAL
en association avec University of southwestern LOUISIANA
USA
Formation franco-américaine. Diplômes américains. BBA - 1 an aux USA. MBA - 2 ans aux USA.

IAC
Institut Européen de formation aux affaires et à la conduite des entreprises
DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE
C. CYCLE EUROPEEN C. CYCLE INTERNATIONAL
NOM
PRÉNOMS
ADRESSE
LOCALITÉ
TELEPHONE
CODE POSTAL
IAC : 71, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS
266.66.82

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
**assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse**
Cours directs (1^{re} et 2^e années)
Cours par correspondance (1^{re} année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. (1) 48.74.65.94
Documentation M sur demande

L'ÉCOLE D'ADMINISTRATION ET DIRECTION DES AFFAIRES
(Ecole supérieure de commerce et de gestion)
informe les candidats titulaires du baccalauréat que la dernière session du concours d'entrée en première année est organisée le :
Mardi 23 septembre 1986
Retirer les dossiers d'inscription à :
E.A.D., 15, rue Soufflot, 75005 Paris
Tél. (1) 43-29-87-80

VOUS N'AVEZ PLUS LE CHOIX ! IL VOUS FAUT UN DIPLOME AMÉRICAIN !
● Pour ajouter à votre formation universitaire le pragmatisme et l'efficacité permanente de l'enseignement supérieur américain.
● Pour vous permettre de trouver un emploi avant même l'obtention de votre diplôme.
PACIFIC COAST UNIVERSITY
Leader inconnu aux USA de l'enseignement supérieur par correspondance, vous propose l'obtention d'authentiques diplômes universitaires américains : BACHELOR'S, MASTER'S, DOCTORAT dans 30 matières regroupées en 6 secteurs de formation :
● Business et Management,
● Droit social et d'entreprise,
● Commerce international, Fiscalité, Comptabilité,
● Sciences et Technologie,
● Arts graphiques et Art appliqués,
● Littérature et Langues modernes.
Livres et programmes disponibles dans toutes les langues de la C.E.E. Cours gratuits de perfectionnement d'anglais. Obtention de bourses d'études. Aide assurée, aux États-Unis exclusivement, dans votre recherche d'emploi.
PACIFIC COAST UNIVERSITY
575 MADISON AVENUE
NEW YORK CITY - NY 10022 D 13 USA
TELEX 2376 99 WWR/US et 125864 WWR/US
PARIS CONTACT SERVICE (1) 40-44-50-03.

JEU DE LA FORTUNE
AU 17 SEPTEMBRE
1 MILLION A NANCY
500.000 F A LIMOGES
77 BX DÉJÀ GAGNÉS
DES MILLIERS DE LOTS ET DES MILLIONS DE FRANCS DANS TOUTE LA FRANCE ... ET ÇA CONTINUE
TOTAL
QUAND LA FORTUNE EST BONNE LE PLAISIR EST TOTAL

سكن من الاجل

هكذا من الاجل

La Corée a mis au monde un nouveau héros



**Le livre que vous attendiez est
maintenant en vente
Un must!**

LE GRAND DIRIGEANT KIM DJEUNG IL [I]

- Chapitre 1 A l'époque des grands bouleversements
- Chapitre 2 Les grandes aspirations au-delà du campus
- Chapitre 3 Le défenseur de la révolution
- Chapitre 4 Une tour élancée dans le jardin de fleurs de la littérature et des arts
- Chapitre 5 La nouvelle vague de la modernisation
- Chapitre 6 La Corée est une L'Etoile-guide s'est levée

LE GRAND DIRIGEANT KIM DJEUNG IL [I]
Par Tak Djin, Kim Kang Il et Pak Hong Djé
Sorinsha, 303 pages, \$10

LE GRAND DIRIGEANT KIM DJEUNG IL [III]

- Chapitre 1 Pour l'évolution de notre ère
 - Chapitre 2 Leader du parti d'avant-garde
 - Chapitre 3 Combat de vitesse
 - Chapitre 4 Le porte-étendard des trois révolutions
 - Chapitre 5 Vivons à notre façon
 - Chapitre 6 Une nouvelle ère de grandes poussées
 - Chapitre 7 Pour une Corée réunifiée et un monde indépendant
- La gloire de la Corée

Edition prévue pour décembre 1986

SORINSHA, 2-12-2, Misaki-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, Japon

هذا من الاجل

OPÉRA

La Chine au Festival d'automne

Trois rêves sur quatre tons

(Suite de la page 17.)
Le gouvernement a bien sollicité des écrivains en vogue qu'ils inventent de nouveaux livrets, mais ils préfèrent le roman, qui les rend tout de suite célèbres.

étaient toujours les mêmes : les gestes qu'on leur avait enseignés ne convenaient plus aux situations, tous ces nouveaux accessoires les déconcertaient.

THÉÂTRE

La « Phèdre » des Japonais

Le scandale du désir

Il peut sembler, pour un public français, d'un « parisianisme » obtenu, sinon d'une perversion gratuite, d'aller à Chaillot voir jouer Phèdre en japonais.

toujours le phénomène de la possession. Phèdre est habitée par une parole autre que la sienne. En ce sens, elle n'est pas si étrangère de notre imagination théâtrale, qui, elle aussi, a ses figures féminines possédées par des pas-

siennes par leur science des débits, des temps, et par la technique de la narration dans le cas du théâtre de marionnettes.

Il y a, dans la mise en scène, lieu des éléments inspirés du registre dramatique japonais - la

l'impression que s'exercent sur eux des forces théurgiques, ou l'écheveau qui porte Phèdre qui, dans le kabuki, est une convention indiquant un être possédé.

La « lecture » de Racine par Moriaki Watanabe passe par une « mise à mal » du langage dans lequel s'immolent les personnages écartés par leur passion :



Kayo Goto.

Paradoxalement, par ce texte qui leur est soustrait, puisqu'il leur est inintelligible, les spectateurs français sont amenés à ressentir plus qu'à suivre dans un discours le scandale du désir. La passion est ici mise à nu : ce sont les voix dans leur sonorité, les corps dans leur crispation.

Moriaki Watanabe, sans doute le plus fin connaisseur japonais de la dramaturgie française, tant dans son classicisme que dans ses sophistications innovatrices, a le mérite de conjuguer le savoir du chercheur (universitaire, traducteur de Racine après avoir travaillé Claudel) et l'imagination créatrice (il a monté non seulement Racine mais des pièces d'Eshéyle, Sénèque et Jean Genet).

Ce qu'il montre avec son Phèdre, c'est une tentative de réécriture critique. « Je me suis aperçu de deux choses en montant Racine, commente Moriaki Watanabe, dans les pièces que j'avais vues, je n'avais pas ressenti la violence que je percevais en les traduisant. En outre, il s'est imposé à moi l'idée que la dramaturgie de Racine comporte

disposition scénique avec ses deux passerelles (caractéristique du nô ancien) que le public emporte en se faisant face, le jeu des rideaux qui scandent l'entrée et la sortie des acteurs (propre au kabuki), le pas glissé de Phèdre, notamment dans la très belle scène de sa mort (vers du nô), le jeu très souvent « au sol » des acteurs renforçant

disposition scénique avec ses deux passerelles (caractéristique du nô ancien) que le public emporte en se faisant face, le jeu des rideaux qui scandent l'entrée et la sortie des acteurs (propre au kabuki), le pas glissé de Phèdre, notamment dans la très belle scène de sa mort (vers du nô), le jeu très souvent « au sol » des acteurs renforçant

La pièce est surtout portée par une actrice : Kayo Goto, femme tragique s'il en est et personnage racinien par excellence. Cette femme n'est plus toute jeune, elle est belle et enflammée, et surtout sa voix, d'où semblent sourdre les résonances du vieux fonds démoniaque et tragique, sa voix bouillonnante. La présence de cette actrice, qui n'avait pratiquement aucune culture théâtrale lorsqu'elle fut découverte par Watanabe, il y a une dizaine d'années, son jeu dense, cette voix aux accents parfois éperdument tristes, ne sont sans doute pas étrangers à une vie. Avant de devenir actrice qui a obtenu dernièrement deux prix d'interprétation, Kayo Goto rêvait de devenir peintre, puis chanteuse de enka (chansons populaires, lancinantes et plaintives, interprétées avec une voix vibrante), jouant dans des films pornos au cours des périodes de vaches maigres. En Phèdre, elle contribue à donner à la pièce une dimension profondément humaine.

PHILIPPE PONS.

Chaillot, les 18, 19, 20, à 20 h 30.

Masques, marionnettes et minorités

Il existe en Chine plus de trois cent soixante genres d'opéras et plusieurs dizaines de milliers de livrets. Plus de cinquante genres sont très populaires et, au premier rang, celui de Pékin, chanté en mandarin, qu'on a déjà pu voir en France avec ses défilés, ses numéros d'acrobaties et qui peut être considéré comme le genre national.

Le style kunqu (dix-septième siècle) est représenté au Festival d'automne par le Pavillon aux phoénix (Mogador, du 18 au 22 septembre). Dans le genre yueju (dix-neuvième siècle), chanté par un théâtre de fermes, sera donné le Rêve dans le pavillon rouge (Mogador, du 25 au 29 septembre). L'exécution de ballades et certains spectacles de marionnettes auront lieu dans le grand foyer du théâtre de Chaillot où se produira également le chœur de femmes de la minorité Dong (du 30 septembre au 26 octobre). Encore des marionnettes, du 19 octobre au 7 novembre, salle Gémier, tandis que la troupe rurale Dui, composée de marionnettes des hautes plaines, tous non professionnels, présentera son théâtre masqué aux Bouffes du Nord (du 13 au 26 octobre).

Une forme ancienne d'opéra existait, dès la dynastie des Han (206 avant J.-C.-220 après) et des Tang (618-900). L'empereur des Tang, Xuanzong, l'appréciait, dit-on, particulièrement. A l'époque des Song, au douzième siècle, le genre a échoué de se constituer pour prospérer sous la dynastie Yuan (1271-1368) qui vit apparaître environ cent cinquante pièces.

ANNE REY.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-1233).
QUEST-CE QUE LA SCULPTURE MODERNE ? Jusqu'au 13 octobre. Grande Galerie.

DEBORAH TURBEVILLE. Jusqu'au 29 septembre. Galerie du Forum.
LIEUX DE TRAVAIL. Jusqu'au 13 octobre. CCI.
DESIGN : LE PROBLÈME D'ABORD. Jusqu'au 27 octobre. CCI (espace des Brèves).

GALERIE DENISE RENÉ
196, bd Saint-Germain, 75007 PARIS - Tél. 42-22-77-57
REMEMBER
Un album de 29 planches originales de :
IVAN PICELJ
Texte inédit de :
ANNIE LE BRUN

IRCAM/eio
Concert
D'ouverture
Lundi 6 octobre
Théâtre Rond-Point
œuvres de Boulez
Donatoni-Holliger
Ensemble
InterContemporain
Direction
PIERRE BOULEZ
Loc. 42 56 08 80

Musées

BOUCHER. Grand Palais (entrée avenue du général Eisenhower) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 5 janvier 1987.

LES MOTS DANS LE DESSIN. Acquisitions récentes. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaspard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 septembre.

MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'Océanie. Collection Gierstra. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (42-73-61-77). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 21 septembre.

MARINETTE CUBICO. Herbes. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 octobre.

GEORGES MÉLIÈS - KEIICHI TAHARA. Images de la fin de siècle - MARC TRÉVIER. Jusqu'au 25 septembre.
ANDRÉ FRANÇOIS. Jusqu'au 22 septembre. Palais de Tokyo, 13, avenue de Friedland-Wilson (42-33-36-33). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

ART ANIMALIER AU TEMPS DES DERNIERS SHOGUNS, XVIII-XIXe siècle - ANIMAUX D'ÉDÈ. Fonds Carmeschi, 1871-1872. Musée Carmeschi, 7, avenue Voltaire (45-63-30-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 octobre.

YVES SAINT LAURENT. 28 années de créations. Musée des arts de la mode, 109-111, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30. Dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 26 octobre.

SCIENCE ET TECHNIQUE AU SECOURS DE L'ART. Musée national de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellesseaux (45-59-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 novembre.

LISZT ET LE ROMANTISME FRANÇAIS. Musée Rodin-Schœffer, 16, rue Charlat (42-74-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 septembre.

BRUUX, TABLEAUX ET MÉDAILLONS EN CHEVEUX. Donatien A. Chamot. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Maréchal-Gandui (bois de Boulogne) (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'en octobre.

SUR L'ŒIL, SOUS L'ŒIL. Imagination et technique dans le Marais 1680-1730. Archives nationales - Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en décembre.

BLATAS ET L'ÉCOLE DE PARIS. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 septembre.

L'ŒUVRE DE SAM FRANCIS DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉE IDEMITSU. Pavillon des Arts, les Halles-Terrasse Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 16 novembre.

LA LUMIÈRE DANS TOUTS SES ÉTATS. Cité des Sciences et de l'Industrie, 30, avenue Corentin-Carlier (42-78-70-00). Jusqu'au 2 novembre.

JEUNE SCULPTURE 86/2. Espace du port d'Austerlitz (sur les berges du quai d'Austerlitz). (45-82-99-15). Jusqu'au 12 octobre.

ANDRÉ BLANE, 40 ANS DE PEINTURE. Centre Waldo-Bruzelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin, plaza Beaubeurg (42-71-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 24 septembre.

LES JEUNES PEINTRES A SUZVRE. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, cour Vitruve 14, rue Bonaparte (43-40-80-82). Tj. de 10 h à 21 h. Jusqu'au 24 septembre.

INSTANT ABSTRAIT. Eau jeune peintres contemporains. Espace Fernand Léger, 1-3, avenue Gabriel (42-66-17-30). Jusqu'au 3 octobre.

PELLES SCÈNES-GRAND THÉÂTRE. Théâtre de création et d'avant-garde de 1944 à 1960. Marie du V. 21, place du Faubourg (45-26-67-57). Tj. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 25 octobre.

HOMMES DE FERRE. Vauxelles Françaises contemporaines. Bibliothèque Foray, Hôtel de Sens, 1, rue du Figeat (42-78-14-60). De mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 novembre.

LE CINÉMATOGRAPHE DANS LES PAYS LATINS. Galerie Renou, le Labyrinthe, 20, rue du Temple (47-34-94-29). Jusqu'au 27 octobre.

PIERRE BERG, sculpteur. Galerie Bernard Jordan, 54, rue de Valenciennes (42-96-37-47). Jusqu'au 18 octobre.

BERNARD PIERRE D'ENFER et JEAN DE VELOURS. Galerie Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 30 novembre.

JEAN-PIERRE CASADESUS. Transgraphiques. Galerie Charles-Salomon, 21, avenue du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 18 octobre.

ISABELLE CHAMPION-MÉTADIER. Opéras inventés. Galerie Adrienne Monnier, 46, rue de Bac (42-22-12-59). Jusqu'au 14 octobre.

GEORGES CSATO. 1914-1983. Galerie l'Obélisque, 28, avenue Matignon (42-66-67-93). Jusqu'au 30 octobre.

NOËL CUJON - Œuvres récentes. Galerie Friedl-Candor, 77, rue des Archives (42-78-06-36). Jusqu'au 11 octobre.

OLIVIER DERRÉ. Peintures récentes. Galerie Daniel-Templon, 1, impasse Beaubeurg (42-72-14-10). Jusqu'au 15 octobre.

ÉCOLE-THÉÂTRE BELLE DE MAI
J.-C. Grinevald
Auditions
4 et 5 octobre
Rens. : 42-07-03-94
Maison des Arts de Créteil

Le Monde
PUBLICITÉ
ARTS ET SPECTACLES
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4335

CINÉMA

« Humoresque », de Jean Negulesco
Une femme ne vaut pas un violon

En 1946, Joan Crawford, qui vient de faire un comeback...



John Garfield et Joan Crawford

Humoresque est la nouvelle version - parlante - d'un roman de Fannie Hurst...

Écran, un superbe mélodrame où le « style Warner »...

A sa première apparition, dans une soirée mondaine...

À petit, l'actrice, avec cette volonté qui sauva, souvent...

Crawford devient sublime et tout le talent de Garfield...

Sorti en 1947 à Paris, Humoresque n'a jamais été, depuis...

JACQUES SICLIER.

« Mort un dimanche de pluie », de Joël Santoni

Horreur climatisée

David Briand, architecte français, est venu s'établir en Suisse...

commis par des défilés cruels. L'adaptation de Philippe Setbon...

semblable à force de distance glorieuse. L'horreur des sévices...

Nicole Garcia est la seule à donner une dimension psychologique...

J. S.

EXPOSITIONS

- CLAUDE LEPOITTEVIN, Galerie François-Pellaprat...
SOL LEWITT, Pyramides, sculptures en papier...
DANIEL NADAUD, Galerie Espace-Durand...

- En province
CADILLAC, Alexis Lestif, Chiffons des dunes...
CAEN, L'Ange gardien dans la peinture...
CALAIS, Maître peintre, Musée des beaux-arts...

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles...

Québec en 3 D
Sculptures de petits formats
DU 16 SEPTEMBRE AU 1er NOVEMBRE

13e SALON DE LA MUSIQUE
250 EXPOSITIONS
9000 INSTRUMENTS A ENTENDRE ET A ESSAYER
TOUTE L'ÉDITION MUSICALE
50 CONCERTS
Avec France Inter

MÉLO
HENRY BERNSTEIN
ALAIN RESNAIS
ÉCOUTEZ L'APPEL DE MÉLO
Cinéphilie repêché de canotages superflus...

THÉÂTRE
VILLE DE MONTREUIL
Auditions et 5 octobre

Handwritten text in Arabic script: سكران من الأهل

صحنه من الاصل

"AU THEATRE DE PARIS, LE DIRECTEUR EST DANS L'EMBARRAS"

Ah! Qu'il est drôle, cet opéra comique de Domenico CIMAROSA: LE DIRECTEUR DANS L'EMBARRAS. Ah! Qu'elles sont belles, les voix de Geneviève BARRIAL, Mireille ALCANTARA, Bernadette ANTOINE, Léonard PEZZINO, Christian TREGUIER et Luis MASSON, dirigées par David HOLST et mises en scène par Bernard BROCA. Oh! A partir du 23 septembre. Ah! Réservez vite au 43 59 39 39 ou au Théâtre de Paris, 15 rue Blanche 75009 Paris, dans les agences et les 3 FNAC.



CARRE SILVIA MONFORT JEAN-PIERRE KALFON SILVIA MONFORT Le chef d'œuvre d'ALEXANDRE DUMAS LA TOUR DE NESLE CLAUDE SANTELLI Mise en scène: JEAN BAUER Lumière: HERVE GARY Musique: JEAN-MARIE SENIA Costumes: YVONNE SASSINOT DE NESLE à partir du 26 septembre LOCATION: 45 31 28 34

Festival d'automne à Paris 1986 Théâtre de la Bastille DEUX DERNIERS SOIRS D'ÉTÉ, SUIVIS D'UN AUTRE SOIR THÉÂTRE DE LECTURE J.M. PATTE CHAQUE SOIR, UNIQUE, EST DIFFÉRENT 20 SEPT. À 23 H 21 SEPT. À 21 H 22 SEPT. À 21 H 76 RUE DE LA ROQUETTE 75011 PARIS - TEL: 43 57 42 14

LE PLUS CÉLÈBRE CABARET DU MONDE PANACHE NOUVELLE REVUE LIDO 20 h. Dîner dansant Champagne et Revue 485 F 22 h 15 et 0 h 30 Champagne et Revue 330 F SERVICE COMPRIS 116 bis, CHAMPS-ÉLYSÉES - (1) 45.63.11.61 ET AGENCES

la vie m'intéresse Devais écouter l'évangile à Bercy Billy Graham Paris Bercy 20/27 septembre 20h30 ENTREE LIBRE

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de présentation sont indiqués entre parenthèses. LA BÊTE DANS LA JUNGLE, Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 30 (17). LE LIEUTENANT GUSTEL, Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h (17). TORTILLA FLAT, Deux Femmes (43-61-24-51), 20 h 45 (18). BUDDY AND FLAPPO BRULENT LES PLANCHES, Centre culturel suisse (43-71-44-50), 20 h 30 (18). FEYDEAU-LAROCHE, La Plaine (48-42-32-25), 20 h 30 (18). LA MAISON DE JEANNE ET DE LA CULTURE, Renaissance (42-08-18-50), 21 h (19). LES PETITS OISEAUX, Mathurin (42-65-90-00), 20 h 45 (19). ADELIANA MONTI, Atelier (46-06-49-24), 21 h (20). LES FOURBERIES DE SCAPIN, Escalier d'or (45-23-15-10), 21 h (22). SAVEZ-VOUS FAIRE CUIRE UN ŒUF, SYLPHIDE, Mini-Théâtre (43-57-99-26), 20 h 30 (23). LA GUERRIÈRE, Café de la danse (48-05-57-22), 20 h 30 (23). LE MAL COURT, Nouveau Théâtre Montferrand (43-31-11-99), 20 h 45 (23). LA TOUR DE NESLE, Carré Silvia-Monfort (42-77-50-97), 20 h 30 (26). HORS PARIS INÉDITS DE CAHARETS, Théâtre Troisième Centre culturel André-Malraux (83-57-52-24), 20 h 30 (23). CHAILLOT (47-27-81-15), jeu, ven, sam, 20 h 30; Phédre (en japonais), 20 h 30.

DEUX-ANES SAMEDI 20, première Pierre-Jean VAILLARD Maurice HORGUES et les chansonniers dans la nouvelle revue Après la rose c'est le bouquet! Location ouverte 46-06-10-26 et agences Minitel 36-15-91-77 + MATIC

SALLE PLEYEL ALBERT SARFATI présente un unique concert Vendredi 19 septembre 20h.30 ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO direction ANDREW DAVIS Soliste MARIA JOAO PIRES ALEXINA LOUIE The Eternal Earth MOZART Concerto N° 23 en La-Majeur, K. 485 PROKOFIEV Symphonie N° 5 op. 100 "La haute tenue de l'orchestre parle en faveur de l'efficacité du travail qu'il a accompli depuis 8 ans... Andrew Davis semble appartenir à la race des chefs brillants, irréprochables..." Le Monde 9 mars 83 "L'orchestre, à travers tous ses pupitres, est d'une excellente qualité. Le premier trompette, en particulier, sont remarquables et les cordes sont d'une belle homogénéité..." Le Figaro 9 mars 83 Location Salle Pleyel, Paris 16: 45 63 88 73 de 13h à 18h, sauf le Dimanche; 43 61 06 30 de 9h à 18h, sauf Samedi et Dimanche; Agences et 3 FNAC.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D), 20 h 30: La Repasseuse. ANTOINE (42-08-77-71) (D, soir, L.), 20 h 30, dim, 15 h 30: Lily et Lily. ATELIER (46-06-49-24) (D, soir, L.), 21 h, sam, 18 h 30, dim, 15 h 30: Adriana Monti, à partir du 20. BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D, soir, L.), 21 h, dim, 15 h 30: Les Amoureux. CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30: La Papillote - Souciotte - l'Estivade de la nuit. COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D, soir, L.), 20 h 45, sam, 17 h 30, dim, 15 h 30: Clémentine. COMÉDIE CAUMARTIN (42-42-43-41) (M, D, soir) 21 h, dim, 15 h 30: Revue de comédie à l'Élysée. COMÉDIE DE PARIS (43-41-00-11) (D, soir, L.), 21 h, sam, 17 h 30, dim, 15 h 30: Poil de carotte. CRYPTE STE-AGNÈS (47-00-19-31) (L.) 20 h 30: Phédre. EDOUARD-VII (47-42-57-49) (D, L.) 20 h 30, sam, 16 h 30 et dim, 15 h 30: La Répétition. ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (J, D), 21 h, merc, dim, 15 h 30: Scapin; jeu, ven, 21 h, sam, 18 h 30, dim, 17 h 30: le Horla. ESPACE CORDON (42-66-77-81) (D, soir, L.) 20 h 30, sam, 18 h et 21 h, dim, 15 h: la Villa bleue. ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D, soir, L.), 20 h, dim, 17 h: Théâtre de feu. ESSAÏON (42-78-46-42) (D, soir, L.), 20 h 30, sam, 17 h, dim, 17 h: Aux armes citoyens. FONTAINE (45-74-74-40) (S, soir, D.), 20 h 30, sam, à 17 h: Vingt ans de pianos forés.

LE SUCCÈS DE LA RENTRÉE 100% PROLONGATION 100% comédie de paris Soirée 21h - Mat. Sam 17h30 Dim 15h30 POIL DE CAROTTE adaptation et mise en scène GÉRARD MAUD Fréglis, bouleversant au-delà de ses 40 années, n'a pas vieilli. Malgré Dallas sa mythologie est encore nôtre. LE MONDE LOCATION: 42.81.00.11 ET AGENCES

GATÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18) (D, soir, L.), 20 h 45, dim, 15 h: Selon toute ressemblance. GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D, L.) 19 h: P. Léautaud, ce valet enfiévré par la nuit; 21 h: Loup escouré de chiens à la tombée de la nuit. GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D), à 20 h 15: la Drague; à 22 h: la Mariée mise à nu par ses célibataires, même. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30: Les Larmes amères de Petra von Kant (dir. le 20). HUCHELETTE (43-26-38-99) à 19 h 30: la Canotière chante; à 20 h 30: la Lapon. LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D), 21 h, sam, 18 h: le Système Ribadier. LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D), 1: 19 h 30: Embrouilles-sur Folleville; 21 h 15: l'Amour gôit; 22 h 15: 45: Arlequin serviteur de deux maîtres; 22 h 15: Ecoute petit homme. MADELEINE (42-65-07-09) (D, soir, L.), 21 h, sam, 16 h 30, dim, 15 h: le Silence éternel. MARIIGNY (42-66-20-75) (D, soir, L.), dim, 14 h 30, 18 h 30: les Brunes de Manchester? MARIE-STUART (45-08-17-80) (D, L.), 18 h 30: D; 20 h 30: la Bête dans la jungle; 22 h: le Lieutenant Gussel. MATHURINS (42-65-90-00) (D, soir, L.), 20 h 45, sam, 18 h et 21 h, dim, 15 h 30: les Petits Oiseaux, à partir du 19. MICHEL (42-65-35-02) (Dim, soir, L.), 21 h 15, sam, 18 h 45 et 21 h 40, dim, 15 h 30: Pygmaïe pour six, à partir du 18. MODERNE (48-74-10-75) (Dim, soir, L.), 21 h, sam, 17 h 30, dim, 16 h: l'Entretien de M. Descazes avec M. Pascal le jeune. MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle (D, soir, L.) sam, à 17 h 30, D, 15 h 30: le Mécanisme de la vie; Petite salle (D, soir, L.), dim, 16 h: Violences. NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D, soir, L.), 20 h 45, dim, 15 h 30: le Mal court, à partir du 23. NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S, soir, D, soir, L.), 20 h 30, sam, 18 h 30 et 21 h 30, dim, 15 h 30: Mais qui est qui?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (S, soir, D, soir, L.), 20 h 45, sam, 18 h 45 et 21 h 30, dim, 15 h 30: l'Assommoir. POTINÈRE (42-61-44-16) (D, L.), 21 h: les Aventuriers de la grande perd. TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), 1: sam, jeu, mar, 20 h 30, dim, 15 h; 2: Antiquité; jeu, ven, 20 h 30, sam, 22 h, dim, 17 h: l'Épave des jours; II: sam, mar 20 h 30, dim, 17 h: Huis clos. RENAISSANCE (42-08-18-50) (D), 21 h: la Maison des Jeanne et de la culture, à partir du 19. SALLE BEAUMARCHAIS (43-29-60-22) (D), 20 h 30: les Vagues. THÉÂTRE DE L'ŒUVRE (48-74-42-52) (D, soir, L.), 20 h 45, dim, 15 h: l'Éscalier. THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D), 20 h 15: les Babes caïnes; 22 h + sam, 23 h 30: Nous on fait ça on s'en dit de faire. THÉÂTRE SAINT-GEORGES (48-78-43-47) (D, soir, L.), 20 h 45, dim, 15 h: Faisons un rêve. THÉÂTRE DU BOND-POINT (43-56-60-70) Petite salle: les 17, 18, 19, 22 à 18 h 30: le Deuxième royaume. TINTAMARRE (48-87-33-82) (D, L.), 20 h 15: A Star is born; 21 h 30: Fêtes de Cayenne (dern. le 23); 22 h 30: Mémoire à suivre; le V, à 18 h 30: Buffalo. TOURTOUR (48-87-82-48) (D, L.), 18 h 30: Nemours; 20 h 30: le Petit Prince; 22 h 30: la Nuit des morts de rire. TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D), 21 h: American Buffalo (à partir du 22). VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D, soir, L.), 20 h 30, sam, 18 h 30 et 21 h 30, dim, 15 h 30: le Tambour, à partir du 18.

Danse CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) (D, soir, lun, 20 h 30, dim, 17 h: Zoopomski. Dern. le 21. 18-THÉÂTRE (42-26-47-47) (D, soir) 20 h 30, sam, 16 h: l'Épave d'oubli on la finisse de mar, dern. le 21. le plus méchant des Macloma GUY PANNEQUIN LA REPASSEUSE MISE EN SCÈNE MICHELE GODDET AMANDIERS DE PARIS LOC. 43.66.42.17

VOTRE TABLE CE SOIR

Table with columns for restaurant names, addresses, phone numbers, and descriptions of their cuisine and services. Includes sections for 'DINERS' and 'RIVE DROITE'.

LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR AU PIED DE COCHON LE GRAND CAFÉ LA MAISON D'ALSACE

Large vertical advertisement for 'LA FEMME SILENCIEUSE' featuring a woman's face and text: 'ON NE SAIT PAS AVEC QUELLE ON VIT'.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 17 SEPTEMBRE
Le Tablier vert, 22 h : Trio baroque Le Vilar (Montschick, Hissink, Bach...)

VENREDI 19 SEPTEMBRE
La Table verte, 22 h : voir le 17.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre symphonique de Toronto, A. Davis (Scriabine, Mozart, Prokofiev).

MARDI 23 SEPTEMBRE
Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 22.
Auditorium des Halles, 20 h 30 : Groupe vocal de France (Arrigo, Messias).

FESTIVAL D'AUTOMNE
(42-96-12-37)
Théâtre de la Bastille, le 20, à 23 h, les 21, 22 et 23 h : Deux derniers soirs d'été suivis d'un autre été.

LES 3 BALZAC • ELYSÉES LINCOLN
SAINT-GERMAIN DES PRES • FORUM LES HALLES
SAINT-LAZARE PASQUIER • 7 PARNASSIENS
IMPERIAL PATHE • GALAXIE • LES 3 LUXEMBOURG
PLM SAINT-JACQUES • et ROXANE/Versailles
FRANÇAIS/Enghien • C2L/Saint-Germain-en-Laye

LION D'OR
FESTIVAL DE VENISE 1986
COMEDIES ET PROVERBES
ERIC ROHMER
LE RAYON VERT
qui a également obtenu :
Le Prix de la Critique Internationale
Le Prix de l'Office Catholique - Le Prix Ciak d'Or
et le Prix de la Meilleure Actrice
décerné par la Critique Italienne à Marie RIVIERE

Cherise
ALAIN CAVALIER
"Un chef-d'œuvre de la première à la dernière image."
LE MONDE - Michel BRALOU
Sortie 24 septembre

ON NE SAIT JAMAIS AVEC QUELLE FEMME ON VIT...
JACQUES BONNATTE, CLEMENTINE CELARIE
AVEC LA PARTICIPATION EN COLLABORATION DE PHILIPPE NOIRET
LA FEMME SECRÈTE
de SEBASTIEN GRALL

CASH CASH
Un film d'une telle drôlerie en ce moment, c'est un cadeau.
Jacques Siclier / Le Monde

JOAN CRAWFORD • JOHN GARFIELD
Humoresque
JEAN NEGULESCO
OSCAR LEVANT

"Du grand art vraiment... et une technique irréprochable."
"Un grand moment d'émotion."
"La couleur pourpre est un de ces grands films romantiques comme on ne croyait plus possible d'en faire."
C'est la vie. C'est l'amour. Il s'agit de nous.
UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
La Couleur Pourpre
D'après le roman d'Alice Walker (Prix Pulitzer)

LE RAYON VERT
VINCENT GAUTHIER / ROSETTE / CARITA
MARIE RIVIERE
BÉATRICE ROMAND / LISA HEREDIA
Une Production Margareth MENEGOTZ
Les Films du Louange avec la participation du C.N.C. 444

Handwritten note in Arabic script: سكران الالهي

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi daté dimanche-matin. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 17 septembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

- 20 h 25 Football. En multiplex : Paris-Saint-Germain contre Vichy, Lens contre Dundee United et Nantes contre Turin.
- 22 h 20 Magazine : Histoire naturelle. Migration de la pêche et de la chasse d'Igor Bantre, Étienne Lalon et Jean-Pierre Fleury.
- 23 h 15 Journal.
- 23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

-20% SUR TOUS LES MEUBLES, SIEGES, LITERIE.
DU 8 AU 27 SEPTEMBRE 86 DANS VOTRE BHV



- 20 h 35 Téléfilm : Un moment d'inattention. Téléfilm français de Gilles de Kermadec. Avec Anne Castry, Hippolyte Girardot, Fabienne Babe, Patrick Fierry, Isabelle Nanty.
- 22 h 10 Magazine : Sexy folles. De Pascale Breugnot et Bernard Boutbier.
- 23 h 10 Cytéma.
- 23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR3

- 20 h 35 Variétés : Les dessous chics de Paris. Spécial Jane Birkin.
- Émission de Martin et Gilbert Carpentier, coanimées par Jane Birkin, filmée dans les écoles parisiennes avec Jane Birkin.

- Christophe Malavey, Alain Scouzon, Raymond Doves, François Hardy, Fanny Ardant, Serge Gainsbourg, Arnold Turbot, Zabou, Lio, Etienne Daho, Al Corlay, Indochine.
- 21 h 55 Magazine : Thalassa. Magazines de la mer, de Georges Pernod.
- 22 h 45 Journal.
- 23 h 10 Magazine : Montagne. De Jean-Pierre Locastoli et Pierre Ostian.
- 23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

- 21 h, Chasse à mort ■ film de Peter Hunt ; 22 h 25, Football : Coupe de l'UEFA. Match aller en léger décalé Naples-Toulouse, 0 h 5, Passé la page ■ film de Richard T. Heffron ; 1 h 55, Série : Les moustrus, 2 h 20, Série : Cacao-Kid.

LA « 5 »

- 20 h 30, Série : L'inspecteur Derrick ; 21 h 35, Série : Arabesque ; 22 h 35, Gala de la presse ■ film de Richard T. Heffron ; 1 h 55, Série : Les moustrus, 2 h 20, Série : Cacao-Kid.

TV 6

- Journée spéciale Top Gun à l'occasion de la sortie du film ; 14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6, invité : Jean-Michel Charlier ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Antipodes. Une enfance lointaine.
- 21 h 30 Musique : Perspectives du XX^e siècle.
- 22 h 30 Nuits magiques. La nuit et le moment.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert : Festival estival de Paris, en direct de l'UNESCO. Extrait des Images, Ronde de printemps, de Debussy ; J'aurais de l'amour pour violoncelle et orchestre, d'Osaka ; trois pièces pour orchestre ; Le Nouvel, Suite Française de Paul Mercadier sur les flux et Méphisto valse n° 1, de Liszt, par l'Orchestre national de France ; dir. Marc Andreu, soliste Alain Menuier, violoncelle.
- 23 h Les soirées de France-Musique. Jazz-chin en direct du Sunset, à Paris.

Jeudi 18 septembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

- 14 h 40 Revue de vous week.
- 15 h 25 Quartet à Mélanie Lafitte.
- 16 h 45 Feuilletton : Paul et Virginie.
- 16 h 15 Variétés : Show biset.
- 17 h 25 Feuilletton : Les roses de Dubaï.
- 18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
- 18 h 35 La Vie des Botes.
- 19 h 10 Feuilletton : Santa Barbara.
- 19 h 40 Cocoricocoby.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 Feuilletton : Tous les fleuves vont à la mer. D'après le roman de Belva Plaza, réal. Fédor Chok. Avec L.A. Warren, A. Assandé, I. McShane, T. Soper... (2^e épisode).
- 21 h 50 Magazine : Information. Émission d'Alain Decroix, Roger Pio, Maurice Albert, Jacques Decroix et Bernard Luité. Au sommaire : Appel au Norvège ; Naissance d'une voiture ; et un reportage sur le Chili ; l'équipe d'information a passé deux semaines avec les organisations clandestines qui combattent le régime militaire.
- 23 h 5 Journal.
- 23 h 20 Rubrique Information.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

- 15 h Série : Destinée orléanaise. D'après le roman de Taylor Caldwell (3^e épisode).
- 16 h 55 C'est encore mieux l'après-midi. Présenté par Christophe Dechavanne.
- 17 h 35 Récré A2.
- 18 h 5 Série : Capitot.
- 18 h 30 Magazine : C'est le vin.
- 18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Actualités régionales.
- 19 h 35 Expression directe.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 D'accord, pas d'accord.
- 20 h 35 Cinéma : La 7^e Compagnie au clair de lune □ Film français de Robert Lamoureux (1977), avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Henri Guybet, Patricia Karim, Gérard Jugnot.
- 22 h La magazine. Les nouvelles du Mondial ; Cuba cola ; Les criquets en Afrique ; Mots que rien.
- 23 h 15 Cytéma.
- 23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR3

- 17 h Magazine : Thalassa (rediff.).
- 17 h 30 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

- 17 h 55 Croqui Soleil.
- 18 h Le 19-20 de l'information (et à 19 h 35).
- 19 h 15 Actualités régionales.
- 19 h 55 Dessin animé : Les entrecœurs.
- 20 h 5 Les nouveaux jeux de 20 heures.
- 20 h 30 D'accord, pas d'accord.
- 20 h 35 Cinéma : Show-up ■■ Film de Michelangelo Antonioni (1967), avec Vanessa Redgrave, David Hemmings, Sarah Miles, Peter Bowler, Gillian Hill, Jane Birkin.
- 22 h 30 Journal.
- 22 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

- 14, Chapitre deux ■ film de Robert Moore ; 16 h 5, Maria's Loves ■ film d'André Konchalovsky ; 17 h 50, Cabot Coulis ; 18 h 5, Desamis amnésés ; 18 h 15, Jeu : les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 5, Starburst ; 20 h 30, Les trépas ; 20 h 55, le Prélude ■ film de Jean-Marie Mocky ; 21 h 25, Flash d'actualités ; 22 h 5, Un témoin dans la ville ■ film d'Edouard Molinaro ; 23 h 35, Les Yeux de Laura Mars ■ film d'Irvin Kershner ; 1 h 15, Tonne correcte edgée ■ film classé X de Paul Verhoeven ; 2 h 40 Série : Bettina.

LA « 5 »

- 14 h 35, Série : Arabesque ; 15 h 30, Série : Barretta ; 17 h 20, Série : Séziz, fais-moi peur ; 18 h 15, Série : Riposte ; 19 h 10, Série : Riposte days ; 19 h 25, Série : Star Trek ; 20 h 30, Feuilletton : Racines (2^e épisode) ; 22 h 15 Téléfilm : Les Crues.

TV 6

- 14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Proxi 6, invité : Irwin Meidson ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Schéma-Picasso, de Nicole Sargo-Raimet. Avec Claude Nicolé.
- 21 h 30 Musique : perspectives de vingt-cinq siècles : Quelle musique à vingt-cinq ans ?
- 22 h 30 Nuits magiques : La nuit et le moment, James Taylor ; les découvertes de la rentrée littéraire.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert (donné au profit d'Amnesty International) en direct de l'UNESCO. Les Préludes, poème symphonique n° 3 ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la mineur, de Liszt ; Symphonie n° 4 en fa mineur, op. 36, de Tchaïkovski, par le Norddeutsches Philharmonisches Orchester ; dir. Marek Janowski ; sol. Jorge Bolet.
- 23 h Les soirées de France-Musique ; Trépas romains.

Informations « services »

Du 19 au 23 septembre à Paris

Le Salon de la pêche de loisir

Le cinquième Salon de la pêche de loisir (SAPEL) se tiendra du 19 au 23 septembre, porte de Versailles à Paris. Le public pourra le visiter le vendredi après-midi, le samedi et le dimanche de 9 heures à 19 heures, tandis que les professionnels seront seuls admis les deux jours qui suivront.

Le SAPEL, qui est au fil des ans devenu le rendez-vous des spécialistes de la pêche, regroupera cette année, sur 4 000 mètres carrés, deux cent exposants dont cinquante-huit étrangers.

Outre les nouveautés de la saison 1987 - tant des vêtements que des accessoires - les amoureux de la gaille pourront y consulter des programmes et séjours de pêche proposés par des agences spécialisées. Durant les quatre jours que durera le Salon, des films seront projetés traitant de différents types de pêche. Un jury attribuera des prix aux trois documents qui auront reçu le maximum de suffrages.

* Prix d'entrée : public, 35 F ; enfants et groupes, 25 F ; professionnels, forfait 50 F.

EN BREF

● ANIMATION : dessiner au musée. - Nouvelle activité proposée par le Musée des arts décoratifs, « Dessiner au musée », est un véritable parcours-promenade pour apprendre à mieux voir et connaître un objet (meuble, bijou, robe, sculpture...) en le dessinant. Les participants doivent être âgés de six-huit ans au moins. Une activité équivalente existe pour les enfants le mercredi matin : « Atelier report d'art ». Chaque séance dure deux heures (vendredi de 10 h à 12 h et samedi de 16 h 30 à 18 h 30). Les inscriptions sont prises pour un trimestre. Début le 18 septembre.

* Renseignements : 42-86-95-33 de 15 h à 18 h (M^{me} Diane Liéot).

● L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ATTENTATS. - La loi du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat prévoit la réparation intégrale des dommages corporels. Un fonds de garantie a été créé à cet effet. Il sera alimenté par un prélèvement sur les cotisations d'assurances de biens. Dans un délai d'un mois à compter de la demande, le fonds de garantie sera tenu de verser une ou plusieurs provisions à la victime. L'association SOS-Attentats, présidée par Mme Françoise Rudetzi, se propose d'aider les victimes et leur famille à constituer leur dossier de demande d'indemnisation. Elle rappelle que, si la loi du 9 septembre s'applique aux attentats commis à partir de cette date, l'Etat s'est engagé à indemniser les victimes d'attentats antérieurs. Elle donne tous les renseignements à l'adresse suivante : SOS-Attentats, BP 100, 75050 Paris Cedex 02. Tél. : 18 (1) 43-27-69-58.

● NAVIGATION : voiles d'automne. - Pour ceux qui prennent des vacances tardives, le Centre de navigation des Gitanes propose dans ses bases françaises (archipel des Gitanes, 7e d'Arz, Marseille et Bonifacio) une ou deux semaines de croisières, des week-ends ou des ponts prolongés en dériveur, catamaran et pinacle à voile. Les cours théoriques de navigation côtière ou estuarienne, de téléphonie météorologique et de radio-téléphonie reprendront le 18 septembre à Paris.

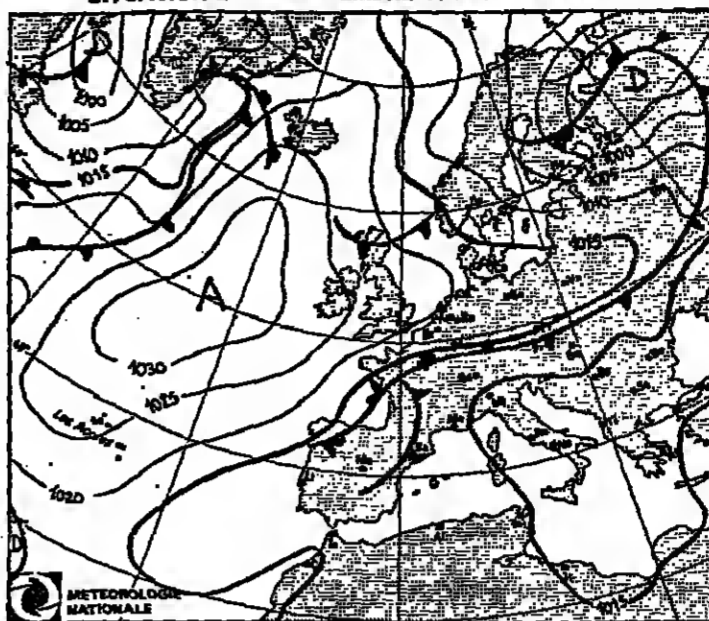
* Les Gitanes, quai Louis-Blaïot, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 45-20-01-40.

● SÉMINAIRE : Institutions et décision politique. - La Fondation Saint-Simon organise à partir du 1^{er} octobre 1986 un séminaire animé par M. Olivier Duhamel, professeur à l'université de Paris X Nanterre et à l'Institut d'études politiques de Paris, et directeur de la revue *Pouvoir*. Thema, la V^e République : Institutions et décision politique. Au cours des dix séances hebdomadaires (les mercredis de 18 h à 20 h 15) interviendront MM. V. Giscard d'Estaing qui parlera du rôle du président, J.-C. Coillard et B. Tricot (le président), M. Debré et S. Nora (le premier ministre), J. Peyrelevade et R. Soube (Hartignoni), R. Badier et J. Ripoux (le fonction de ministre), G. Carassonne et D. Maus (l'Assemblée nationale), F. Goguel et C. Monnerville (le Sénat), L. Favreau et B. Genevois (Conseil constitutionnel) et enfin E. Faure et Y. Méry (les pouvoirs régionaux).

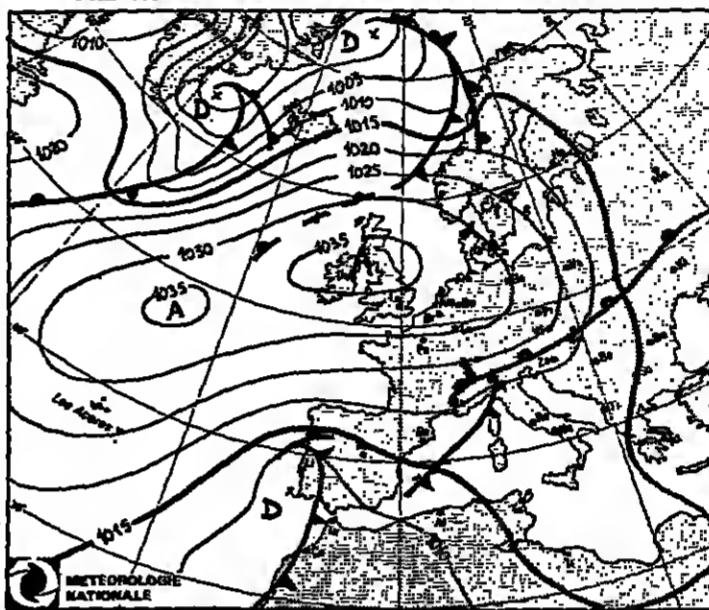
* Fondation Saint-Simon, 91 bis, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : (1) 42-22-38-52 et 42-22-29-95. Frais d'inscription : 700 F pour les inscriptions libre personnel, 5 930 F pour les inscriptions à titre professionnel.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

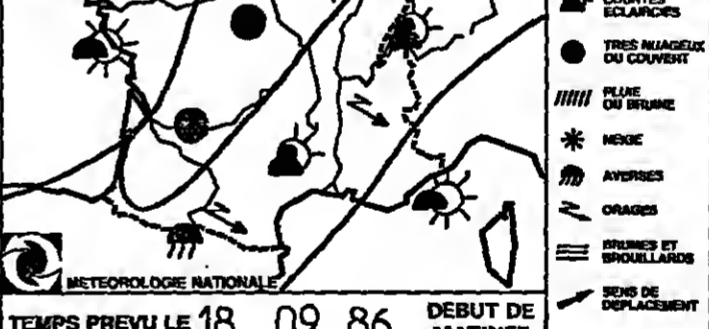


Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 septembre à 0 heure et le jeudi 18 septembre à 24 heures.

Les hautes pressions qui s'installent progressivement sur le nord de la France vont diriger sur la moitié nord du pays des masses d'air plus froid et plus sec. Les régions méridionales resteront sous un flux chaud, humide et instable favorable au déclenchement des orages. Quant à la zone de conflit entre ces deux masses d'air, elle ne perdra que très lentement son activité pluvieuse.

Jusqu'à la Bretagne, la Normandie et les régions situées au nord de la Seine bénéficieront dès le matin d'un temps plus frais mais progressivement moins nuageux.

Ce ne sera pas le cas des régions méridionales (des Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée) où le temps lourd, très nuageux et orageux prédominera tout au long de la journée.



TEMPS PREVU LE 18 09 86 DEBUT DE MATINEE

FRANCE		TOLUSE		TOULOUSE		LUXEMBOURG	
max	min	max	min	max	min	max	min
30	18	31	18	31	18	31	18
21	17	27	16	27	16	27	16
22	14	22	14	22	14	22	14
20	11	20	11	20	11	20	11
12	9	12	9	12	9	12	9
11	10	11	10	11	10	11	10
11	10	11	10	11	10	11	10
23	15	23	15	23	15	23	15
20	17	20	17	20	17	20	17
33	18	33	18	33	18	33	18
14	10	14	10	14	10	14	10
19	15	19	15	19	15	19	15
29	17	29	17	29	17	29	17
29	20	29	20	29	20	29	20
16	11	16	11	16	11	16	11
18	10	18	10	18	10	18	10
25	20	25	20	25	20	25	20
10	9	10	9	10	9	10	9
24	17	24	17	24	17	24	17
30	20	30	20	30	20	30	20
10	9	10	9	10	9	10	9
27	16	27	16	27	16	27	16
18	11	18	11	18	11	18	11

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

HELENE TOWER GRIS

MA PETITE SUÉDOISE A UNE SANTÉ D'ACIER



Rapid
AGRAFEUSE RAPID
UNE SUÉDOISE POUR LA VIE

Garantie à vie. Sign Diffusion.

سكن من الاجل

Le Carnet du Monde

Décès

L'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver a l'infini regret de faire part du décès de

M. François BENARD, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec palmes, ancien ministre, maire de Vars, conseiller général des Hautes-Alpes, conseiller régional de 1973 à 1982,

survécu à Aix-en-Provence, le samedi 13 septembre 1986, dans sa soixante-neuvième année. Ses obsèques auront lieu à Vars (Hautes-Alpes), le jeudi 18 septembre, à 14 h 30, au centre nécrologique de Sainte-Marie.

Mairie de Vars, 05560 Vars. Les Castellans, 13770 Venelles.

M^{me} Anne-Marie Cabrini, sa sœur, ses anciens collègues de l'ambassade du Mexique,

ont la douleur de faire part du décès de

Gabrielle CASRINI, écrivain,

survécue le 13 septembre 1986, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 22 septembre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

M^{me} André Cleac'h, M^{me} Jeanne-Rapinette Verani, M^{me} et M^{me} Alain Chollet, M^{me} et M^{me} Pierre Marie Cleac'h, M^{me} et M^{me} Jean Yves Cleac'h, M^{me} et M^{me} André Bonenfant, son épouse, ses enfants, sa sœur, Les familles parentes et alliées,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. André CLEACTH, agrégé de l'université, ancien proviseur des lycées André-Maurice de Deauville et Camille-Guérin de Poitiers, chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques,

survécue à Brest le 12 septembre 1986. L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 15 septembre 1986, à Brest.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le docteur et M^{me} Philippe Baé et leurs enfants, M^{me} et M^{me} Guy Darondel et leur fils, M^{me} et M^{me} Igor Darondel et leur fille, Agnès Darondel, Les parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Maurice DARONDEL, magistrat honoraire,

survécue le 16 septembre 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le 18 septembre, à Avesnes-sur-Helpe (Nord).

33, boulevard Pasteur, 62100 Calais. 9, allée des Vergers, 78100 Saint-Germain-en-Laye. 2, rue Deschott, 59800 Lille.

M^{me} Maurice Engel, M^{me} et M^{me} Marc Sylvain Engel, ses enfants, Mathieu Clarent et Laurent Thomas, ses petits-enfants, Les familles parentes et alliées, Et tous ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal du

docteur **Maurice ENGEL**.

L'inhumation aura lieu le lundi 22 septembre 1986, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin. Réunion porte principale. Ce présent avis tient lieu de faire-part.

48, rue de Paris, 93100 Montreuil.

Gaëlle Hemar, Karin Hemar, Monique Mathieu, Doris Hemar,

ont la douleur de faire part du décès subit de

Charles HEMAR, conseil en publicité,

survécue le 11 septembre 1986, à Paris. Ses obsèques ont eu lieu le 15 septembre en la cathédrale de Saint-Malo.

66, boulevard Exelmans, 75015 Paris.

CHALON'S/SAONE MUSEE NICEPHORE-NIEPCE Bureau de la photographie

M^{me} Sayssenh a la douleur de faire part du décès de son père

M. Georges de KLECZKOW-KLECZKOWSKI, (Georges Kleczk dans la presse),

qui s'est éteint le 16 août 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Selon les désirs du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, suivies de l'inhumation dans le cimetière de famille, au cimetière des Champaux, à Montmorency (Val-d'Oise).

11, rue Pédon, 75011 Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de

Monique LEHMAN, directrice du cours Valadon, le 16 juillet 1986.

La famille nous prie d'annoncer le décès de

M. André Lucien LOEVEN, pasteur, survécue le 29 août 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Je vous donne ma paix. » (Jean XIV, 27.)

M^{me} Yves Malecot, son épouse, Claude Malecot, Martine et Alain Giller, Isabelle Malecot, Jean-François Malecot, Pascal-Olivier Malecot, ses enfants, Son petit-fils, Julien, Alain et Marie-Christine Lanavere, ses neveux, Et tous ses parents, alliés et amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M^{me} Yves MALECOT, née Jacqueline Lagarde, survécue le 14 septembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, à Paris, le vendredi 19 septembre, à 8 h 30. L'inhumation aura lieu le samedi 20 septembre, à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).

Elle sera précédée d'un service à l'église Sainte-Anne (Hendaye Plage), à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

59, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. 10, avenue des Magnolias, 64700 Hendaye.

Béatrice et François Mader, Sylvie de Manot-Saumane, Renaud de Manot-Saumane, Antoine et Camille, ses enfants et petits-enfants, Les familles Valla, Léon, Rebelle-Borgella, Barjot, de Manot-Saumane, Mader, Sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères, nièces et neveux, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Olivier de MANOËL-SAUMANE, née Françoise Rebelle-Borgella, survécue le 13 septembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 septembre 1986, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Anteuil, à Paris-16^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Léon-Delbomme, 75015 Paris. 38, rue Fontenelle, 78160 Marly-le-Roi. 164, quai Louis-Blaizot, 75016 Paris.

M^{me} Kosta PAVLOWITCH, née Mara Dyoakitch, le 9 septembre 1986, à Cambridge (Grande-Bretagne).

Cambridge, Southampton, Miami, Belgrade.

Romans, Genève, Voinon, Paris, Grenoble, Chèvrières, Louis et Elisabeth Sauvageon, Bruno et Françoise Sauvageon, Louis et Hélène Mailles, Geneviève Sauvageon, Jean et Nicole Sauvageon, Bernadette Hunter, ses enfants, Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

M^{me} Jacques Ferge, M^{me} André Douillet, ses sœurs, ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

M^{me} Maurice SAUVAGEON, née Gabrielle Robert, le 15 septembre 1986, en sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques auront lieu en la collégiale Saint-Barthélemy de Romans (Drôme), le jeudi 18 septembre, à 10 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nous avons la grande douleur de faire part du décès de

Max SCHER, chevalier de l'Ordre national du Mérite, ancien maire adjoint du troisième arrondissement, ancien député.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le jeudi 18 septembre, à 15 h 15. Réunion porte principale du cimetière, à 15 h 15. Un car sera mis à la disposition des gens, place de la République, face à l'Holiday Inn, à 14 h 15.

Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

45, avenue de la République, 75011 Paris.

M^{me} Maurice Lagrange, Son fils, Georges Lagrange,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Maurice LAGRANGE, prient de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance.

Anniversaires

Il y a trois ans, le 16 septembre 1983, **Martina SPINGA** disparaissait à l'âge de vingt-neuf ans.

Communications diverses

M. Léopold Sedar Senghor donnera, à 18 h 30, le 26 septembre prochain, à Tours, une conférence sur le thème de la francophonie et de la coopération médicale et scientifique. Cette conférence, à laquelle participera le professeur Léandre Pourcelot (CHU de Tours), spécialiste des ultra-sons, est ouverte au grand public. Elle se tiendra dans la salle de conférences de la caisse régionale du Crédit agricole. Cette initiative fait partie d'une série de manifestations placées sous la présidence de l'université François-Rabelais de Tours et auxquelles participera notamment M. Patrick Bandry. Elles permettront la création d'une bourse au bénéfice de jeunes chercheurs en matière médicale. Renseignements : Université François-Rabelais de Tours, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours, Cedex. Tél. : 47-38-56-00.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

Université Paris-I, mardi 23 septembre, à 10 heures, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France, M^{me} Bonvallet Sylvie : « Contraintes et contradictions des politiques foncières agricoles sous la V^e République. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4315

1	2	3	4	5	6	7	8	9
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■

HORIZONTALLEMENT

I. Femme de tête. - II. Coupe le souffle. Indéfini. - III. Démonstratif. Union pour la défense. - IV. Un homme à principe. - V. Est monté sur des échasses. Négation. - VI. Relie l'ancre à la bouée. Forme d'être. - VII. Verbe ordinaire. Une manière de parler. - VIII. Instrument à corde. - IX. Joux un rôle protecteur. Héroïne espagnole. - X. Finit par alimer certains lits. - XI. A la mode. Grande pièce d'eau.

VERTICALEMENT

1. Monnaie de singe. - 2. Trancher dans le vif du sujet. Tenue indienne. - 3. Texte de légende. - 4. Symbole chimique. Dignes de respect. - 5. Permet d'appeler un chat autrement qu'un chat. Possessif. Connu le meilleur avant de connaître le pis. - 6. Préfixe. Espèce de taupe. - 7. Le genre humain. Prénon féminin. - 8. Réussit à joindre les deux bouts. Pêche. - 9. Pérégrin. Exprima ou comprima.

Solution du problème n° 4314

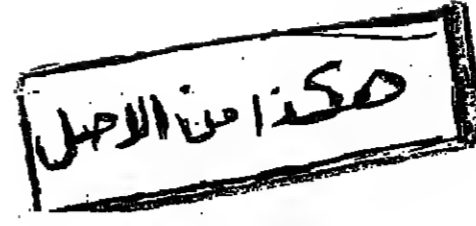
Horizontalement

I. Portée. Or. - II. Orelles. - III. Réc. Epie. - IV. Ter. Acier. - V. En. Intera. - VI. Atelier. - VII. Pat. Sari. - VIII. Oter. Radé. - IX. Ri. Ou. Gé. - X. Todt. Récl. - XI. Enéide. Se.

Verticalement

1. Porte-à-porte. - 2. Orientation. - 3. Réer. Ét. De. - 4. Tc. Il. Rôu. - 5. El. Anis. - 6. Electeur. Ré. - 7. Epierage. - 8. Ostar. Idées. - 9. Eric. Eole.

GUY BROUTY.



Communication

L'avenir de Radio-France

Aucune radio locale publique ne sera fermée en 1987. C'est en tout cas le choix du PDG de Radio-France, M. Jean-Noël Jeanneney, approuvé mardi 16 septembre par son conseil d'administration. Le PDG de Radio-France proposait en effet à son conseil les grandes orientations d'un budget 1987 permettant de relever un double défi : la suppression de cent emplois équivalant à une réduction de crédits de 21,5 millions de francs et une baisse de 30 millions de francs des crédits affectés à la décentralisation. Des contraintes lourdes qui laissent présager une diminution des activités radiophoniques et musicales de la société, voire la fermeture pure et simple de plusieurs radios décentralisées jugées sévèrement par la tutelle. « Un franc pour une radio décentralisée, c'est un franc de moins pour France-Inter », déclarait au Monde M. Philippe de Villiers, secrétaire d'État à la culture et à la communication, le 3 septembre dernier, en ajoutant : « Il est donc temps de repenser la question des missions de ces radios », mais en précisant : « C'est au PDG de Radio-France qu'il appartient de trancher. »

C'est ce qu'a fait M. Jeanneney en proposant un plan original. L'effort d'économie de modernisation et d'amélioration de productivité engagé depuis un an sera poursuivi. Toutes les stations

subsisteront, mais leurs capacités de production se verront réduites. En complément des programmes réalisés par chacune d'elles (de sept heures à quatorze heures par jour en moyenne), une bande musicale unique diffusée par satellite leur sera proposée vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cette disposition permettra des resserrements effectifs : deux emplois permanents en moins par station, dont un de technicien, et l'on prévoit le départ de nombreux animateurs sous contrat à durée déterminée. Les onze FIR (filles musicales entrecoupées d'informations-service) seront désormais diffusées également par le satellite Télécom 1. Les fréquences disponibles permettront à France-Culture de bénéficier d'une diffusion en stéréo sur toute la France. L'ensemble des autres activités de Radio-France seront maintenus à hauteur de celles de 1986.

Le contrat proposé par le ministère de la culture et de la communication est respecté. Nul ne doute cependant que l'interprétation des contraintes faite par le PDG ne diffère des options de la Rue de Valois. Mais comment la tutelle pourrait-elle désormais passer au-dessus du vote du conseil d'administration ?

ANNICK COJJEAN.

M. Jeanneney : « Nous ne fermerons aucune de nos stations »

« Un budget en diminution, une certaine de suppressions d'emplois, la marge de manœuvre paraît faible, et la voie étroite. »

J'ai proposé au conseil d'administration une stratégie qui, à la fois, respecte le cadre et l'enveloppe budgétaire définis par la tutelle, et qui utilise au maximum la latitude d'accord accordée au chef de l'entreprise Radio-France. Car autant je ne sais pas par le budget imposé, autant je me sens libre, dans son cadre, d'exprimer des choix. Dès lors, la priorité ne fait aucun doute : sauvegarder l'ensemble des activités de Radio-France, permettre à l'entreprise de traverser ce passage difficile en assurant son avenir, quelque soit celui de ses responsables et de son conseil d'administration.

Plusieurs déclarations publiques du secrétaire d'État, M. Philippe de Villiers, ne laissent aucun doute sur sa préférence pour des mesures plus radicales, notamment la suppression de certaines antennes.

Nous ne pouvons, a priori, refuser d'envisager pareille éventualité.

lit. Mais nous avons calculé que, pour parvenir au niveau d'économies exigé, c'est une dizaine de stations qu'il aurait fallu fermer ; avec des conséquences sociales très lourdes, de nombreux licenciements secs. Bref, des blessures très graves, sans doute inguérissables si l'on considère le coup porté à l'économie. Si l'on commence à détricoter une maille, tout se met à filer. C'est pourquoi nous avons fait d'autres choix : nous ne fermerons aucune de nos stations ; nous maintiendrons le réseau en l'état.

Un choix politique, donc ?

C'est le fruit d'une forte conviction quant aux vertus du double secteur. Et cela pour plusieurs raisons. Des raisons civiques : dans un paysage médiatique en pleine mutation, la présence du service public est plus que jamais nécessaire, l'information locale est l'une de nos plus puissantes raisons d'être. Des raisons morales : frapper uniquement quelques radios serait d'autant plus injuste que les stations ont, selon leur cible, leur histoire, leur héritage et leur âge, des chances très inégales

de succès. Des raisons d'entreprise enfin, qui tiennent à la valeur multiplicative des stations du réseau.

La recours à un fil musical unique pour l'ensemble des stations ne ressemble-t-il pas à une recentralisation déguisée ?

Temporairement et malheureusement. Encore tout sera-t-il entrepris pour en minimiser les inconvénients. Ce fil musical sera fabriqué en collaboration très intime avec les radios locales, celles-ci ayant d'ailleurs toute liberté pour identifier et particulariser leur antenne. Ce programme fournira aussi l'occasion d'affirmer une dominante française (70 %), qui tranchera avec le reste de la bande FM, d'utiliser des techniques de pointe et d'écarter toute la nuit.

Avez-vous pu discuter de ces orientations avec votre autorité de tutelle ?

Non, il n'y a pas eu de contacts politiques. Le tuteur ne l'a pas souhaité. Et j'ai décidé de prendre cette attitude comme un hommage à mon rôle de chef d'entreprise.

L'OJD a soixante ans

L'Office de justification de la diffusion des supports de publicité (OJD) célèbre ses soixante ans ce 17 septembre, au château de Versailles, sous la présidence de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. Cet organisme, créé en 1926 à l'initiative de l'agence Jap et Carré, contrôle chaque année les chiffres de diffusion des journaux d'informations générales qui dépassent 20 000 exemplaires et ceux de la presse professionnelle et technique au-delà de 20 000. Les autres titres sont contrôlés tous les deux ans.

L'OJD distingue la part des abonnements et celle de la vente au numéro, la diffusion payée et non payée, et fournit en outre des précisions concernant la diffusion par département et par région. Des informations importantes pour les éditeurs, qui leur permettent de mieux connaître leur lectorat, et pour les annonceurs et les publicitaires désireux de maîtriser les caractéristiques d'un titre (évolution de la diffusion, pénétration), afin d'établir leur plan de campagne.

Organisme regroupant la presse, les annonceurs et les publicitaires, l'OJD est une association régie par la loi de 1901. Il est présidé, depuis 1982, par M. Etienne Bailion, directeur média de l'agence Taurus, et dirigé par M. Alain Meyer. Depuis 1984, l'OJD a mis ses procédures de contrôle sur une base de données informatisées et depuis 1985 il contrôle l'audience de Canal Plus et de banques de données accessibles par minitel via le Contrôle de la diffusion audiovisuelle et télématique (CSAT).

● ECHecs : Youssoufov bien parti. - Arur Youssoufov, le favori de Kasparov, mène par 4 à 2, après six parties sur les quatorze prévues, dans la finale du tournoi des présidents au championnat du monde qu'il dispute à Riga contre André Sokolov. Le jeune grand maître soviétique a de bonnes chances de rencontrer, plus tard, Karpov, qui sa dernière défaite dans la seizième partie semble avoir condamné le Monde du mercredi 17 septembre. Précisons que le 30^e coup des noirs est R67 et non R66 et qu'une ligne manquante (37. d6+, R66) a rendu malheureusement peu compréhensible l'annonce de cette partie.

Après un entretien avec M. Chirac

Le chef du gouvernement luxembourgeois croit aux chances de la CLT dans l'audiovisuel français

Il y a dix jours, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, sortait du bureau de M. Bettino Craxi, chef du gouvernement italien et déclarait : « Il y a une place pour M. Silvio Berlusconi en France. » Aujourd'hui, c'est au tour de M. Jacques Santer, chef du gouvernement luxembourgeois, d'affirmer, à l'issue d'une entrevue avec M. Jacques Chirac : « La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) peut retrouver une place définitive dans le paysage audiovisuel français. »

Entre les deux États il y a eu, en moins de deux ans, un accord international, une négociation avortée, une double rupture et pas mal de propos aigres-doux. Au centre de la polémique, la candidature de la CLT à un satellite de télévision TDF 1, officialisée par un accord entre les deux gouvernements le 16 octobre 1984 et prolongée quelques mois plus tard par une nouvelle candidature à la cinquième chaîne de télévision. Au mois de novembre 1985, la CLT devait renoncer à la « 5 » au profit de M. Berlusconi. Le 14 mars dernier, elle voyait lui échapper TDF 1, attribuée à moitié prix à un consortium monté par M. Berlusconi.

Deux jours plus tard, le pouvoir politique bascule en France et le gouvernement luxembourgeois peut espérer que l'alternance ouvre une période moins difficile pour l'une de ses principales entreprises nationales. Très vite, M. Chirac s'emploie d'ailleurs à rassurer M. Santer sur les intentions de la nouvelle majorité. Le projet de loi de M. Léotard renvoie à plat le dossier du satellite et le gouvernement casse la concession de la « 5 ». Mais, entre-temps, d'autres nuages sont venus assombrir les relations franco-luxembourgeoises : la mise en route prochaine de la centrale nucléaire de Cattenom, à dix kilomètres de la

frontière entre les deux pays, inquiète l'opinion et le gouvernement luxembourgeois, alarmés par la catastrophe de Tchernobyl.

La rencontre entre les deux premiers ministres, le 16 septembre à Paris, était donc devenue nécessaire. Si M. Santer ne paraît avoir rien obtenu de significatif sur le dossier nucléaire, il s'est en revanche félicité de voir « l'avenir ouvert pour la « 5 » dépend du droit d'une commission indépendante, la Compagnie luxembourgeoise peut être assurée de voir son dossier de candidature « bien accueilli ». Mieux encore : le gouvernement français accepte de lier la location d'un canal sur le satellite TDF 1 à l'attribution d'un réseau de télévision hertzien.

Cet échange de bons procédés soulagerait en fait les pouvoirs publics français. Postulant pour deux canaux sur le satellite (l'un relayant la « 5 », l'autre le programme allemand de RTL Plus), la CLT assurerait la moitié du chiffre d'affaires de TDF 1 et contribuerait au financement de TDF 2. Des contacts sont déjà en cours entre les Luxembourgeois et M. Claude Contamine, président de Télédiffusion de France. Il faut aller vite car, pour assurer ses arrières, la CLT a également posé sa candidature sur le satellite de télévision directe allemand, TV Sat, dont le lancement est prévu dans six mois.

Reste que, malgré ce rapprochement diplomatique, la décision finale appartient encore à la Commission nationale de la communication et des libertés. Et que le Conseil constitutionnel ne s'est pas encore prononcé sur la loi de M. Léotard et l'annulation des contrats signés le 14 mars dernier par l'État français.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

fonds de commerce boutiques, bureaux, locaux commerciaux

Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 41 ans

« Les Annonces »

En vente partout. 4 F et 36, r. Malte, 75011 PARIS. Tél. : 48-05-30-30

Sports

Les athlètes-étudiants dans les universités américaines

Têtes blanches et jambes noires

(Suite de la première page.)

Car, entre-temps, ils auront connu la gloire sportive et ils auront été choyés à cause de leurs performances.

Le problème a une connotation raciale : les étudiants athlètes incapables de poursuivre leurs études sont, en grande majorité, des Noirs auxquels le sport apparaît comme un moyen de sortir du ghetto, d'obtenir une promotion sociale, de devenir riches. Mais il y a peu d'élus parmi les jeunes Noirs qui, handicapés par une éducation secondaire insuffisante, échouent à leurs examens dans une proportion beaucoup plus grande que les Blancs.

La National Collegiate Athletic Association (NCAA) ayant la responsabilité du sport universitaire s'est inquiétée de la situation et a sanctionné un certain nombre de violations des règlements. Ici on assure aux joueurs un paiement mensuel variant de 200 à 2 000 dollars, là on utilise la formule des « cadeaux en espèces ». Ici on trouve un emploi pour le père ou même la famille du jeune athlète, là on tolère la vente (illicite) par les étudiants de tickets d'entrée qu'ils obtiennent gratuitement pour les matches.

Muscles et prestige

Mais le changement le plus important décidé récemment par la NCAA est d'interdire aux nouveaux étudiants de faire partie d'une équipe sauf s'ils peuvent produire une moyenne de notes suffisantes de leur école secondaire. Beaucoup de responsables universitaires voudraient aller plus loin dans la voie des réformes. Par exemple, abréger la saison de basket-ball pour réduire l'absence des étudiants sportifs dans leur classe; supprimer les bourses d'enseignement aux jeunes athlètes qui n'obtiennent pas un diplôme au bout de cinq ans; renoncer aux doctorats spéciaux où un certain nombre d'étudiants athlètes vivent en vase clos, isolés de leurs camarades et n'étudiant pratiquement pas.

Ces réformes se heurtent à une coalition réunissant les responsables des sports à l'Université et les anciens élèves, principaux commanditaires des équipes de football et de basket-ball. En fait, beaucoup de collèges dépendent du succès de leurs équipes pour couvrir les frais de leur programme sportif d'ensemble. Mais pour attirer le public et surtout les caméras de télévision, il faut des

équipes gagnantes, des victoires à tout prix.

Les sommes en jeu sont énormes. Cette saison, la centaine d'équipes universitaires de football de première division joueront devant vingt-cinq millions de spectateurs et des centaines de millions de téléspectateurs. Elles recevront et dépenseront environ 1 milliard de dollars. Pour un seul match, les tickets d'entrée et la location des divers stands représentent 500 000 dollars.

L'argent n'est cependant pas la seule et unique motivation des présidents des universités, des entraîneurs et des anciens élèves. Le prestige joue un grand rôle et aussi le souci de développer par le sport l'esprit de corps, un sens de la solidarité chez tous les étudiants... « Il est difficile de rallier les jeunes derrière un programme

de mathématiques », a dit un entraîneur.

Les économistes de l'université Clemson notent que les performances athlétiques d'une université ne diminuent pas mais au contraire renforcent la qualité de son enseignement, donnant un lustre spectaculaire à l'université avec, pour beaucoup, une augmentation des dons des anciens élèves. Ainsi le Boston College reconnaît que les exploits, en 1984, d'un jeune joueur de football, Doug Flutie, ont, dans une large mesure, provoqué l'accroissement des demandes d'admission, qui sont passées de 12 000 à 16 500.

Fandra-t-il prendre, au sérieux le blague d'un professeur d'université déclarant en souriant : « Nous essayons de faire une université dont notre équipe de football puisse être fière ? »

HENRI PIERRE.

Education

Cinq cent vingt bacheliers n'ont pas encore trouvé de place dans une université de la région parisienne

Trois cent cinquante mille étudiants dans la région parisienne, dont plus de soixante mille bacheliers à répartir en première année, dans les treize universités d'Ile-de-France : c'est le casse-tête habituel, avant la rentrée d'octobre, pour les responsables de ces universités, mais également pour les rectors qui doivent prendre en charge les étudiants n'ayant pas trouvé de place dans l'établissement de leur choix.

Malgré une meilleure organisation entre les trois rectorats de la région parisienne qui se sont partagés la gestion de ces dossiers en souffrance en fonction des disciplines, cinq cent vingt étudiants, cette année encore, se retrouvent laissés pour compte, quelques semaines avant la rentrée universitaire. Cent soixante-dix ont cherché à s'inscrire en sciences et trois cent cinquante environ en sciences économiques ou en administration économique et sociale (AES). En outre,

des titulaires d'un bac F7 (biologie) se sont vu refuser l'inscription en première année de « sciences de la nature » et conseiller une réorientation par le rectorat de Versailles qui coordonne les inscriptions en sciences.

Mobilisé depuis juillet sur ce problème des inscriptions, l'UNEF-ID a obtenu, le 17 septembre, au rectorat de Paris, des précisions sur la gestion des dossiers en souffrance : si les bacheliers qui veulent faire des études scientifiques ont, selon le rectorat, pratiquement toutes les garanties de trouver une place dans l'une des universités de la région, il n'en est pas de même pour ceux qui ont choisi les sciences économiques et en particulier la section AES. On admet au rectorat de Créteil que le nombre de dossiers en attente est tel qu'il sera difficile de satisfaire toutes les demandes. Quant au cas des bacheliers F7, il semble difficile à résoudre.

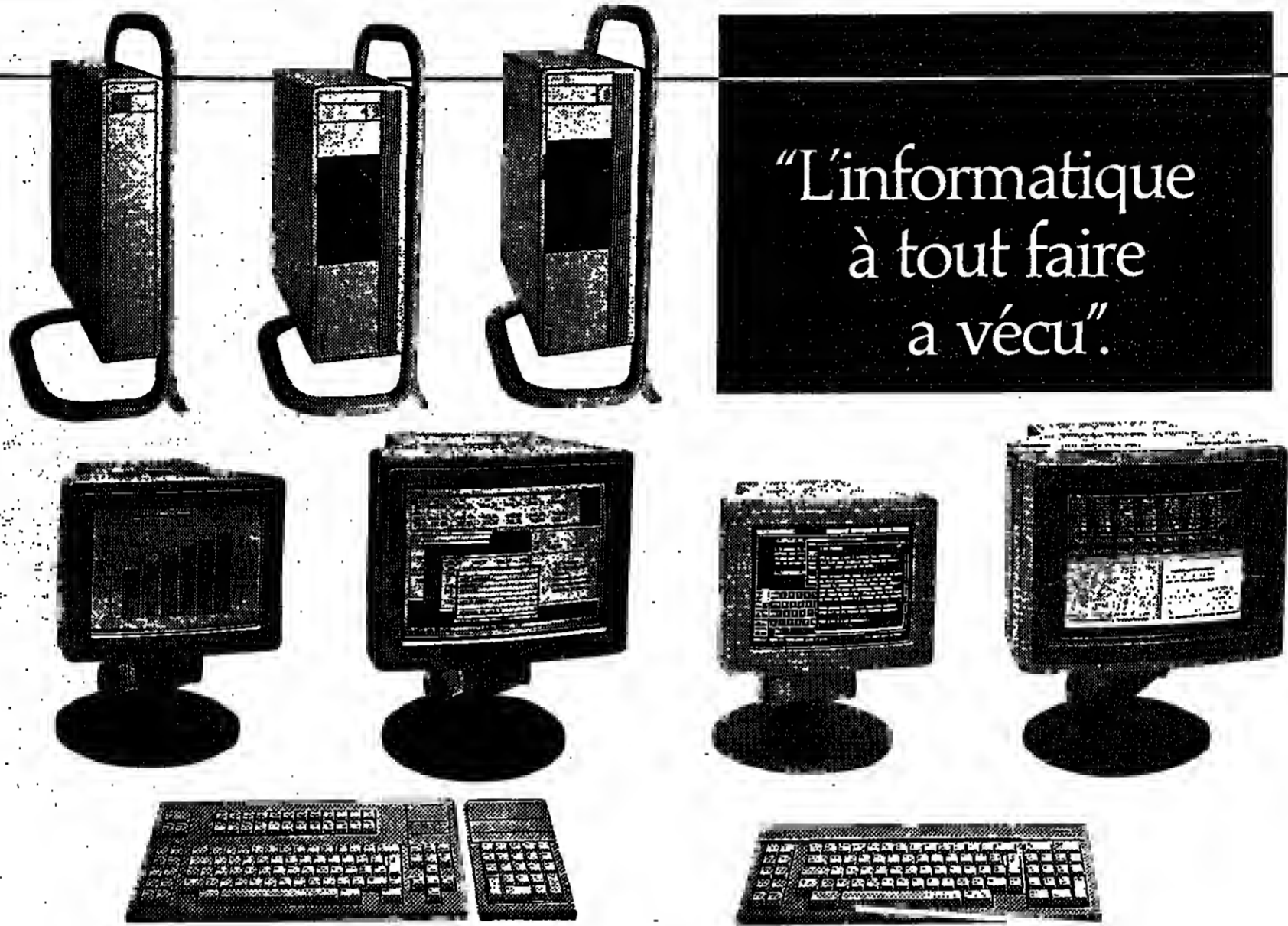
Religion

Les 21 000 apparitions de la Vierge

La Vierge serait apparue 21 000 fois au cours des dix derniers siècles. Ce sont de très sérieux experts, actuellement réunis pour la quarante-et-unième semaine d'études mariales de Saragosse en Espagne, qui l'affirment. Rappelant la prudence de l'Église catholique, ces experts précisent que sur 210 apparitions déclarées de 1928 à 1971, 10% ont été considérées comme fausses, tandis que les autres font encore l'objet d'enquêtes.

C'est l'évêque du lieu où sont constatées des apparitions qui se prononce pour ou contre leur validité et autorise le pèlerinage. Des milliers de visiteurs se pressent à Medjugorje en Yougoslavie où la Vierge serait apparue à des enfants en 1981. L'évêque de Mostar s'a pour le moment pas reconnu ces apparitions, mais un recours est actuellement à l'étude à Rome.

En France, les principaux lieux de pèlerinage marial sont Lourdes (4 millions de visiteurs chaque année), La Salette (Isère), Pontmain (Ile-et-Vilaine) et la chapelle de la Médaille miraculeuse, rue du Bac à Paris.



“L'informatique à tout faire a vécu”.

MIX AND MATCH 9020

STAND SIGOB: 1 BC 1258

4 types d'écrans :

- Monochrome 12 pouces à visualisation ambrée
- 7 couleurs 14 pouces
- 12 pouces à visualisation positive
- 14 pouces à visualisation positive

3 types d'unités logiques :

- Unité logique de terminal
- Unité logique de 640 Ko de mémoire centrale avec deux unités de disquettes de 360 Ko.
- Unité logique de 640 Ko de mémoire centrale avec une unité de disquette de 360 Ko et une unité de disque de 20 Mo.

3 types de claviers :

- Clavier terminal
- Clavier PC
- Clavier 3270 PC

De plus Ericsson Mix and Match permet de donner à chacun le degré d'intégration dont il a besoin dans le système d'information : mono ou multi sessions, mono ou multi hosts, mono ou multi constructeurs (IBM, Sperry, DEC...).

En matière de réseaux, Moduler pour Maîtriser est la vocation d'Ericsson.

Ericsson Mix and Match 9020 en est l'aboutissement.

Ericsson Financement : un des éléments de l'offre globale Ericsson.

Ericsson Tél. : (1) 47.80.7117

ERICSSON

MODULER POUR MAÎTRISER

FOOTBALL

Niort et Cannes bons leaders du championnat de France de deuxième division

Après neuf journées, Niort (groupe A) et Cannes (groupe B) restent solides leaders du championnat de France de deuxième division. Mardi 16 septembre les résultats ont été les suivants :

Groupe A

Niort b. Quimper	2-0
*Tours b. Caen	1-0
*Mulhouse b. Reims	3-1
*Angers et Grignamp	0-0
*Orléans b. La Roche AEPB	1-0
Valenciennes b. *Beauvais	3-1
*Amiens et Dunkerque	0-0
Abbeville b. *Red Star	3-0
*Saint-Dizier et Strasbourg	0-0

Groupe B

Cannes b. *Béziers	1-0
*Montpellier b. Bastia	3-1
*Montceau b. Cuisance-Louhans	2-0
*Bourges b. Sète	2-0
*Martignes b. Gueugnon	1-0
*Istres b. A.R.S.	3-2
Limoges b. *Thonon	2-0
*Lyon b. Le Puy	2-0
*Nîmes b. Ajaccio	5-0

INTERNATIONAL GEMMOLOGICAL INSTITUTE
Certificats reconnus et reconnus dans le monde entier

ANTWERP NEW YORK

COURS INTENSIFS D'UNE SEMAINE DE DIAMANTS ET PIERRES DE COULEUR

Pour toutes informations :
Subpoortse 1/7 - 2018 Avenue
Tél. : 02/222.07.88 - Belgique

سكننا من الاجل

هكذا من الابد

TARIFS TELEPHONIQUES : ON PREND LE BON CAP.

ARRÊTER LE MOUVEMENT DE HAUSSE.

Pour la première fois dans l'histoire du Téléphone, l'unité Télécom baisse. De 0,77, elle passera à 0,74 francs, soit une baisse de 4%. En France, 6 appels sur 7 sont concernés : les communications locales de moins de 6 minutes et toutes les communications interurbaines. L'unité baisse, la majorité approuve.

BOURSE

L'UNITÉ BAISSÉ, LA MAJORITÉ APPROUVE!

POLITIQUE INTERNATIONALE

EN 6 MINUTES, ON REFAIT LE MONDE.

FACTURER LE TEMPS DE PAROLE PLUS QUE LA DISTANCE.

Le prix de l'unité Télécom baisse, sa durée aussi pour les communications locales : à partir du 1^{er} Octobre, elle passe, aux heures chargées, à 6 minutes. En France, la durée moyenne des communications téléphoniques est de 3 minutes 10. En 6 minutes, on peut dire beaucoup de choses.

SOCIÉTÉ

12 H 30 - 13 H 30 : FAITES UN APPEL AU CALME!

POLITIQUE

CHANGEMENT DE DIRECTION, ON PREND LE BON CAP.

TRANSPORT

MARSEILLE-PARIS. OH ! PEUCHÈRE!

PRIVILEGER DE NOUVELLES PLACES HORAIRES.

L'unité Télécom a ses horaires privilégiés. Pour les communications locales, de 12 h 30 à 13 h 30 et après 18 h, sa durée passe de 6 à 9 minutes. En évitant les heures de pointe, appelez plus longtemps pour le même prix.

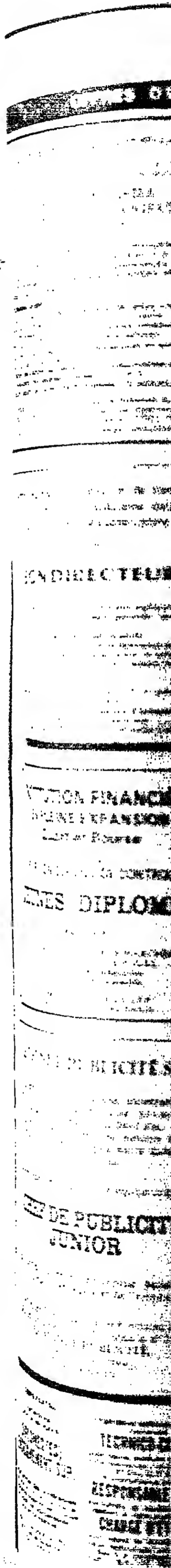
UNE ACTION QUI S'INSCRIT DANS LA DURÉE.

Réforme importante aux Telecoms. Parce que la politique tarifaire nécessite plus d'équité, elle change ses orientations pour l'avenir. En arrêtant le mouvement de hausse, en facturant le temps de parole plutôt que la distance, en privilégiant de nouveaux horaires et en inscrivant ces actions dans la durée, les Telecoms prennent le bon cap.

REQUILIBRER LES TARIFS / FAVORISER LE RAPPROCHEMENT.

Baisse sensible pour les communications interurbaines et internationales. Pour elles, le prix de l'unité Télécom baisse, mais la durée ne changeant pas : votre facture s'allège.

1^{er} OCTOBRE 86 : NOUVELLE TARIFICATION TELEPHONIQUE.



Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

Le département d'Indre-et-Loire recrute pour SA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉVENTION ET DE L'ACTION SOCIALE UN(E) RESPONSABLE INFORMATIQUE-ORGANISATION CONTRACTUEL

CENTRE DE FORMATION recherche COMMERCIAUX Formation supérieure. Poste d'assist. Envoyer lettre + cv. à GICOP 25, r. de Chembéry, Paris-19^e.

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL DIPLOMÉ STRASBOURG 20 ans d'expérience avant réalisation, rénovation en France et à l'étranger

SPÉCIALISTE MARKETING COMMUNICATION Centre 24 ans, 11 a. d'exp. - TECHNIQUE électronique (Ase 505-507 et USA)

appartements ventes 1^{er} arrdt VENDRE QUARTIER BOURSE 60 STUDIO 650.000 F.

bureaux Locations VOTRE SIÈGE SOCIAL 8 Demichiel, colette, télé, parat. Stationnement auto.

Centre régional d'innovation et de transferts technologiques CTBIO spécialisé dans les biotechnologies à Marseille-Luminy recherche SON DIRECTEUR

ANALYSTE PROGRAMMEUR Niveau D.E.S. Contrat à durée déterminée. Ecrire sous le n° 8013 M

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL DIPLOMÉ STRASBOURG 20 ans d'expérience avant réalisation, rénovation en France et à l'étranger

appartements ventes 1^{er} arrdt VENDRE QUARTIER BOURSE 60 STUDIO 650.000 F.

locations non meublées demandes Paris EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine, 75008 - PARIS

bureaux Locations VOTRE SIÈGE SOCIAL 8 Demichiel, colette, télé, parat. Stationnement auto.

INSTITUTION FINANCIÈRE EN PLEINE EXPANSION Quartier Bourse recherche POUR SON SERVICE DE CONTRÔLE JEUNES DIPLOMÉS (BAC + 4/5)

ANALYSTE PROGRAMMEUR Niveau D.E.S. Contrat à durée déterminée. Ecrire sous le n° 8013 M

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL DIPLOMÉ STRASBOURG 20 ans d'expérience avant réalisation, rénovation en France et à l'étranger

appartements ventes 1^{er} arrdt VENDRE QUARTIER BOURSE 60 STUDIO 650.000 F.

locations non meublées demandes Paris EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine, 75008 - PARIS

bureaux Locations VOTRE SIÈGE SOCIAL 8 Demichiel, colette, télé, parat. Stationnement auto.

LE MONDE PUBLICITÉ S.A. Vous êtes diplômé(e) d'une université de gestion et vous avez une première expérience d'au moins deux ans.

ANALYSTE PROGRAMMEUR Niveau D.E.S. Contrat à durée déterminée. Ecrire sous le n° 8013 M

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL DIPLOMÉ STRASBOURG 20 ans d'expérience avant réalisation, rénovation en France et à l'étranger

appartements ventes 1^{er} arrdt VENDRE QUARTIER BOURSE 60 STUDIO 650.000 F.

locations non meublées demandes Paris EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine, 75008 - PARIS

bureaux Locations VOTRE SIÈGE SOCIAL 8 Demichiel, colette, télé, parat. Stationnement auto.

TEMPS PARTIEL Recherche pour toutes régions DIPLOMÉS (ES) ENSEIGNEMENT SUP.

ANALYSTE PROGRAMMEUR Niveau D.E.S. Contrat à durée déterminée. Ecrire sous le n° 8013 M

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL DIPLOMÉ STRASBOURG 20 ans d'expérience avant réalisation, rénovation en France et à l'étranger

appartements ventes 1^{er} arrdt VENDRE QUARTIER BOURSE 60 STUDIO 650.000 F.

locations non meublées demandes Paris EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine, 75008 - PARIS

bureaux Locations VOTRE SIÈGE SOCIAL 8 Demichiel, colette, télé, parat. Stationnement auto.

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL DIPLOMÉ STRASBOURG 20 ans d'expérience avant réalisation, rénovation en France et à l'étranger

appartements ventes 1^{er} arrdt VENDRE QUARTIER BOURSE 60 STUDIO 650.000 F.

locations non meublées demandes Paris EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine, 75008 - PARIS

bureaux Locations VOTRE SIÈGE SOCIAL 8 Demichiel, colette, télé, parat. Stationnement auto.

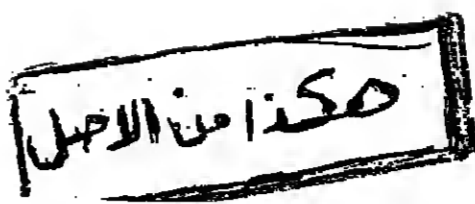
L'AGENDA

Bijoux BIJOUX ANCIENS Bagues romantiques se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 42-54-00-83.

Enseignement Le Centre GUNDJEFF DUSPENSKI Pour le développement intérieur de l'homme. Tél. : 84-36-61-88.

Handwritten note in Arabic script: مكتبة من الاموال

Economie



Au Club de Paris

Accord sur le rééchelonnement de 1,8 milliard de dollars de dettes mexicaines

Le Mexique est parvenu, ce mercredi 17 septembre, à un accord avec le Club de Paris lui permettant de rééchelonner 1,8 milliard de dollars de dettes publiques garanties. Une « première », dans la mesure où le précédent passage d'une délégation mexicaine devant cette instance réunissant les représentants des gouvernements créanciers, en 1983, avait été consacré à la situation, alors catastrophique, de l'endettement du secteur privé. Il s'agissait à l'époque d'aider le gouvernement

à repenser certaines créances, pour éviter des cas d'insolvabilité en cascade. Le cas de figure est aujourd'hui très différent. Alors que Mexico avait jusqu'à présent évité de rééchelonner sa dette extérieure garantie, jouant sur le maintien de lignes de crédits commerciaux, la ressource de Paris fait partie de l'opération de sauvetage mise en place avec le Fonds monétaire international le 22 juillet dernier. Un montage représentant une enveloppe globale de 12 milliards de dollars de dollars rééchelonnés depuis la création du Club de Paris, il y a trente ans, 36,4 milliards l'ont été entre le 1^{er} janvier 1983 et le 16 septembre de cette année.

Dans le cadre formé par les pays en développement, les créanciers privés ou publics, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, Mexico s'est imposé un nouveau tempo. An cours des quatre années qui ont suivi la première grande crise de la dette mexicaine, en août 1982, le nombre d'entreprises ou d'agences publiques a été ramené de plus de 1 200 à moins de 700. Les subventions ont été réduites, les contrôles sur les changes et le commerce extérieur allégés. Une

nouvelle politique aux accents libéraux, appelée à s'accroître conformément aux engagements pris auprès du FMI et qui ont permis d'aboutir à un accord de principe sur un montage international de soutien financier, a été mise en œuvre le 22 juillet dernier. Elle pourrait faire école. En acceptant une réduction plus lente des déficits publics, le Fonds monétaire a pour sa part mieux pris en compte les impératifs d'un pays dont la volonté de rigueur ne pouvait être mise en doute, même si les résultats en étaient retardés par des facteurs exogènes comme la dépression des marchés pétroliers. « Si une meilleure appréciation des réalités économiques et sociales d'une nation est considérée comme une pollution du FMI, vive cette pollution ! », s'exclama récemment un vieil habitué de cette institution.

Conformément à la demande des pays membres, la Banque mondiale a de son côté renforcé son rôle. Exceptionnel par son montant, le total de ses engagements sur le Mexique (2 milliards de dollars cette année) illustre une tendance sensible dans tous les pays surendettés, tout particulièrement latino-américains. L'évolution du Club de Paris - cette « non-institution » aussi informelle qu'attachée à de solides principes de consensus et d'égalité de traitement entre les créanciers - n'échappe pas à ce léger vent nouveau.

« Nous avons été amenés à mieux adapter les types de rééchelonnements de dettes garanties à la situation réelle des pays qui se présentent devant nous », souligne un accoutumé de ces réunions. Les reports de plusieurs années d'échéances restent exceptionnels. Seuls l'Equateur, la Côte-d'Ivoire et, dans un contexte bien particulier, la Yougoslavie en ont bénéficié. Mais la « clause de bonne volonté » assurant aux débiteurs un réexamen annuel de leur situation offre de plus en plus souvent une « pluri-annualité de fait » tout en permettant aux créanciers de suivre « avec souplesse » les efforts de redressement des pays en difficulté. S'ils reconnaissent l'efficacité de la « diplomatie financière » exercée au sein du Club de Paris, certains plaident pour une flexibilité accrue. Difficile débat. Le but final étant de permettre aux pays endettés de retrouver leur crédibilité sur les marchés financiers, il arrive de voir des débiteurs demander un rééchelonnement réduit pour rassurer leurs créanciers sur leur état de solvabilité. Par contre, les membres du Club, désormais plus soucieux de préserver le financement du secteur privé, cherchent dans certains cas à alléger au maximum le fardeau de la dette publique. Entre des préoccupations contradictoires, il n'y a place que pour un sérieux pragmatisme, mis à l'épreuve d'opérations de plus en plus nombreuses. Sur les quelque 64 mil-

liards de dollars rééchelonnés depuis la création du Club de Paris, il y a trente ans, 36,4 milliards l'ont été entre le 1^{er} janvier 1983 et le 16 septembre de cette année.

Dans ce lent processus où les positions face à la dette du tiers-monde s'affinent, ce sont les banques privées qui continuent de traîner le plus les pieds. Les Mexicains permettront-ils, là aussi, de débloquer la situation ? Après l'accord signé au sein du Club de Paris, la réponse du monde bancaire, appelé à apporter 6 milliards de dollars dans le cadre de l'accord de principe du FMI, continuera d'être bien manquant du puzzle. Si les difficultés traquent en cours aboutissent rapidement, le FMI et la Banque mondiale auraient au moins un élément positif à présenter lors de leur assemblée annuelle à Washington, début octobre. Et le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, pourrait fêter dignement l'anniversaire de l'« initiative » qu'il avait lancée lors des précédentes assemblées à Séoul, en octobre 1985, pour une concentration internationale s'inscrivant et favorisant le retour à la croissance dans les pays surendettés. Reste à savoir si le cas du Mexique, trop proche et financierement dépendant des Etats-Unis pour leur être indifférent, suffira à rendre le monde bancaire mieux disposé à l'égard d'autres pays du tiers-monde.

France, tester la capacité d'accueil des régions. « Ce qui m'a le plus impressionné de l'attitude de la France vis-à-vis du Japon », note pour sa part M. Tomoo Miyazaki, vice-président de la banque de Tokyo, qui dirigeait la mission. Le rapport du MITI, laudatif du début jusqu'à la fin, combiera d'aise évidemment les responsables du gouvernement et des régions. Mais n'est-il pas précisément trop flatteur pour être profondément sincère ? Ne participe-t-il pas d'une « opération charme » de grande envergure de Tokyo, vis-à-vis de l'Europe, et notamment de la France - qui lui reprochent souvent, à bon droit, d'inonder les marchés occidentaux, tout en protégeant exagérément le sien ?

« Nous sommes tout prêts à investir en France, semblent nous dire les Japonais, plutôt qu'à exporter nos fabrications. Mais restez attractifs. Notamment par les primes financières, car les Anglais, les Allemands ou les Irlandais nous proposent, pour nous séduire, des conditions très avantageuses. » En conclusion de son rapport, M. Sawada après avoir en un entretien avec les responsables de la filiale française de Pioneer électronique, avancé toute fois cette recommandation à l'adresse de ses collègues : « Ne signez jamais avec les services publics, un accord qu'il serait difficile d'honorer à l'avenir, comme celui qui contiendrait une clause sur un pourcentage minimum d'exportation de la production, ou d'approvisionnement local. La négociation d'un tel accord, si les circonstances y obligent, est très difficile et le signataire est contraint de s'y plier. »

Voilà donc, de Bayonne à Colmar, « un pays hospitalier, accueillant et libre, ou en plus de ses attraits économiques, la beauté des paysages du printemps reste longtemps dans les mémoires ». Mais vis-à-vis des tentations bureaucratiques de l'administration, les industriels français et étrangers ne doivent pas relâcher leur « vigilance ».

(1) Il restait à la fin 1985, quarante usines ou sociétés de services japonais en France, employant dix mille deux cents personnes. On devrait en décombrer une cinquantaine à la fin de cette année.

Le projet de loi de finances pour 1987

Les pétroliers échaudés

Les pétroliers n'ont décidément pas de chance ! Les gouvernements changent, mais le secteur reste, et de loin, le premier pourvoyeur de taxes en France, assurant à lui seul quelque 15 % des recettes du budget. S'il s'en plaint cette année plus vivement encore que les précédentes, c'est que, fort des promesses pré et post-électorales, il espérait beaucoup de l'arrivée au pouvoir de la droite. C'est aussi que la chute de moitié des prix du pétrole depuis l'an dernier modifie complètement ses conditions d'exploitation.

trop imprécise, ne rassure guère les pétroliers, maintes fois échaudés. La moyenne européenne varie du simple au triple selon qu'on prend en compte, ou non, les trois nouveaux membres de la CEE, Espagne, Portugal et Grèce, où le fiscal industriel est fort taxé. Et le ministre n'a pas dit quel serait le prix moyen retenu...

Des efforts entravés par le fisc

Jusqu'à la dernière minute, les professionnels espéraient obtenir la totalité des 3 milliards de francs d'allègements fiscaux initialement promis par le pouvoir, ou au moins une bonne moitié de cette somme. Ils tablaient sur une diminution du prélèvement « exceptionnel » institué il y a deux ans sur les bénéfices réalisés par les compagnies pétrolières et gaz - en France, ainsi que sur une forte baisse des taxes sur le fioul industriel, dont le budget pour 1986 avait doublé le montant, de 165 à 297,25 F par tonne.

En attendant, les compagnies, qui espéraient grâce à la baisse des prix regagner des parts de marché sur leurs principaux concurrents (électro-tricité et charbon), continueront de voir leurs efforts entravés par le fisc.

Encore cette taxe ne pèse-t-elle qu'indirectement sur les résultats financiers du secteur. Il n'en va pas de même du « prélèvement exceptionnel », qui l'an prochain risque de gonfler la majeure partie des bénéfices escomptés de l'extraction d'hydrocarbures par les compagnies productrices (ELF et Esso). Car les conditions, là aussi, ont changé. Contrairement aux années précédentes, les compagnies gagnent de l'argent sur le raffinage et la distribution de produits, mais, du fait de la chute des cours du brut, elles ne réalisent quasiment plus de profits sur la production de pétrole. Pour les intéressés, le maintien du prélèvement (1,12 milliard au total) est d'autant plus douloureux qu'il s'applique rétroactivement sur les bénéfices réalisés deux ans auparavant (c'est-à-dire pour 1987 sur les profits faits en 1985) à une époque où les prix du brut étaient deux fois plus élevés !

Des arbitrages de dernière heure ont finalement eu raison de ces espoirs : le prélèvement exceptionnel est intégralement maintenu en 1987 et les taxes sur le fioul industriel ne sont réduites que de 22 % (de 297,25 à 230 F). Avec la légère diminution des taxes appliquées au gaz destiné à l'industrie (de 0,9 à 0,79 kilowatt-heure, soit - 12%), l'allégement total offert par le fisc au secteur ne dépasse pas 510 millions de francs, à peine un sixième des sommes escomptées.

D'Est, une colère non dissimulée chez Esso, plus furtive chez ELF - en plein processus de privatisation...

La pilule est d'autant plus dure à avaler que les pétroliers, trahis, ont l'impression de payer pour les autres, en l'occurrence les agriculteurs. « La sécheresse est un désastre financier pour... l'industrie pétrolière », note, amer, un professionnel.

L'approche du gouvernement français va « totalement à contre-courant », alors que, partout dans le monde, les Etats diminuent la fiscalité pétrolière pour maintenir l'exploration, gage de la production future, explique le président d'Esso-France, M. Claude Roux. Regrettant le « signal déploratif » ainsi donné par le gouvernement français à la communauté internationale, il menace, à mots couverts, d'arrêter l'exploration dans l'Hexagone : « Dans ces conditions, produire du pétrole brut en France devient un non-sens complet... »

Il est vrai que cette année le secteur ne manquait pas d'arguments valables. Compte tenu de la baisse des prix des produits pétroliers, le poids relatif de la taxe sur le fioul s'est considérablement alourdi. En 1986, cette taxe représente 34 % du prix final en France et pèse lourd dans les prix de revient des industries clientes : 20 % du coût de la soude, 6 % de celui du ciment, 5 % du sucre, 2,5 % du papier journal, etc. Non récupérable, elle pénalise d'autant plus les industriels français qu'elle ne dépense pas 12 % du prix final dans la plupart des pays concurrents (à l'exception des pays méditerranéens) : 7 % en RFA, 12 % en Grande-Bretagne, 10 % en Italie, rien en Belgique, etc.

Et il s'indigne. « Personne, dit-il, même au plus haut niveau, n'a même tenté de justifier le maintien de cette fiscalité d'exception. A la logique économique, on oppose des besoins de ménager ! ». Déçu, battu, mais pas content, le secteur pétrolier n'a pas fini de regretter sa propriété passée qui, jointe à une impopularité chronique, encourage une fois encore les pouvoirs publics à le tenir comme sa « vache à lait » préférée...

Le ministre des finances s'est certes engagé cette année à réduire en trois ans les taxes de cette taxe « de façon que le prix final du gaz industriel se situe dans la moyenne des prix européens ». Mais cette promesse,

« M. Yves Gattaz : un budget d'assainissement. — Le président du CNPF estime que le projet de budget est « un budget d'assainissement de l'économie » qui va « dans la bonne direction », même s'il juge « un peu insuffisant » l'effort fait pour les entreprises. « C'est un véritable recul de l'Etat qui dans le sens du libéralisme économique que nous préconisons sans cesse », déclare M. Gattaz. « Nous nous réjouissons de cette première étape. »

« LA CFDT : industrie et recherche sacrifiées. — Pour la CFDT, « le gouvernement sacrifie au dogme du libéralisme au détriment d'une politique de développement et de modernisation », en diminuant les crédits de certains secteurs comme l'industrie et la recherche, en effectuant « un allègement indéfini » sur la fiscalité des entreprises plutôt que des « mesures sélectives incitatives à l'investissement et à la création d'emplois ». Enfin, pour réaliser une fiscalité « neutre » pour les familles, la CFDT préfère « la possibilité d'une imposition séparée pour les couples mariés ».

« L'Union nationale des associations familiales : neutralité fiscale. — L'UNAF « accueille avec satisfaction les mesures qui favorisent les familles nombreuses et vont dans le sens de la neutralité fiscale quel que soit le statut du couple ». Mais « elle insiste pour que ne soient pas pénalisés les adultes effectivement seuls pour élever des enfants ».

Les réactions

« Le PS : un trompe fou et socialisme injuste ». — Selon M. Christian Pignat, ancien rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, les dépenses réelles augmentent - à structures comparables - de 3 % et non pas de 1,8 % comme annoncé. Le déficit en 1987 sera équivalent à celui de 1986. Tant pour les particuliers que pour les entreprises, la baisse des impôts est en réalité une « opération blanche ». Les socialistes estiment que « 7 milliards de francs sont pris à 25 millions de foyers pour être redistribués aux 130 000 contribuables les plus riches ». Dénonçant les restrictions de crédits destinées à la recherche et à l'industrie, ils préconisent un effort accru en faveur de l'investissement et déposeront un amendement pour une réduction à 40 % du taux de l'impôt sur les sociétés sur les seuls bénéfices réinvestis.

« M. Michel d'Ornano : pour un effort accru en faveur des entreprises. — Le président (UIE) de la commission des finances de l'Assemblée nationale estime nécessaire un soutien plus actif à l'investissement. Outre une « amélioration du système de report en arrière des pertes » (le carry-back), il compte proposer une réduction des charges des entreprises de 10 milliards de francs supplémentaires, en gagnant ce manque à gagner sur un montant équivalent d'économies sur la Sécurité sociale. M. d'Ornano juge que « la limitation de la croissance des prélèvements sociaux est encore insuffisante » et souhaite « un contrôle sur le budget social de la nation qui s'élève à 1 200 milliards de francs ».

AFFAIRES

Suppressions d'emplois annoncées chez Cockerill-Sambre et aux ACEC

BRUXELLES
de notre correspondant

Deux coups de tonnerre ont éclaté en moins de vingt-quatre heures dans la région de Charleroi déjà fortement touchée par la crise : le lundi 15 septembre, un nouveau plan de restructuration chez le sidérurgiste belge Cockerill-Sambre, qui devrait se solder par une perte de 2 200 emplois. Le lendemain, c'était au tour des dirigeants des Ateliers de construction électrique de Charleroi (ACEC) de présenter un programme de redressement qui prévoit la suppression de 1 000 emplois. Les experts estiment que le mouvement devrait s'amplifier dans les semaines et les mois à venir, touchant aussi bien la fabrique nationale d'armes Herstal, la firme sidérurgique Tubameuse ou les Forges de Clabecq. Au total, en Wallonie, la seule industrie traditionnelle de base pourrait perdre plus de 8 000 postes de travail.

Chez Cockerill, M. Jean Gandois, désormais PDG de Péchiney, qui avait été chargé d'une longue mis-

La lune de miel franco-japonaise

Le ministre japonais du commerce international et de l'industrie (MITI) a rendu public le mercredi 17 septembre, le rapport de la mission d'une trentaine d'industriels et banquiers, qui ont visité la France à la fin du mois de mai. Organisé à travers huit régions par la DATAR, ce voyage avait pour but d'inciter les firmes japonaises à construire des usines en France (le Monde du 10 juin).

Qui l'eût cru ! M. Hitoshi Sawada, conseiller à la Sumitomo Bank et directeur adjoint de la mission, n'hésite pas à écrire : « J'ai la conviction que désormais les investisseurs devraient commencer à considérer la France comme premier pays candidat pour leurs unités de production en Europe, avant l'Allemagne et la Grande-Bretagne ».

Et le paragraphe ne s'arrête pas là. « L'économie de marché, la libre concurrence sans intervention excessive de l'Etat sont observées ». M. Sawada rapporte des propos que lui ont tenu les responsables de la filiale française du groupe américain Eli Lilly, installée en Alsace, selon lesquels « l'environnement des affaires est aussi libre en France qu'aux Etats-Unis ».

Pour eux, l'arrivée en 1981 des socialistes au pouvoir, n'a jamais constitué une quelconque menace. Bref, alors que jusqu'à une date récente, la France était connue au Japon que pour « sa culture élitiste et raffinée », alors que les industriels nippons redoutaient « tout autant les contrôles bureaucratiques, que les comportements supposés d'une main-d'œuvre récalcitrante, prêts à se mettre en grève pour un aul ou pour un non », son image a radicalement changé : maîtrise de l'inflation, libéralisation des échanges, productivité de la main-d'œuvre, faibles taux d'absentéisme, ouverture à l'égard des investissements internationaux, notamment dans le domaine des hautes technologies, coopération entre l'industrie et les centres universitaires. Les préjugés ayant la vie dure, et une sorte de sentiment anti-japonais s'étant développé depuis une dizaine d'années chez plusieurs industriels, devant la montée des importations de biens manufacturés, il était bon que des banquiers et des chefs d'entreprises nippons viennent en

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 4

Dans le cadre du projet de renforcement de l'enseignement scientifique et technique, le présent A.O.I pour objet la fourniture des équipements définis à :

- 20 Centres pédagogiques régionaux (CPR) pour les spécialités suivantes :
- | SPECIALITES | LOTS N° |
|-------------------------------------|---|
| 21 Sciences naturelles | 43 Matériel d'équipement |
| | 50 Matériel de démonstration |
| | 51 Verres |
| | 52 Matériel d'optique |
| | 53 Matériel divers |
| 22 Sciences physiques | 54 Appareillage |
| | 55 Matériel d'électronique |
| | 56 Verres |
| 23 Electronique et électrotechnique | 57 Matériel de chimie |
| | 58 Appareils de mesure et matériel associé |
| | 59 Modules et composants |
| 24 Automobiles | 60 Matériel d'automatisme |
| 25 Equipements divers | 61 Matériel photo, son et audiovisuel |
| | 62 Matériel électrologique, reproductive et temps |
2. FINANCEMENT
L'acquisition de ces équipements sera financée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement tunisien.
3. CONDITIONS DE PARTICIPATION
Le présent appel d'offres international est limité aux pays membres de la BAD.
4. RETRAIT DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES
Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres affiché à chaque lot au groupe de lots à compter de la publication du présent avis à l'adresse suivante :
Membre de l'éducation nationale, Service de l'équipement et du matériel, bureau BAD, 2^e étage - Boulevard Bad 01, Tunis-Tunis - Tél. n° 13004 MEDNAT TUNIS.
La dossier d'appel d'offres pour chaque lot ou groupe de lots ne sera remis que sur présentation d'un reçu attestant le versement d'une somme non remboursable de 30 dinars tunisiens par lot. Le règlement de cette somme sera effectué au compte courant bancaire n° 3 618 583 ouvert à la Banque de Tunisie - Agence Bab Menara-Tunis.
5. DÉPÔT ET OUVREMENT DES OFFRES
Les fournisseurs pourront faire des offres pour un, plusieurs ou la totalité des lots. Aucune offre portant sur une fraction de lot ne sera admise.
Les offres doivent parvenir au trois exemplaires sans pli recommandé au plus tard le 13 novembre 1986, délai de rigueur dans une double enveloppe scellée à la clef.
L'ouverture des offres aura lieu en séance publique au Ministère de l'éducation nationale le 28 novembre 1986 à 10 heures.

(Publicité)

EXPORT CHALONS EN CHAMPAGNE

TOUTES pièces détachées

contre remboursement ou par crédit documentaire confirmé et irrévoquable

4, rue du Général-Aliquot
51000 CHALONS-SUR-SAÛNE - France
TÉL. 26-86-06-73
TÉLEX COCHEN 641152F

Economie

SOCIAL

Augmentation du chômage en août

Selon les chiffres publiés le 16 septembre par le ministère des affaires sociales et de l'emploi, le chômage a augmenté de 2,5 % pendant le mois d'août en données brutes et de 0,5 % en données corrigées des variations saisonnières. D'une année sur l'autre, la progression aura été de 2,8 % en données brutes et de 2,7 % en données corrigées.

A la fin du mois d'août, 2 373 300 demandeurs d'emploi inscrits étaient recensés en données brutes par l'ANPE et 2 486 000 en données corrigées. Ce qui représente une hausse mensuelle de 57 500 dans un cas et de 12 000 dans l'autre. De son côté, l'INSEE annonce que le taux de chômage s'est élevé à 10,7 %, contre 10,5 % en juillet.

Ces résultats confirment une tendance à l'aggravation qui ne fait que s'amplifier. Pour le quatrième mois consécutif, le niveau record atteint en janvier 1985 est systématiquement dépassé en données corrigées et le nombre des chômeurs est à chaque fois égalé. A ce rythme, les 2,5 millions seront dépassés avant la fin octobre.

Plus que jamais, le marché du travail ressemble à un volier qui, à la recherche du vent, est entraîné par des courants contraires. Les anciennes mesures, que l'on a hésité à laisser tomber en désuétude, ne produisent plus leurs effets. Les TUC vont en diminuant. On en comptait 171 353 à la fin août, soit 12 000 de moins qu'en juillet et 20 000 de moins qu'en juin. Les stages des programmes scolarisés ont diminué de dix-huit pour cent, d'ordinaire, ces stages sont en voie d'extinction. Moins de 750 ont été mis en place, alors que, l'année précédente, 120 000 jeunes en avaient bénéficié. Même les congés de conversion, qui n'ont jamais été un succès, disparaissent. En août, 80 personnes seulement en ont obtenu un.

L'effet de substitution

Parallèlement, la nouvelle politique de l'emploi tarde à prendre son essor et les chiffres publiés pourraient même se révéler illusoire. Malgré tous les efforts, dont témoigne la campagne de publicité du CNPF, la formation en alternance ne démarre pas. Les trois formules de stage obtiennent ensemble, des scores à peine identiques aux deux mois précédents et le stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), le plus critiqué et le moins intéressant pour les jeunes, connaît moins de succès. Avec 13 854 places occupées, il accueille en un mois 5 000 jeunes de moins, alors que les contrats d'adaptation ou de qualification ne les ont pas remplacés.

Plus grave encore : on commence à voir pointer les prémices d'un phénomène que les observateurs redou-

PRÉCISION. — Dans l'article « La politique du nouveau président de Pechiney » paru dans le Monde du 12 septembre 1986, une erreur de transmission a modifié le sens de la phrase sur les négociations entre Pechiney et l'américain Reynolds. Il fallait lire « voilà pourquoi Pechiney négocie activement avec l'américain Reynolds, autre producteur d'automatisme, le vent de la mort de sa part (50,1 %) — et non de la toxicité comme il était écrit — dans l'usine de Béconcourt (...) ».

ALAIN LEBEAUBE.

La direction de la SNCF veut motiver les cheminots en récompensant les mérites

Les représentants de la direction de la SNCF et les délégués syndicaux des cheminots ont ouvert, le mercredi 17 septembre, une négociation de longue haleine sur un nouveau système de rémunération. En effet, la direction souhaite assouplir les mécanismes statutaires, et elle espère mettre en place des mécanismes salariaux motivants et privilégiés, plus le mérite de l'agent et moins son ancienneté.

Le système actuel a vieilli. Entré en vigueur en 1972, la grille des rémunérations a subi au fil des ans des déformations, sous la poussée de l'inflation et des revendications syndicales. Elle ne fonctionne plus correctement. On distingue trois types de promotions : l'avancement selon le système des échelons, qui s'effectue à l'ancienneté avec un maximum de 20 % de salaire en plus au bout de vingt-quatre ans ; le changement de qualification et la prise de responsabilité grâce à des examens qui permettent de gravir dix niveaux (quatre pour l'exécution, trois pour la maîtrise et trois pour les cadres) ; enfin, une attribution d'indices pour partie selon le mérite et pour partie à l'ancienneté (50 % pour l'exécution, 30 % pour la maîtrise, 25 % pour les cadres), le pourcentage des promotions annuelles étant automatique et statuaire.

On voit les défauts de ces mécanismes. L'ancienneté joue à deux niveaux et, ajoutée au pourcentage automatique de promotions, elle favorise la demande de la clientèle. De surcroît, la progression automatique enferme la SNCF dans un carcan d'autant plus insupportable que ses trafics et donc ses recettes ne sont plus en croissance rapide.

Des filières anachroniques

Le nouveau système de rémunération mis au point ne modifie pas l'augmentation salariale liée à l'ancienneté. Il réduit le nombre des degrés de responsabilité (trois pour l'exécution, deux pour la maîtrise, deux pour les cadres). Surmont, il institue une progression — à l'intérieur de ces degrés — qui repose exclusivement sur le mérite de l'agent, apprécié par le supérieur hiérarchique compétent. Fini les contingents systématiques de promotion : tout dépendra des résultats financiers de la SNCF.

D'autre part, la réforme concernera aussi les « filières ». Il en existe vingt-trois, et leur nombre compliqué par le passage d'une filière à l'autre. La mobilité sera accrue par la réduction à une douzaine du nombre des « métiers » de la SNCF. Cette simplification permettra, par exemple, d'affecter à la filière « commerciale » les agents des bureaux de gare, concernés au premier chef, mais aussi leurs collègues du contrôle de l'inspection ou ceux de la filière dite « administrative ».

Interrogé sur la signification de ces réformes, M. Philippe Esig, président de la SNCF, nous a précisé ses intentions. « Nos problèmes tiennent à la flexibilité, à la réactivité et à la compétitivité », dit-il. La

SNCF doit s'adapter, au rythme voulu, à un environnement qui change pour atteindre l'équilibre financier. Pour cela, nous avons besoin d'un cadre de gestion du personnel qui facilite les adaptations nécessaires. Selon moi, les contraintes qui pèsent sur notre gestion ne sont pas à rechercher dans l'âge de la retraite du cheminot, mais dans la multiplication des filières anachroniques qui nuisent à la gestion fonctionnelle de notre personnel. Quant à l'augmentation de la rémunération à l'ancienneté, on a pris conscience que deux mécanismes fonctionnaient dans ce sens. Dans un contexte de désinflation, nous ne pouvons pas conserver la plus grande partie de la progression de la masse salariale à l'avancement automatique. »

Désaccord syndical

Aucun syndicat ne pourra se déclarer d'accord avec de telles réformes qui compliquent la tâche de ses militants à tous les échelons. La fin du pourcentage statuaire de promotions obligera les états-majors à négocier chaque année ces avancements. Le délégué du personnel ne pourra plus se contenter de chiffrer, sur sa calculatrice, les améliorations salariales que son interlocuteur obtiendra inévitablement l'an prochain ; il lui faudra se plonger dans les dossiers individuels et vanter les mérites de ses mandants. Ce que les syndicalistes détestent, car ces plaidoiries peuvent les brouiller avec ceux qu'ils ne défendent pas.

Les déclarations que nous avons recueillies à ce sujet sont sans surprise, mais nuancées. M. Claude Marache, secrétaire fédéral des chemins de fer, a déclaré à un journaliste : « Il n'existe aucun financement pour remodeler la grille salariale. Ensuite, les propositions de la direction conduiraient à valoriser les rémunérations de quelques-uns au détriment du pouvoir d'achat de la masse. La direction souhaite diminuer les promotions en fonction de la conjoncture et individualiser

totalement ces promotions. C'est inacceptable. » Pour M. Michel Girard, secrétaire fédéral des cheminots CFDT, le projet de la direction est insupportable parce que « les promotions seront désormais fonction des résultats de l'entreprise, parce qu'il n'y a rien de prévu pour revaloriser la grille ; parce qu'on veut faire disparaître la progression à l'ancienneté dans les indices ».

Chez les syndicats de l'encadrement, tout en estimant insuffisants les nouveaux mécanismes, on se déclare favorable au principe de l'avancement au mérite. M. François Charlemagne, président de la CGC-SNCF, voudrait que « le

mérite recouvre toute ses vertus », et M. Jean-Claude Désorme, secrétaire général de la Fédération maîtresse et cadres (FMC), ne voit pas dans la réduction du poids de l'ancienneté « une pierre d'achoppement », mais il estime que la disparition de la promotion automatique et statuaire « ferait problème ».

Le président de la SNCF s'est donné dix-huit mois pour négocier et mettre en place le nouveau système de rémunération de ses agents. Si le blocage était total de la part d'une partie des organisations syndicales, il est prévu un arbitrage au gouvernement.

ALAIN FAUJAS.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La société Burkinabé des fibres textiles (SOFTEX), société d'économie mixte au capital de 4 400 000 000 FCFA, boîte postale 147, BOBO-DIOULASSO, Burkina Faso, lance un appel d'offres pour la fourniture de deux lots d'engrais, à savoir :

Lot n° 1 : 20 000 tonnes d'engrais complexes ou de mélange NPK SB.

Lot n° 2 : 5 000 tonnes d'urée perlée 46 % N.

LIEU DE LIVRAISON

- Soit sous palan liner term. Abidjan (Côte-d'Ivoire) ;
- Soit sur wagon et/ou camion Abidjan ;
- Soit sur wagon et/ou camion Bobo-Dioulasso ;
- Soit sur camion Ouagadougou.

DELAI DE LIVRAISON

Avant le 1^{er} mai 1987.

PARTICIPATION

Concurrence ouverte à égalité à tout fournisseur d'un pays membre de la BIRD, de l'IDA, de Suisse ou de Taiwan, ou ressortissant d'un pays de la zone franc.

OFFRES

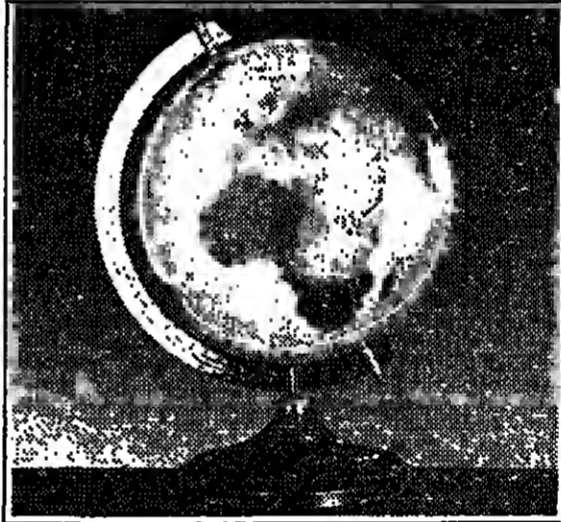
Les offres en langue française doivent parvenir soit à la direction générale de la SOFTEX, BP 147, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, soit à la direction générale de la CFDT, 13, rue de Monceau, 75008 Paris, France.

Avant le 30 septembre 1986, à 17 heures, délai de rigueur.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu aux adresses ci-dessus indiquées au prix de cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA), soit mille francs français (1 000 FF).

L'ABC DE LA BANQUE INTERNATIONALE



La concurrence nous a toujours stimulés. C'est pourquoi ABC a sa place aujourd'hui parmi les plus grands groupes bancaires internationaux. Une force internationale qui a fait ses preuves : ABC a un bilan de plus de 13 milliards de dollars, un réseau mondial et une réputation établie dans le domaine des services financiers spécialisés. Une compétence locale reconnue : Une place prépondérante au Moyen-Orient et une solide implantation en Europe, en Extrême-Orient et en Amérique du Nord sont les preuves qu'ABC connaît les marchés locaux. Le groupe ABC s'est engagé résolument dans la voie de la croissance de son réseau international. Pourquoi ne pas partager notre réussite ? Contactez-nous à l'une ou l'autre des succursales ci-dessous.



Arab Banking Corporation
La banque performante à fort potentiel.

Siège Social: P.O. Box 5698, Manama, Bahreïn. Tél: 232235. Téléx: 9432 ABC. Télécopieur: 274674.
Succursales: Paris: 49/51 Avenue George V 75008 Paris. Tél: 40.70.01.01. Téléx: 648343 ABC F. Télécopieur: 47.20.74.69.
Londres: 01-726 4599
Milan: (02) 801-131
New York: (212) 850-0600
Singapour: 224-2977
Téléx: 893748 ABC
322240 ABC
661978 ABC
RS 28989 ABC
Autres bureaux du groupe ABC à Bahreïn, Barcelone, Francfort, Grand Cayman, Hong Kong, Houston, Londres, Madrid, Milan, Monte Carlo, New York, Rome, Singapour et Tokyo.

La perfection dans tout le répertoire

NEC, c'est une gamme complète d'imprimantes matricielles 24 aiguilles, reconnues pour leur qualité, leur rapidité et leur fiabilité.

Les imprimantes NEC P6 - P7 : de remarquables interprètes dans tous les registres de l'impression, 216 CPS - 80/132 colonnes.

L'imprimante NEC P5 : la virtuose du traitement de texte, 264 CPS - 132 colonnes - 8 K buffer.

NEC
Les Grands Interprètes

Vous pouvez voir et essayer les imprimantes NEC chez :

AGENA
11, boulevard Pershing 75017 PARIS
Tél. : (1) 47.48.09.09

سكنا من الاجل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES

Le conseil d'administration de Bouygues...

Le conseil d'administration proposera...

Cette autorisation sera sollicitée dans...

une proportion qui ne pourra être supé-

L'émission envisagée pour le mois de

Le conseil d'administration proposera



As des 30 premiers semestres 1986,

Ces données semestrielles n'indiquent

As 30 juin 1986, le carnet de commandes

As 30 juin 1985, il était de 574 MF.

Depuis cette date, l'obtention de nou-

Les éléments d'exploitation disponibles

La PAC offre en revanche aux pays

En matière d'endettement, le traite-



Le conseil d'administration de LOCAFRANCE...

Le conseil a, par ailleurs, pris

Le conseil a également pris

Aux termes de cet accord, ELECTRO

Cette prise de participation s'inscrit



Afin de compléter sa gamme de pro-

Dynamique visée à risques limités,

Pour ces raisons, QUARTZ est une

Non seulement QUARTZ est prési-

Or l'expérience prouvent les

La renonciation à des protections

Reste alors la troisième grande

Révoqués devant l'ouverture d'un

Economie

La conférence du GATT

Notre avenir à Punta-del-Este

(Suite de la première page.) C'est en même temps qu'agré de

Deuxième grande question, l'enjeu

Certes, l'agriculture européenne

La PAC offre en revanche aux pays

En matière d'endettement, le traite-

Mais il est un autre enjeu pour

Or l'expérience prouvent les

La renonciation à des protections

Reste alors la troisième grande

Révoqués devant l'ouverture d'un

Marchés financiers

PARIS, 16 septembre

Fort repli : - 3,22 %

La Bourse de Paris a de nouveau

En hausse, l'index (+ 3,77 %) et

Aux obligations, les cours s'inscri-

En hausse, l'index (+ 3,77 %) et

PARIS Dollar : 6,70 F

MARCHE MONÉTAIRE

MATIF

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

TAUX DES EUROMONNAIES

NEW-YORK, 16 septembre

Irégulier

En ligne repère la veille, le mar-

La Bourse a immédiatement réagi

En hausse, l'index (+ 3,77 %) et

INDICES BOURSISERS

NEW-YORK

LONDRES

TOKYO

TAUX DES EUROMONNAIES

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINÈRE (CMM)

Le conseil d'administration, réuni le

absorption d'ATG, dont il est question

Le conseil a pris connaissance des

ENTREPRISES

Bank of America dément

General Motors

General Motors va réduire de

Rentacic groupe cic la Sicav des 4 saisons

General Motors va réduire de

صكياتن الأصل

financier

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

16 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 36

Main market table with columns for 'VALEURS', 'Règlement mensuel', and 'Second marché'. Includes sub-sections for 'Comptant' and 'Second marché'.

Table for 'Comptant (sélection)' showing various financial instruments and their prices.

Table for 'Second marché (sélection)' showing various financial instruments and their prices.

Table for 'Actions' listing various companies and their share prices.

Table for 'SICAV (sélection) 16/9' listing investment funds and their performance.

Table for 'Droits et bons' and 'Cote des changes' showing derivatives and exchange rates.

Table for 'Marché libre de l'or' showing gold market prices.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

سكنا الصحاح

ÉTANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, ARTS ET SPECTACLES, ÉCONOMIE, SERVICES

La lutte contre le terrorisme
Le gouvernement est confronté aux pressions de sa majorité et de l'extrême droite

La psychose aidant, il fallait s'y attendre. Malgré l'ampleur du plan de lutte contre le terrorisme...

11 septembre), la dénonciation des institutions républicaines par la Fédération professionnelle indépendante de la police (FFIP)...

Si l'on ajoute à cela que M. Le Pen va maintenant jusqu'à excuser à l'égard de ceux de ses partisans qui risqueraient de verser dans la violence...

M. Le Pen, dont le discours sur l'immigration et l'insécurité urbaine a été relativement balaisé par les nouvelles lois promulguées...

La stratégie de M. Le Pen

Ces excès ne mériteraient sans doute pas tant d'intérêt s'ils ne s'inscrivaient dans la stratégie de M. Jean-Marie Le Pen...

C'est aussi le souci exprimé par le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin...

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 septembre

Reprise

Les actions françaises qui avaient reculé de 3,2 % la veille, ont amorcé une nette reprise le 17 septembre...

Table with columns: Valeurs françaises, Cours précéd., Premier cours, Dernier cours. Lists various stocks like Acor, Agnès, Air Liquide, etc.

Le numéro de « Monde » daté 17 septembre 1986 a été tiré à 490 186 exemplaires

ORDI UNE DISQUETTE GRATUITE pour essayer Word Perfect sur IBM-PC

A B C D E F G

Micros-poche en Fêtes chez Duriez

ENEZ ESSAYER, fureter, feuilleter, demander, discuter, gagner chez Duriez.

- List of micro-casios: Casio FX-7000, Casio FX-7000, Casio FX-7000, etc.

DONATEC la solution gestion de fichiers. R/Base, entrez en relation avec votre base de données.

ROLAND EVELINE. Roland Eveline a créé, pour les hommes dont la taille est courte une collection complète de prêt-à-porter.

ALAIN ROLLAT. (Lire nos informations pages 6 et 7.)

Où trouver le Glenturret? Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel. 36-15-91-77 + ISLM

LES HOMMES PETITS ONT ENFIN LEUR PRÊT-À-PORTER. Roland Eveline a créé, pour les hommes dont la taille est courte...

Grèves le 21 octobre dans la fonction publique et à EDF

Le ton monte dans la fonction publique, FO, la CFTD et la FEN, auxquelles se sont joints la Fédération autonome et le Syndicat national unifié des impôts (SNUI)...

La CGC et la CFTC ne s'associent pas pour l'instant à la grève dans la fonction publique, la CGC proposant cependant elle aussi une « semaine d'action »...

Pour sa part, la CGT a déjà appelé à la grève dans la fonction publique et le Secteur public pour le 30 septembre.

« Grogne » et « tensions »

Mardi 16 septembre, M. André Bergery, secrétaire général de Force ouvrière, soulignait le « grogne » et les « tensions » dans la fonction publique.

Pour la FEN, il s'agit de défendre la notion de service public contre l'« offensive politique et idéologique » du gouvernement.

Le traitement de texte. DONATEC la solution gestion de fichiers. Le traitement de texte.

Sur le vif Vingt ans après

Je viens de passer quelques jours aux États-Unis. Dans l'avion du retour, je me suis plongé dans la presse féminine...

1) Il vous laisse transporter une armoire à glace de la salle à manger à la salle de séjour sans lever le petit doigt pour vous aider.

3) Vous rentrez chez vous, votre clé n'ouvre plus la porte, il a changé les serrures.

4) Vous trouvez dans votre boîte aux lettres une boutelle de son avocat: il a engagé une procédure de divorce.

5) Il vous dit: « t'es trop grosse, t'es des boureaux. Que faire? Changez de coiffeur. Brûlez vos collants et achetez un bon bas et un port-jarretelles. Retrouvez le parfum que vous portiez quand il vous a dragués à la sortie d'un cinéma...

CLAUDE SARRAUTE.

Catastrophe minière en Afrique du Sud Au moins 170 morts et 235 blessés

Cent soixante-dix mineurs sont morts, selon un bilan rendu public ce mercredi lors d'un incendie qui s'est produit le 16 septembre dans la mine d'or de Kiroos...

En fin de soirée, les responsables de la mine faisaient état de quarante-quatre morts, et indiquaient que cent quarante-quatre mineurs étaient encore bloqués dans des galeries situées de 1 000 à 1 600 mètres de profondeur.

Un numéro hors série

CHRONIQUE DES 60 ANNÉES de Michel Winock publié cet été dans le Monde est en vente chez tous les marchands de journaux. 44 pages, 14 F.

DUCAL Spécialiste du convertible Robuste et peu encombrant. 1 ou 2 places (littérature 0,65-0,80 L20 et L40) Matelas Dunlop, latex ou polyether. Style moderne. Grand choix en exposition.

ANNIVERSAIRE DE 5e STEPHANE MEN'S n° 1 DU DISCOUNT DE LUXE. VOUS OFFRE LE PRÊT-À-PORTER MASCULIN DE T. LAPIDUS - P. BALMAIN - G. LAROCHE ET SA PROPRE FABRICATION DE LUXE (franc.) A DES PRIX É-TON-NANTS!